



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI PADOVA

Università degli Studi di Padova

Dipartimento di Studi Linguistici e Letterari

Corso di Laurea Magistrale in
Lingue Moderne per la Comunicazione e la Cooperazione Internazionale
Classe LM-38

Tesi di Laurea

*L'histoire des mineurs italiens en Belgique
(1945-1960) et la littérature de la mine.
Analyse et comparaison entre deux romans :
Échine de verre de Raul Rossetti et
Rue des Italiens de Girolamo Santocono*

Relatore
Prof. Anna Bettoni

Laureanda
Sara Palumbo
n° matr.1084257 / LMLCC

Anno Accademico 2015/2016

REMERCIEMENTS

Toutes les personnes qui m'ont aidé à l'élaboration de ce travail trouvent ici l'expression de mes remerciements les plus sincères.

Je voudrais tout d'abord exprimer toute ma reconnaissance à Monsieur Benoît Denis, professeur à l'université de Liège. En tant que superviseur de mémoire, il m'a guidé dans mon travail vers les bonnes références et m'a aidé à trouver des solutions pour avancer. J'aimerais le remercier en particulier pour le temps qu'il a consacré à m'apporter les outils méthodologiques indispensables à la conduite de cette recherche.

Je tiens à remercier spécialement la directrice de mon mémoire, Madame Anna Bettoni. Je la remercie pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion. Sa confiance et son support inestimable tout au long de ma démarche m'ont grandement stimulé et ont contribué à la bonne réussite de ma recherche.

Je désire aussi témoigner toute ma gratitude à Madame Geneviève Henrot de m'avoir donné l'occasion extraordinaire de partir en Erasmus afin de réaliser un travail de recherche de cinq mois à Liège pour mon mémoire de master.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	6
1. CHAPITRE I^{er} : L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ITALIENNE DE L'APRÈS-GUERRE À 1960.....	9
1. La période de l'entre-deux-guerres en Italie et Belgique.....	9
2. L'immigration « massive » des Italiens dans les charbonnages après 1945..	12
2.1 Le recrutement et le salaire.....	21
2.2 Les conditions de travail et le logement des mineurs italiens.....	24
3. La catastrophe de Marcinelle et l'arrêt de l'immigration.....	33
2. CHAPITRE II^e : L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS	37
1. Les immigrés de I ^{ère} génération et les obstacles à l'intégration.....	37
2. Les enfants de II ^e génération et le bilinguisme.....	42
3. Le sentiment de la double identité.....	44
3. CHAPITRE III^e : LA LITTÉRATURE DE L'IMMIGRATION ITALIENNE EN BELGIQUE.....	47
1. La I ^{ère} et II ^e générations d'écrivains.....	47
2. Pourquoi choisir d'analyser Raul Rossetti et Girolamo Santocono ?.....	55

4. CHAPITRE IV^e : RAUL ROSSETTI.....	57
1. Courte biographie de l'auteur.....	57
2. <i>Échine de verre</i>	59
2.1 De la structure à la trame du roman.....	61
2.2 Le titre.....	71
3. Les repérages des traits saillants.....	72
3.1 Les thématiques.....	72
3.2 Le style et l'écriture.....	73
3.3 L'inscription belge.....	75
3.4 L'originalité.....	76
3.5 La trajectoire éditoriale.....	78
3.6 La réception critique.....	80
5. CHAPITRE V^e : GIROLAMO SANTOCONO.....	84
1. Courte biographie de l'auteur.....	84
2. <i>Rue des Italiens</i>	85
2.1 De la structure à la trame du roman.....	86
2.2 Le titre.....	97
3. Les repérages des traits saillants.....	98
3.1 Les thématiques.....	98
3.2 Le style et l'écriture.....	99
3.3 L'inscription belge.....	101
3.4 L'originalité.....	102
3.5 La trajectoire éditoriale.....	105
3.6 La réception critique.....	107
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	108

TABLE DES ANNEXES.....	114
ANNEXE N°1.....	115
ANNEXE N°2.....	116
ANNEXE N°3.....	117
ANNEXE N°4.....	118
ANNEXE N°5.....	119
ANNEXE N°6.....	120
ANNEXE N°7.....	121
ANNEXE N°8.....	122
BIBLIOGRAPHIE.....	136
RÉSUMÉ EN ITALIEN.....	144

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'immigration des populations étrangères et leurs implications économiques et démographiques sont intimement liées à l'histoire de la Belgique. Après avoir longtemps été une terre d'émigration au XIX^e siècle, cet État devient progressivement un pays d'immigration à partir du XX^e siècle quand les mines de charbon ont un besoin important de main-d'œuvre.

L'histoire des mineurs Italiens en Belgique a fait l'objet de la présente étude. Nos observations recouvrent la période allant de l'après-guerre à 1960. Ce choix se justifie par l'ampleur du sujet.

L'enquête ici tend à donner une représentation rapide de l'immigration italienne d'avant-guerre tout en esquissant qu'il s'agissait d'une expatriation de gens qui cherchaient à construire à l'étranger un avenir meilleur. Mais on mettra surtout en évidence qu'après la guerre, l'immigration prit le caractère d'un courant massif de personnes qui trouvèrent dans le travail dans le domaine minier une solution provisoire à des difficultés urgentes. Il en résulte que pour un très grand nombre de ceux-ci, le séjour n'a eu qu'un caractère précaire et l'on assistait à une rotation plus ou moins rapide des immigrants.

Avant 1914 il y a peu d'Italiens, en 1947 les Italiens constituent l'un de deux groupes d'étrangers le plus importante. Ces étrangers sont venus en ordre principal pour suppléer au défaut de main-d'œuvre dans les charbonnages. Par exemple, de cette population étrangère de la région liégeoise, les Italiens représentent 38,7%.

L'intégration de cette couche de population dans la société belge n'a pas été facile, mais elle se trouva à faire face à plusieurs difficultés. La culture et la langue d'origine différentes représentent les deux éléments qui ont plus conditionné l'immigré italien. C'est le cas ici de mentionner le sentiment de la double identité qui est né ensuite dans les fils de ces immigrants. Ils ont grandi pendant toute leur vie dans la Belgique, mais restant liés aussi à l'origine italienne de ses parents, ces jeunes soutiennent avec conviction leur double appartenance.

Après avoir délimité le champ d'observation, il faut préciser que cette étude se déroule en cinq chapitres distincts mais complémentaires. Il a paru utile de subdiviser tous les chapitres en plusieurs paragraphes afin de clarifier et exprimer au mieux les thèmes abordés. Notre propos a été de commencer par recueillir des informations historiques pertinentes de la première partie, et passer ensuite à une réflexion littéraire sur le sujet.

Tout d'abord, le premier chapitre, que l'on pourrait qualifier « historique », vise à présenter l'évolution de l'immigration des Italiens dans les charbonnages après 1945. Il permet d'une part de proposer l'histoire des mineurs italiens en Belgique, et d'autre part, il cherchera à dégager les grands traits de l'immigration. Autrement dit, la procédure d'enrôlement des candidats et les conditions de travail et de logement sont largement décrits. Enfin, on tentera de faire quelques observations sur la catastrophe de Marcinelle et les raisons qui ont amené à l'interruption des recrutements italiens.

Le deuxième chapitre de cette recherche permet de parcourir les obstacles à l'intégration des immigrés aussi bien de première que de seconde génération, ainsi que de prendre en examen le problème du bilinguisme dans les enfants des mineurs italiens. Cette dernière remarque nous conduit à l'analyse du sentiment de la double identité que nous aborderons dans le dernier paragraphe de ce chapitre.

Après ces deux parties théoriques, dans lesquelles nous ferons le point sur le phénomène migratoire italien sur la base de l'aspect historique et les problèmes qu'il engendre (linguistiques et socioculturels), notre analyse se penchera sur l'aspect littéraire. En d'autres termes, notre objectif sera de mieux comprendre si est vraiment existée une littérature italienne de Belgique.

Dans le troisième chapitre, nous quitterons le terrain historique et sociologique pour s'immiscer dans celui plus littéraire. Nous évaluerons dans un premier temps la première et seconde génération d'écrivains italiens de Belgique, et dans un deuxième temps nous nous bornerons à en retracer et préciser les motivations qui nous ont conduit à l'analyse de deux auteurs (Raul Rossetti et Girolamo Santocono) à l'intérieur de ce corpus général.

Les deux derniers chapitres ont la même structure. En premier lieu, ils se sont consacrés à donner un aperçu sur la vie de l'écrivain, et en second lieu ils se focalisent sur l'étude approfondie du roman.

L'ouvrage est examiné sous divers angles, en allant au-delà de ce qui se fait généralement dans le cadre de l'étude d'un texte. On présentera la structure et la trame du récit. On insistera également sur les thématiques et le style d'écriture et on abordera enfin la trajectoire éditoriale et la réception critique.

Par conséquent, le quatrième et cinquième chapitre portent quant à eux sur des informations relatives à deux œuvres qui font partie de la littérature de la mine. Cette analyse a permis de nous interroger sur l'enjeu que l'expérience de l'immigration a constitué pour Rossetti et Santocono, mais elle a permis d'élaborer également un peu plus sur la situation des mineurs italiens en général à l'époque de l'après-guerre.

Pour conclure, disons que la présente étude entend répondre à deux ambitions. La première porte sur une description minutieuse de la condition historique des mineurs italiens émigrés en Belgique, avec toutes les problématiques liées à ce sujet. La seconde ambition est de mettre en lumière une production littéraire italienne de Belgique, à travers l'analyse de deux romans différents.

CHAPITRE I^{er}

L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION ITALIENNE DE L'APRÈS-GUERRE À 1960

1. La période de l'entre-deux-guerres en Italie et Belgique

Les images respectives de l'Italie et de la Belgique se résument en faisant une description de leurs situations historiques.

Il me semble opportun ici d'examiner attentivement la situation en Belgique et en Italie dans la période de l'entre-deux-guerres afin de donner un panorama plus large de l'époque sous rubrique.

En effet, bien que cette composante ne puisse pas être traitée ici de façon détaillée, il ne faut pas perdre de vue les conditions historiques qui ont amené de nombreux Italiens à émigrer en Belgique.

En Italie 1922 marque l'avènement du fascisme, et la prise du pouvoir par Mussolini indique d'ailleurs un recul de l'émigration italienne. Le Duce considérait le développement de la population comme un facteur essentiel du développement économique de la nation.

Jusque 1948, la situation politique reste en Italie très agitée : saisies d'armes chez les communistes, désordres, état de siège, évidents risques de guerre civile.

Au milieu du XIX^e siècle, la Belgique était la deuxième puissance industrielle mondiale. L'industrie charbonnière y occupait une place importante. Ce pays produisait plus de charbon que la France.

En Wallonie, pendant plusieurs siècles, l'exploitation du charbon ne se fit presque exclusivement qu'avec la main-d'œuvre locale ; mais à cause d'une production de plus en plus élevée, au XX^e siècle, les charbonnages wallons eurent recours à des ouvriers étrangers. De l'industrie charbonnière dépendait tout le redressement

économique : elle seule en effet fournissait la source d'énergie disponible à l'époque et la matière première nécessaire à l'industrie lourde.

Déjà à cette époque-ci, une série de mines du bassin de Charleroi va prudemment aller tâter de marchés d'emploi plus lointains, et donc les bassins miniers belges connaissent un afflux d'étrangers.

La période de l'entre-deux-guerres est caractérisée par une immigration importante en provenance des pays environnants comme la France, les Pays-Bas et l'Allemagne.

Sans entrer dans trop de détails, mais parce que cette donnée est fondamentale pour comprendre mieux le panorama de l'immigration italienne, avant la première guerre mondiale, la Belgique vit défiler plusieurs centaines d'Italiens venus dans l'espoir d'améliorer leur sort dans un pays économiquement plus avancé. Un grand nombre prennent le chemin de la Belgique et fuient leur pays aussi pour des raisons politiques.¹

On vit arriver également, bien qu'en petit nombre, d'autres Italiens, qui n'étaient pas poussés par des difficultés politiques, mais simplement par des préoccupations d'ordre matériel comme commerçants, industriels ou financiers.

Pour faire bref, on parle d'une immigration italienne forte variée : émigrés politiques (libéraux à l'époque du Risorgimento, anarchistes à la fin du XIX^e siècle, opposants au régime fasciste entre les deux guerres), et émigrés « économiques » à la recherche de travail, venus individuellement. C'est de leur propre initiative que ces émigrés vont en Belgique : il s'agit jusqu'alors exclusivement d'immigration spontanée et individuelle qui n'était soumise à aucune réglementation spéciale.

Au cours de la première guerre mondiale, les premiers mineurs arrivent en Belgique, venus travailler dans les charbonnages du Limbourg. Comme l'a

¹ La presse antifasciste italienne de Belgique était bien moins une presse d'information qu'une presse d'opinion. Les petits journaux antifascistes ont réussi à mener une campagne ininterrompue contre la « fascination » de l'émigration italienne et ont contribué au processus de maturation idéologique qui allait être un apport fondamental au patrimoine de la nouvelle Italie.

Les antifascistes italiens conservèrent leur identité politique et se retrouvèrent nombreux dans la Résistance belge. Leurs petits journaux avaient, pendant plus de vingt ans, continué à témoigner aux yeux des Belges comme des autorités fascistes italiennes de Belgique, que certains savaient que la situation italienne n'était pas telle que la décrivait complaisamment la propagande fasciste à l'étranger, et que l'*autre* Italie n'était pas morte.

judicieusement relevé Roger Aubert², il s'agissait d'initiatives individuelles en nombre relativement restreint. Les autochtones n'apprécièrent pas toujours cette concurrence, car à l'époque les Belges ne refusaient pas encore de travailler dans les mines mais ils étaient attirés par les salaires élevés.

L'instauration du fascisme en Italie en 1922 fut à l'origine d'une vague d'émigration qui s'accrut à partir de 1925 quand il apparut clairement que le régime se serait installé pour longtemps.

Dans les années 1923-1924, l'Italie a notamment imposé que les industriels belges tiennent compte de ses intérêts étatiques lors du recrutement de main-d'œuvre italienne pour le secteur minier.

De toute façon, les autorités belges considéraient l'immigration comme un phénomène pour la protection du marché de travail national.

Il est incontestable que la grande masse des immigrés italiens de l'entre-deux-guerres était constituée de travailleurs modestes dont la vie matérielle était rendue impossible par le régime.³

On peut arriver à la conclusion que la première vague significative de mineurs d'origine italienne eu lieu dans les années 1920. Elle s'explique surtout par des raisons politiques, principalement par la prise du pouvoir par Mussolini. Cependant, un certain pourcentage de l'élément italien est constitué d'anciens ouvriers agricoles chassés par le chômage. Aucun contrat de travail n'est exigé pour l'entrée en territoire belge. Les formalités administratives sont très rudimentaires : muni de son seul passeport, l'Italien peut obtenir de l'emploi aux mêmes conditions que l'ouvrier belge.

Ensuite, à partir de 1930, le problème de l'emploi des travailleurs étrangers s'est posé sous un angle différent. Pour limiter l'arrivée de main-d'œuvre étrangère, un arrêté royal de 1936 instaure l'obligation du permis du travail et donc seulement les étrangers qui ont obtenu l'autorisation sur présentation d'un contrat de travail homologué par le Ministère du Travail sont admis sur le territoire belge.

² Prêtre, historien ecclésiastique et théologien belge.

³ Aubert, R., « L'immigration italienne en Belgique : 1830-1940 », dans *L'immigration italienne en Belgique. Histoire, langues, identité. Études réunies par Roger Aubert*, Bruxelles, Éditions Olfefe, 1985, pp. 15-16.

L'immigration devient une politique sous contrôle de l'État. À partir de ce moment, on commence à envisager la réglementation de l'immigration comme mesure pour protéger le marché national du travail.⁴

La présence italienne en Belgique a non seulement été marquante après la seconde guerre mondiale, c'est-à-dire durant les années de recours massif à la main d'œuvre immigrée destinée aux charbonnages et à d'autres secteurs industriels comme la sidérurgie, la verrerie, mais aussi dans l'entre-deux-guerres suite à l'avènement du fascisme. Il faut au moins retourner au XIX^e siècle, et jusqu'à la première guerre mondiale, la colonie italienne est fort modeste sur le plan quantitatif. L'ensemble était numériquement peu important : quelques centaines au XIX^e siècle et 4.490 en 1910 répartis entre Anvers, Liège et Bruxelles.

2. L'immigration « massive » des Italiens dans les charbonnages après 1945

La deuxième guerre mondiale laisse un continent européen ravagé et divisé en deux « blocs » (Est/Ouest). La misère règne en Italie où le niveau de chômage est très élevé et la situation politique très tendue.

Les années 1945, 1946, 1947 voient le rapatriement de milliers d'anciens soldats, retenus précédemment prisonniers dans les camps alliés d'Afrique du Nord.

C'est évident que le gouvernement se trouve à faire face au problème de procurer du travail à toute cette population. De plus, la question est encore aggravée par le retour de plusieurs centaines de milliers de colons, l'Italie ayant perdu ses colonies. Le nombre de chômeurs augmente sans cesse. Si le relèvement économique va permettre la mise au travail d'une grosse partie de cette main d'œuvre, pour l'excédent il y a seulement une solution : l'émigration.

Comme l'a bien noté Frank Caestecker, l'Italie avait une longue tradition de gestion de son excédent de population et déjà au cours du troisième quart du XIX^e siècle les autorités italiennes avaient pris des initiatives afin de protéger leurs émigrants. Cette politique avait été institutionnalisée par la création en 1901 du Commissariato Generale dell'Emigrazione (CGE) qui obtenait le monopole du

⁴ Melnyk, M. (1951). *Les ouvriers étrangers en Belgique*, Louvain, Éditions Nauwelaerts, p. 22.

recrutement des émigrants en Italie, et décidait à quelles conditions les Italiens pouvaient être intégrés dans le marché international. À ce propos, les émigrants ne représentaient pas une perte mais leur contribution potentielle au développement de l'Italie, sous forme de transactions financières et à travers les qualifications professionnelles acquises, n'était pas sous-estimée.⁵

Pour cette période d'immédiate après-guerre, la raison principale pour laquelle l'Italien s'expatrie est donc le manque de travail.

La présence de nombreux étrangers sur le marché du travail belge n'est pas un phénomène spontané mais elle prend ses racines dans tout un processus socio-économique.

C'est le secteur minier qui a inauguré cette importante innovation dans le paysage socio-économique de la Belgique. Autrement dit, les mines restent, jusqu'à 1958, le secteur d'embauche largement dominant de l'immigration.⁶

La Belgique est confrontée à un déficit charbonnier énorme qui entrave ses objectifs de reconstruction, la plupart des secteurs industriels ne pouvant satisfaire la demande par insuffisance de charbon. Cette situation résulte essentiellement d'une diminution de la main-d'œuvre employée dans le secteur.⁷

La population traditionnelle des travailleurs de Wallonie, qui descendait dans les mines de père en fils, se révolte contre son sort. Comme le souligne Frank Caestecker, une soudaine répugnance pour le métier de mineur semble avoir saisi le bassin industriel wallon.

Il faut avoir présent à l'esprit les conditions de travail pénibles dans les mines belges, vieilles et dangereuses (où des maladies telles que la pneumoconiose n'étaient pas reconnues comme maladies professionnelles). L'industrie charbonnière pratiquait une politique d'intensification du rendement par l'intensification du travail humain avec faible substitution technologique.⁸ On

⁵ Caestecker, F., « L'Italie à l'avant-garde de la politisation du phénomène migratoire : les recrutements de main d'œuvre italienne pour les mines belges, 1922-1924 », dans *Hommes, Cultures et Capitaux dans les relations italo-belges aux XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Éditions Brepols, p. 44.

⁶ Panciera, S. et Ducoli, B. (1976). « Immigration et marché du travail en Belgique : fonctions structurelles et fluctuations quantitatives de l'immigration en Belgique- période 1945-1975 », *Courrier hebdomadaire du CRISP* (n° 709-710), p. 10.

⁷ Caestecker, F., Morelli, A., Rea, A. (2014). « Histoire de l'immigration en Belgique au regard des politiques menées », *Vivre en Belgique* [en ligne]. Disponible sur : http://www.vivreenbelgique.be/11-vivre-ensemble/histoire-de-l-immigration-en-belgique-au-regard-des-politiques-menees#toc_marker-9-1

⁸ Au XIX^e siècle, les charbonnages wallons étaient connus par leurs techniques d'exploitation avancées.

ajoute la mauvaise réputation dont jouissait le travail dans la mine (« *refuge des plus ignorants* »), la contrainte dans les relations de travail, le taux de mortalité dû aux suites d'accidents ; mais ce n'est pas encore tout.⁹ La température étouffante qui pouvait atteindre jusqu'à 50 degrés et le manque d'air frais exigeaient un grand effort physique.

À la fin de la guerre, les Belges refusent de travailler dans les mines aux conditions qu'on leur propose. Alors qu'eux-mêmes n'avaient jamais choisi d'être mineurs mais y étaient prédestinés, ils estiment qu'un autre avenir doit être réservé à leurs enfants. Dans l'époque sous rubrique, des alternatives se présentent. Un enseignement professionnel plus développé, lié à l'installation d'un certain nombre d'industries, principalement métallurgiques, offre aux mineurs wallons l'occasion d'écarter leurs enfants du chemin de la mine.¹⁰

Il est à noter que le développement des écoles du soir permet aux fils des classes les plus défavorisées d'obtenir une formation professionnelle beaucoup plus facilement qu'auparavant. En outre, grâce aux allocations familiales et autres avantages sociaux, il n'est plus indispensable, ce qui était le cas précédemment, de mettre au travail les enfants de plus de 14 ans afin de pouvoir équilibrer le budget familial.

Donc, les travaux de force étaient généralement délaissés au profit de travaux moins pénibles, et le mineur belge oriente ses enfants vers d'autres professions. En dépit du fait qu'il jouissait de nombreux avantages sociaux comme les indemnités de chômage, l'assurance maladie-invalidité, les allocations familiales, la pension d'invalidité et de vieillesse, de nombreux motifs furent invoqués pour expliquer cette nouvelle orientation qui créait une situation alarmante : pénible labeur, crainte des accidents graves et répétés qui endeuillent annuellement les houillères.

Cette décision prolongée des mineurs belges crée un sérieux problème. Ce « manque de bras » est critique puisque le charbon est la seule source d'énergie immédiatement exploitable en Belgique et le manque de combustible empêche l'industrie de tourner à plein de rendement.

⁹ Panciera, S. et Ducoli, B., *op.cit.*, p. 11.

¹⁰ Caestecker, F., « Mineurs d'Europe centrale en Belgique », dans *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Éditions Couleur Livres, p. 163.

Tandis que la production annuelle des charbonnages belges durant les années précédant immédiatement la guerre avait frisé la trentaine de millions de tonnes, elle n'atteignait plus, en 1945, que 15.683.000 tonnes. Outre que la production a diminué de 50% par rapport au 1939, il n'y a plus de stock et les possibilités offertes par les importations sont fort restreintes. Les mesures adoptées par le Comité européen du Charbon entre l'été 1945 et la fin de 1947 ne parviendront pas à compenser le déficit de la production.

Michel Dumoulin met en évidence que la situation de 1944-45 est attribuée par les observateurs au déficit de la main-d'œuvre qui représentait un élément essentiel de l'industrie houillère. Alors qu'en 1940, il y avait 136.530 ouvriers inscrits ; en 1945 ils ne sont plus que 87.566.¹¹

La Belgique devait relancer son économie et organiser la reconstruction du pays. De nombreuses mesures furent adoptées en vue de ramener les Belges à la mine en revalorisant le métier de mineur. Le journal *Moniteur belge* publie que les ouvriers qui s'embauchent pour le travail de fond se voient allouer une prime, des congés annuels supplémentaires et des billets de chemin de fer gratuits pour les vacances, une pension complémentaire précoce, des prêts à faible taux d'intérêt en vue de la construction ou l'achat d'une habitation. Mais rien n'y fit, l'attraction des « avantages » du métier de mineur sur les Belges ne fut pas très forte. Il fallait des hommes. Dans un premier temps, ce furent les prisonniers de guerre allemands et, aussi, les « Displaced persons »¹² recrutés en Allemagne dans les camps de réfugiés des pays d'Europe centrale et orientale.

En ce qui concerne les prisonniers de guerre allemands, nous nous bornerons à rappeler qu'ils furent mis au travail dès le mois d'avril 1945 et que leur rapatriement commença en mai 1947.

La pénurie de main-d'œuvre belge obligea le patronat minier à embaucher plus de travailleurs moins enclin à refuser les conditions de travail des charbonnages belges, et donc le recrutement d'une main-d'œuvre étrangère représenta une

¹¹ Dumoulin, M., « Pour une histoire de l'immigration italienne en Belgique: 1945-1956 », dans *L'immigration italienne en Belgique. Histoire, langues, identité. Études réunies par Roger Aubert*, Bruxelles, Édition Oleffe, 1985, p. 33.

¹² 19.836 « Displaced persons » (réfugiés de l'est) furent recrutées en 1946.

solution nouvelle. C'est la demande de main-d'œuvre qui va poser le problème de l'immigration.

Albert Martens a pu vérifier l'hypothèse de la segmentation du marché de l'emploi qui explique pourquoi l'État fait appel à l'immigration même en période de chômage élevé. À son avis, le recours à l'immigration permet de ne pas augmenter les salaires et de renoncer à des investissements. Il démontre l'avantage de recourir à des permis de travail de durée déterminée ce qui évite de devoir passer par des licenciements et des reconversions professionnelles en cas de chômage.¹³

Voilà une citation qui bien résume cette notion sur l'immigrant : « La présence de l'immigré sur le marché du travail national était considérée comme un « mal nécessaire » pour les intérêts économiques de la Belgique ».¹⁴

Comme l'a aussi expliqué Anne Morelli, refusant de payer le travail de la mine à sa valeur réelle sur le marché belge, le patronat choisit de dévaloriser définitivement les salaires et les conditions de travail dans les charbonnages. Il fera accepter par les étrangers ce que les nationaux ont réussi à refuser.¹⁵

Pour gagner la « bataille du charbon »¹⁶, le gouvernement d'Union nationale présidé par le socialiste Achille Van Acker, fera d'abord appel à la main-d'œuvre italienne. Il s'agissait d'une immigration collective réglée et organisée par des accords d'État à État.

Durement frappé par la guerre, l'Italie sortait à cette époque de 20 ans de fascisme et la situation économique y était désastreuse, la production industrielle avait baissé de 60% et l'agriculture de 50%. Les populations les plus défavorisées, principalement du Centre et du Sud, souffraient de cette crise et les tensions sociales montaient.

¹³ Rea, A., « L'étude des politiques d'immigration et d'intégration des immigrés dans les sciences sociales en Belgique francophone », dans *Immigration et intégration en Belgique francophone. État des savoirs*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, pp. 105-106.

¹⁴ Adam, I., « Immigrés et minorités ethniques sur le marché de l'emploi. Les politiques publiques en question ? », dans *Immigration et intégration en Belgique francophone. État des savoirs*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, p. 191.

¹⁵ Morelli, A. (1988). « L'appel à la main d'œuvre italienne pour les charbonnages et sa prise en charge à son arrivée en Belgique dans l'immédiat après-guerre », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XIX, 1-2, pp.88 [en ligne]. Disponible sur : http://www.journalbelgianhistory.be/en/system/files/article_pdf/BTNG-RBHC,%2019,%201988,%201-2,%20pp%20083-130.pdf

¹⁶ Programme de relancement de l'industrie charbonnière auquel s'attacha Achille Van Acker, qui fut Premier ministre et ministre du charbon, après la démission du gouvernement Pierlot (février 1945).

Même si les conditions offertes en Belgique n'étaient pas aussi bonnes ; en Italie, le chômage était si important que les mines belges attiraient des hommes prêts à beaucoup de sacrifices pour obtenir du travail. Dans une situation sociale très troublée, l'Italie s'avère empressée d'exporter de la main-d'œuvre surnuméraire et de s'assurer en échange des importations de combustible préférentielles indispensables à la reprise de son économie. Privée de ses débouchés habituels vers ses anciennes colonies et vers les pays d'Amérique, elle s'est vue dans la nécessité de rechercher d'autres pays susceptibles d'occuper sa main-d'œuvre excédentaire.

L'ouvrier italien désire s'expatrier et il se trouve face à deux solutions : l'Amérique ou les pays de l'ouest du vieux continent.

C'est ici le lieu de préciser qu'on épouse la thèse de Pol Anciaux sur les possibilités américaines et belges. D'une part, si avant la guerre les États-Unis constituaient la terre d'adoption des Italiens par excellence, il n'en est plus de même par suite de sévères limitations à l'immigration. De plus, l'expatriation en Amérique signifiait dans bien des cas une installation définitive dans le pays d'adoption et le voyage demandait des disponibilités que peu de candidats possédaient.

D'autre part, l'Italien porte son choix sur les pays voisins comme la Belgique avec la ferme intention de regagner sa patrie après amassé le plus d'argent possible dans le délai le plus bref. C'est l'argent et uniquement l'argent qui l'intéresse.

En résumant très brièvement, les principales raisons qui ont motivé le choix de l'Italien en faveur de la Belgique concernent la sécurité d'un emploi stable sans s'engager ainsi à l'aventure, les frais de voyage à charge du patron belge et les larges possibilités pour l'installation de la famille.¹⁷

Suite à la fermeture des frontières avec l'Europe de l'Est, c'est à l'Italie que l'industrie belge s'adresse préférentiellement. Voilà pourquoi les Italiens affluent en nombre pour combler les vides dans le domaine des industries et des mines notamment. Bien qu'irrégulière, l'immigration italienne se poursuivra de façon

¹⁷Anciaux, P. (1958). *Les problèmes posés par l'emploi de main-d'œuvre italienne dans les houillères de Belgique*. Mémoire de licence en sciences commerciales et économiques non publié, Université de Liège, pp. 11-12.

intensive jusqu'en 1956, et les mineurs ont constitué l'écrasante majorité des immigrés durant cette période.

La communauté italienne a constitué un enjeu de taille dans les relations italo-belges qui mérité d'être analysé. Et c'est le cas ici de focaliser notre attention sur le premier protocole italo-belge signé à Rome le 20 juin 1946 : une convention économique bilatérale entre le pays fournisseur et le pays importateur de main-d'œuvre qui traite aussi de l'accès aux assurances sociales, des maladies professionnelles et des accidents de travail.

Les négociations, entamées en 1945, aboutissent à un accord prévoyant l'envoi en Belgique de 2.000 ouvriers par semaine contre la fourniture à l'Italie de 2 à 3 millions de tonnes de charbon annuelles. Il allait entraîner l'arrivée la plus importante d'Italiens que la Belgique ait jamais connue. Le Gouvernement italien décide à cette occasion de prouver au monde sa volonté de concourir au relèvement économique de l'Europe en stimulant la production charbonnière belge. Convaincu du succès de l'opération, il met tout en œuvre pour la réussite de ce projet.

Mais contrairement à ce que d'aucuns laissent entendre, la Belgique ne cédait pas cette quantité établie à titre gratuit, mais bien à titre onéreux. Autrement dit, dans les circonstances de 1946 dans lesquelles tout le monde manquait de charbon en Europe, l'Italie se ménageait une assurance d'approvisionnement. Le problème qui se posera sera celui du prix puisque le charbon belge était le plus cher d'Europe. Les Italiens accuseront la Belgique de ne pas respecter ses engagements.

Mais refermons cette parenthèse et venons-en au protocole de 1946. L'homme-clé de la négociation charbon/main-d'œuvre fut un spécialiste des questions charbonnières : le Hennuyer Jean Vercleyen qui était un chef de cabinet d'Achille Van Acker. C'est Vercleyen qui prépare cette convention, et ses interlocuteurs étaient Fédéchar, la Sûreté de l'État, la F.G.T.B. et le Comitato Italia Libera.

Cet accord pose deux principes généraux : l'envoi de 2.000 ouvriers par semaine et l'établissement d'un compte de compensation entre une banque belge et une banque italienne.

En ce qui concerne les conditions à satisfaire, les futurs mineurs ne peuvent pas avoir dépassé l'âge de 35 ans ; ils doivent se présenter à une gare de départ à fixer pour y satisfaire à la visite médicale, au contrôle de la Sûreté de l'État et, enfin, signer leur contrat qui portait sur une période de douze mois.

Quant aux droits et garanties, les travailleurs ont droit à un logement convenable, une nourriture conforme autant que possible à leurs habitudes alimentaires dans le cadre du rationnement belge, des conditions de travail, des avantages sociaux et des salaires établis sur les mêmes bases que ceux accordés aux travailleurs belges, au paiement des allocations aux familles dont les enfants résident en dehors de l'Italie.

Enfin, quant aux devoirs des patrons charbonniers, ils devaient respecter ces conventions et payer un interprète pour tout train complet d'Italie jusqu'à Namur et de payer un homme de confiance désigné par les autorités italiennes qui avait le rôle de veiller à la bonne tenue au travail de ses compatriotes et à leurs intérêts propres.

Voilà donc les conditions générales faites aux ouvriers italiens engagés pour les mines belges.

Mais comme l'a bien remarqué Monsieur Dumoulin :

[...] il faut toutefois formuler trois remarques portant sur la différence entre la théorie et la pratique de l'accord de 1946. La première remarque concerne la durée du contrat qui est fixée à douze mois contre vingt-quatre habituellement. La deuxième est relative à l'âge maximum des candidats. Fixé à 35 ans, après l'avoir été à 40, il constitue une limite qui sera dépassée. La troisième a trait au logement. C'est sans doute la plus importante. En signant le protocole de juin 1946, la Belgique sait pertinemment bien qu'elle est incapable de loger 50.000 travailleurs puisque Fédéchar, après enquête dans les cinq bassins, communique au Premier Ministre le 6 mai 1946, que la capacité de logement est de 9591 célibataires et 431 ménagés.¹⁸

En 1947, on compte 84.134 Italiens sur 376.619 étrangers vivant en Belgique. 229 étrangers sur 1000 sont Italiens. En 1954, ce même rapport atteint le chiffre impressionnant de 426.

¹⁸ Dumoulin, M., op.cit., p. 38.

J.P Grimmeau, qui a étudié de façon détaillée ces variations d'immigration, a montré graphiquement et statistiquement que jusqu'en 1958 les Italiens constitueront le groupe dominant dans l'immigration : 48,5% en moyenne.¹⁹

Immigrés comme main d'œuvre peu qualifiée, ils ont une répartition encore largement calquée sur les bassins charbonniers. Ils résident à raison de 74% en Wallonie où ils sont majoritaires parmi les étrangers dans les agglomérations du Hainaut et de Liège ; ils sont par ailleurs nombreux dans les communes minières limbourgeoises, dans le centre et l'ouest de l'agglomération bruxelloise.

Selon un relevé effectué en 1952 par le Centro Emigrazione de Milan, sur 27.000 travailleurs l'écrasante majorité provient d'Italie septentrionale et centrale et le reste de l'Italie méridionale et de Sardaigne.

À propos de la provenance des candidats italiens, Mario Levi explique que :

Sauf en Sicile, où il existe des gisements de soufre, il n'y a pas en Italie de mines de quelque importance : la production de charbon de Sardaigne est insignifiante. C'est pourquoi, à l'exception d'une minorité de Siciliens et de quelques Sardes, la plupart des émigrants italiens n'avaient, avant leur arrivée en Belgique, aucune idée de ce qu'est le travail dans la mine.[...] La très grande majorité provient des régions les plus pauvres et les plus déshéritées de la péninsule : Abruzzes, Pouilles, Sicile et Vénétie.²⁰

Les dix années qui s'écoulent entre 1946 et 1956 sont extrêmement denses et complexes. On remarque la présence de différents protocoles signés entre les deux pays aux dates suivantes :

- 28 juin 1946 : protocole avec échange de notes concernant le recrutement de 50.000 travailleurs mineurs italiens et leur établissement en Belgique, signé à Rome ;
- 26 avril 1947 : protocole additionnel à l'accord de 1946 concernant le recrutement, le contrôle sanitaire et la situation économique des travailleurs, signé à Rome ;
- 9 février 1948 : protocole concernant le recrutement de travailleurs italiens et leur établissement en Belgique, signé à Rome ;

¹⁹ Grimmeau, J.P., « Vagues d'immigration et localisation des étrangers en Belgique », dans *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Éditions Couleur Livres, p. 111.

²⁰ Levi, M. (1953). « Les mineurs italiens en Belgique », *Politique étrangère*, XVIII, p. 183.

- 1^{er} août 1952 : protocole additionnel concernant les contrats de travail des mineurs italiens, signé à Bruxelles ;
- 8 février 1954 : protocole concernant la main d'œuvre italienne recrutée par les charbonnages belges, avec en annexe le contrat de travail.

Il s'agit d'autres accords stipulés afin de perfectionner le premier de 1946.

La section suivante tente de mettre en évidence le recrutement auquel les candidats étaient soumis, ainsi que la procédure administrative suivie par les gouvernements.

2.1 Le recrutement et le salaire

Les conditions du recrutement et de l'emploi de la main-d'œuvre italienne dans les mines belges ont été réglées par les conventions italo-belges conclues en 1946 et 1947. En premier lieu, le Gouvernement italien s'engage à documenter au mieux les candidats en présentant une large diffusion des informations relatives aux conditions de travail, de salaires et d'avantages sociaux.

Officiellement, le recrutement doit se faire via les offices de placement italiens, mais dans la pratique les charbonnages belges organisent leur recrutement sur place en privilégiant les candidats politiquement inoffensifs et originaires du Nord.

Le Consulat de Belgique à Rome reçoit les listes des candidats et, après examen, délivre les visas sur les passeports collectifs pour chaque convoi. Le Ministère des Affaires Étrangères italien ou les Questures délivrent à chaque mineur un passeport individuel qui aura une durée de validité d'un an.

Les mineurs sont alors acheminés vers une localité à établir de commun accord à proximité de la frontière italo-suisse ; et la ville choisie par le protocole annexe du 1947 sera Milan.

Madame Morelli a esquissé la procédure que les Italiens devaient suivre :

Les candidats mineurs sont acheminés de toute l'Italie vers Milan où, sous la gare, trois étages de souterrains les hébergent sommairement jusqu'à l'arrivée du train hebdomadaire vers la Belgique. Dans celui-ci se trouvent -outre les gendarmes chargés de les escorter et les hommes de la Sûreté en civil qui vont se mêler aux candidats pour repérer les agitateurs- un médecin et un ou deux ingénieurs. Ils sont chargés de faire passer une visite médicale (et forcément sommaire!) et de faire signer les contrats de travail aux candidats mineurs, prévus par l'accord italo-belge au nombre de deux mille par convoi. Au terme d'un voyage qui prend jusqu'à cinquante-deux heures, les Italiens vont être déchargés, non sur les quais destinés aux voyageurs, mais dans les zones prévues pour les marchandises où ils sont rangés par numéro de puits. Un camion de la mine, normalement utilisé pour le transport du charbon, les emmène vers leur nouveau destin.²¹

En ce qui concerne le voyage, les départs ont lieu en convois organisés et l'accès au train était empêché à toute personne qui n'avait pas rempli toutes les formalités précédemment décrites. Pour tous les trains complets, un interprète désigné par le Gouvernement italien accompagne les mineurs de Milan à Namur aux frais de la Fédération des Associations Charbonnières de Belgique.

Les autorités ont établi une stricte politique d'immigration. Sur la base de l'art.2 du contrat de travail : « L'ouvrier déclare savoir qu'il est engagé exclusivement pour le travail du fond dans les mines et il prend l'engagement de rester au service du charbonnage pendant toute la durée du présent contrat. [...] ». ²²

Dès la signature du contrat, le candidat se trouve au service du charbonnage belge. Il est dès lors titulaire des droits qui lui sont reconnus par le contrat, ainsi que des obligations.

Entre 1951 et 1957, les recrutements d'Italiens s'élèveront à 65.000 unités sur un total de 85.700 recrutements à l'étranger.

Sur la base du protocole du 20 juin 1946, le Gouvernement belge s'engage à donner aux mineurs italiens les salaires établis sur les mêmes bases que ceux payés aux mineurs belges.

²¹ Morelli, A., « L'immigration italienne en Belgique aux XIX^e et XX^e siècles », dans *Hommes, Cultures et Capitaux dans les relations italo-belges aux XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Éditions Brepols, p. 17.

²² Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio- CESDEI (1987). *Memoria-immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio*, Bruxelles, s.n., p. 54.

L'art.6 du contrat de travail se focalise sur l'égalité entre les travailleurs belges et italiens :

L'ouvrier signataire du présent contrat recevra à travail égal une rémunération égale à celle des ouvriers belges de même catégorie accomplissant le même travail dans la même entreprise. Les salaires minima sont fixés par la Commission Nationale Mixte des Mines. L'ouvrier recevra également toute les primes qui sont ou seraient accordées à l'ouvrier belge. [...] ²³

Avant de descendre dans les galeries, le mineur doit s'équiper. Pour cela, il passe par la Salle des Pendus, vestiaire aérien où un système de cordage et de poulies permet de suspendre l'équipement des ouvriers. Jusque dans les années 1920, le mineur garde ses sabots aux pieds et pose sur sa tête la barrette (un dur chapeau de cuir bouilli). Après 1920, des innovations techniques se répandent : certains mineurs troquent leurs sabots inconfortables, voire dangereux, contre des galoches, chaussures de cuir munies d'une semelle en bois. Une fois équipé, le mineur passe à la lampisterie, une vaste pièce où sont nettoyées et entreposées toutes les lampes de la mine. Chaque mineur a sur lui un jeton sur lequel a été gravé un numéro. Ce numéro lui a été attribué dès son premier jour de travail et en échange de ce jeton, le lampiste lui remet sa lampe. Le soir, quand chaque mineur a récupéré son jeton, le lampiste sait qu'aucun homme n'est resté prisonnier du fond.

²³ Ivi, p. 55.



Vestiaire du lavoir des mineurs

(Carhop- Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire (1907). *Annales des mines de Belgique*, Bruxelles. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.carhop.be/expos/Seraing/cha.html>)

2.2 Les conditions de travail et le logement des mineurs italiens

Comme l'a judicieusement noté Anne Morelli, les mineurs italiens doivent faire face à deux « chocs » : le type de travail qui leur est réservé et le logement où ils vont être hébergés.

Quant au travail, les affiches placardées en Italie annonçaient qu'il s'agissait d'un *travail souterrain dans les mines belges* sans donner plus de détails. Bien que le travail de mineur n'aie jamais été facile, il faut néanmoins savoir que ce métier était exécrable. Le transport du charbon est une activité très dure, car il faut traîner des matériaux souvent en montant des pentes raides et par des passages qui sont parfois si étroits que les travailleurs sont obligés d'aller à quatre pattes. Autrement dit, l'étroitesse des galeries oblige les mineurs à travailler dans des positions inconfortables.

Le patronat n'avait aucun état d'âme à l'égard des ouvriers mineurs. La population ouvrière était très souvent analphabète et inculte. L'ignorance facilitant l'exploitation, le système n'avait pas intérêt à ce que le monde ouvrier soit « instruit ». Si le mineur voulait une vie décente, il devait travailler dans des conditions très difficiles : 6 jours sur 7 de 10 à 15 heures par jour, pas de congés payés, pas de sécurité sociale, et le travail s'effectuait indifféremment le jour ou la nuit selon les horaires des équipes. Les conditions sanitaires étaient inexistantes engendrant toutes sortes de maladies.

Yves de Wasseige remarque que chaque ouvrier des charbonnages, qu'il travaille au fond ou en surface, risque deux fois plus de perdre la vie dans un accident de travail que le travailleur occupé en métallurgie, dix fois plus qu'un ouvrier textile et plus encore que le bâtiment et la construction ou les transports routiers pourtant considérés comme les plus dangereux. Non seulement les accidents entraînant la mort sont plus fréquents, mais aussi les accidents entraînant une incapacité permanente ou temporaire.

Du total des accidents, 37% sont dus aux éboulements en taille, et 12,5% aux éboulements en galeries. Plus de 80% des abatteurs sont des étrangers dans les mines du Sud : en grande partie, ce sont les Italiens (70% environ). Le grisou (gaz inodore, incolore qui explose à la moindre étincelle), coup d'eau et poussière ne provoquent que peu d'accidents mais ils sont toujours graves et atteignent alors un grand nombre de mineurs.²⁴

On peut résumer en soutenant qu'ils ne sont jamais à l'abri de n'importe quel accident.²⁵

Lucia Gaiardo a recueilli quelques témoignages des travailleurs italiens à propos de la première descente de la cage : *La première fois j'ai eu l'impression d'entrer en enfer.*²⁶ *La première fois que je suis descendu dans la mine, j'ai pleuré.. j'avais été affecté à l'abattage du charbon. Il y avait un vacarme. J'avais l'impression*

²⁴ De Wasseige, Y. (1956). *La sécurité et les conditions de travail dans les mines*, Bruxelles, Études Sociales-La Pensée Catholique, pp. 7-18-29.

²⁵ Pour des informations plus détaillées, vous pouvez consulter le paragraphe 7.6 « Les ennemis du mineur », *Fossiliraptor ransartensis* [en ligne]. Disponible sur : http://www.fossiliraptor.be/carbonifereexploitationminieme.htm#Les_différents_bassins_houillers

²⁶ Témoignage recueilli par Lucia Gaiardo et publié dans *Memoria-immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio*, Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio, Bruxelles, s.n., 1987, p. 80.

*que la terre croulait. Je ne connaissais pas les signaux et, quand ils ont frappé trois coups pour avertir qu'ils remettaient de l'air comprimé dans les marteaux pneumatiques qui étaient rechargés tous les jours, moi, je n'ai pas interrompu mon travail, j'ai été projeté violemment vers l'avant et je me suis trouvé le visage sur le sol.*²⁷

Dans son roman *La légion du sous-sol*, Eugenio Mattiato focalise son attention sur les accidents qui pouvaient se passer dans la mine : *Ce jour, pendant la remontée, l'eau tombait sur les ouvriers emprisonnés dans l'ascenseur à cause d'une rupture d'une conduite sur le puits. La cage émergea par le puits, s'établit comme soutien et l'ouvrier enleva la barrière de sécurité ; les hommes sortirent en lâchant des jurons. Pendant cette manœuvre, ceux qui étaient dans les niveaux les plus bas de la cage restèrent immobilisés dans leurs compartiments quelques mètres au-dessous du sol. La ventilation était si forte qui rendait désagréable leur position, en tenant compte que la plupart d'entre eux étaient trempés jusqu'aux os. Mais que faire? La rupture d'une conduite fait partie de la vie de la mine.*²⁸

Enfin, en lisant le mémoire de Claude Castiau, il décrit la situation d'insécurité des ouvriers dans les mines : *Jusqu'à 1952, la liberté de manœuvre accordé aux « Sociétés Charbonnières » dans les contrats de travail individuels eut comme conséquence que les conditions de sécurité données étaient indubitablement inaptés ; la plupart des migrants arrivaient affaiblis, pas beaucoup habitués aux conditions de travail de la mine. Ils étaient particulièrement vulnérables aux maladies, et la mutuelle comblait les frais seulement six mois après leur arrivée.*²⁹

Giacomo Sartori aussi, dans son roman *L'emigrazione italiana in Belgio*, manifeste le sens de résignation qui envahit les mineurs : *« Qu'est-ce que j'y peux ? C'est la mine ! ». C'est la phrase que les travailleurs se répétaient assidûment. Cette expression exprimait un aveugle fatalisme qui leur auraient exposés de nouveau au danger, comme un peloton de soldats dans une guerre*

²⁷ Ivi, p. 86.

²⁸ Témoignage recueilli par Eugenio Mattiato et publié dans *Memoria-immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio*, Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio, Bruxelles, s.n., 1987, p. 88.

²⁹ Témoignage recueilli par Claude Castiau et publié dans *Memoria-immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio*, Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio, Bruxelles, s.n., 1987, p. 84.

*établie du haut. D'autres personnes croyaient qu'elle exprimait l'angoisse de ne pas adresser la lutte pour la vie vers un métier moins dangereux et crevant.*³⁰

La première descente de la cage dans la fosse était un choc tel que beaucoup refusaient de redescendre une deuxième fois et par conséquent ils étaient considérés comme en rupture de contrat. Ils étaient signalés à la police des étrangers, arrêtés, écroués à la prison de leur arrondissement, et enfin réunis à la caserne du Petit-Château à Bruxelles en attendant d'être renvoyés en Italie.

Le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale estimait en 1951 qu'il était très difficile de dire combien d'Italiens avaient abandonné le travail depuis 1946 et combien étaient retournés en Italie pendant cette période car il n'existe pas de statistiques à ce sujet.

Surtout pendant les premières années, peu de travailleurs italiens furent émus par les risques que le métier faisait courir à leurs poumons.

Le mineur perd sa santé jour après jour, soit que ses forces s'épuisent, soit qu'il soit atteint par la maladie. D'années en années la santé des mineurs se détériore. Les poussières sont nocives, surtout celles de roche parce qu'elles s'incrustent dans les poumons et les rendent durs comme des pierres, les empêchant ainsi de fonctionner, c'est la silicose avec toutes ses variantes.³¹

La silicose est une maladie pulmonaire provoquée par l'inhalation de particules de poussières de silice dans les mines, les carrières, les percements de tunnel. Cette maladie professionnelle irréversible entraîne une inflammation chronique et une fibrose pulmonaire progressive.

À propos de la silicose, Mirthia Schiavo a recueilli le témoignage d'une femme qui avait son mari frappé de cette maladie : *Cette maladie représente une de mauvaises choses qui peut exister : elle ne pardonne pas et provoquera encore de nombreuses victimes. Tous les jours, beaucoup de personnes meurent à l'hôpital où y a été aussi mon mari. Italiens aussi, et pas âgés, entre 30 et 40 ans ; vous pouvez me croire parce que j'ai vécu à l'hôpital nuit et jour et j'en ai vu de toutes les couleurs. Personne ne peut imaginer la douleur qu'on perçoit quand on est*

³⁰ Témoignage recueilli par Giacomo Sartori et publié dans *Memoria-immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio*, Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio, Bruxelles, s.n., 1987, p. 94.

³¹ De Wasseige, Y., op.cit., pp. 31-33.

*parmi tous ces gens. Je n'espère aucun de voir souffrir comme mon mari pour la silicose, aux chiens non plus.*³²



Les mineurs au travail
(Photo des Mineurs au Travail [en ligne]. Disponible sur : <http://kalivie.free.fr/images/travail5.jpg>)

³² Témoignage recueilli par M. Schiavo et publié dans *Memoria-immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio*, Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio, Bruxelles, s.n., 1987, p. 196.



(Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio- CESDEI (1987). Memoria-immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio, Bruxelles, p.89.)

Quant au logement, selon le contrat signé à Milan, les charbonnages devaient procurer aux ouvriers un *logement convenable*, meublé et à prix modéré. Mais ces conditions seront loin d'être celles attendues parce que dans l'immédiat après-guerre, la Belgique devra faire face à une véritable crise du logement. Le gouvernement belge ne prévoit pas de dispositif d'accueil pour les 50.000 travailleurs attendus.³³

Par conséquent, les Italiens vont être logés dans les camps de concentration construits par les nazis pour les prisonniers russes occupés aux travaux de la mine. Il s'agissait de baraquements insalubres de bois, de carton bitumé, ou de tôles ondulées, situés sur des terrains vagues, collés aux terrils ou à voies de chemin de fer. Ces logements étaient assez petits, sans aucun confort et des conditions sanitaires déplorables.

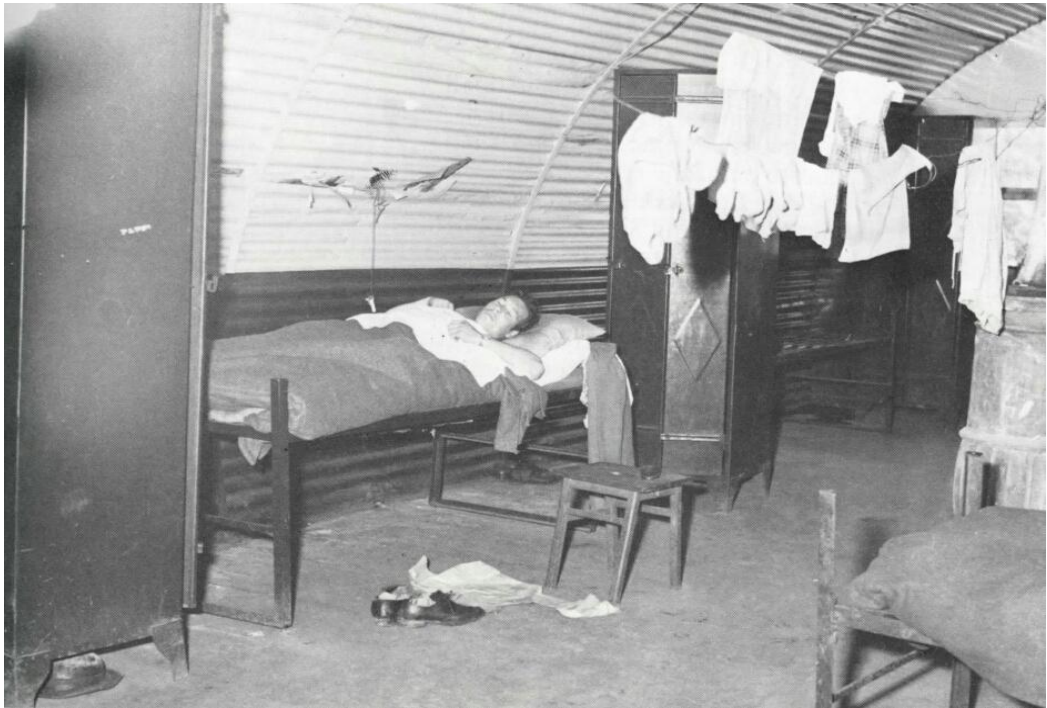
Ce que les Italiens ont appelé « cantina » ce sont les phalanstères organisés pour les héberger en leur fournissant à prix réduit le logement, la nourriture et quelques services accessoires.

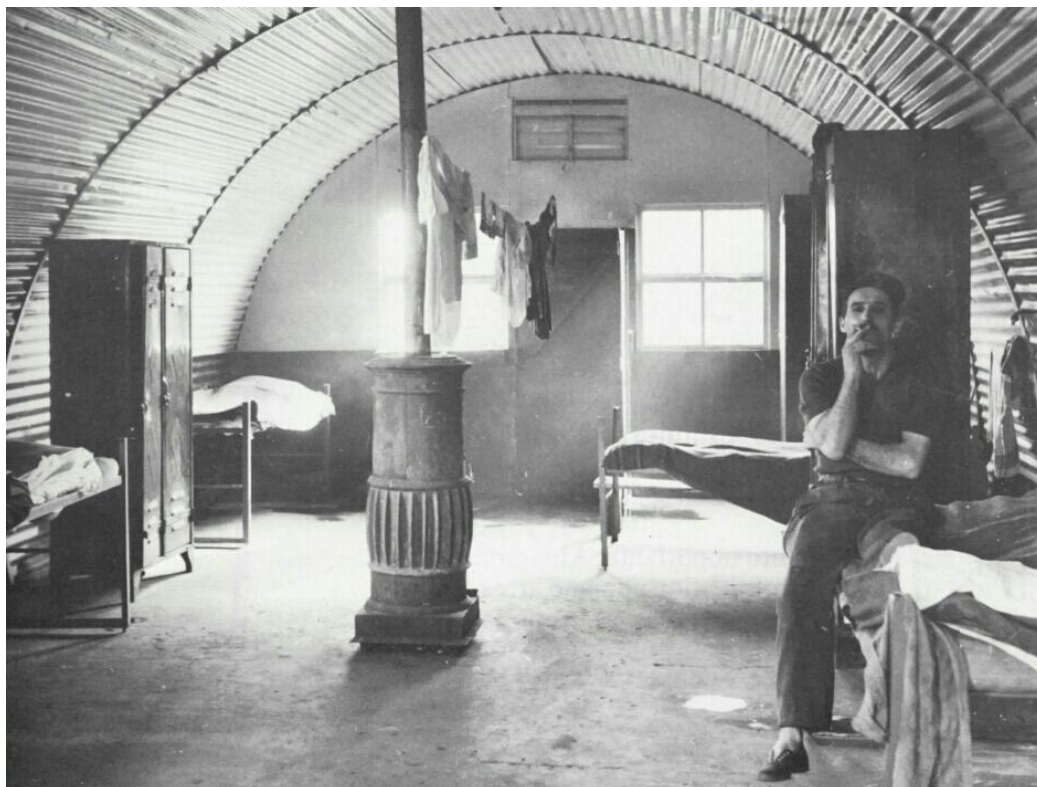
Présentées comme provisoires, ces conditions de logement désastreuses allaient en fait se maintenir longtemps.

P. Abramo Seghetto a recueilli des témoignages parmi les mineurs à propos du logement : *Ils étaient simplement en tôle et ils étaient occupés par les prisonniers jusqu'à 1947. Nous étions la seule famille italienne à vivre à l'intérieur de ces baraques et nous avons une famille estonienne et lettonne comme voisins. Nous sommes restés dans ces baraques pour quatre ans, et puis, ce que nous considérons comme promotion sociale, nous avons déménagé dans d'autres baraques près de là, en bois et papier goudronné.*³⁴

³³ Martiniello, M. et Rea, A. (2012). « Une brève histoire de l'immigration en Belgique », *Égalité des Chances- Fédération Wallonie-Bruxelles* [en ligne]. Disponible sur : http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=34de88390df9c400259cafefed38a7c041d4f702&file=fileadmin/sites/sdec/upload/sdec_super_editor/sdec_editor/documents/2013/Une_breve_histoire_de_l_immigration/Immigration_Final_26_11_12.pdf

³⁴ Témoignage recueilli par P. Abramo Seghetto et publié dans *Memoria-immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio*, Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio, Bruxelles, s.n., 1987, p. 64.





Les logements dans lesquels vécurent les mineurs italiens à leur arrivée en Belgique, après la guerre.

(Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio- CESDEI (1987). Memoria-immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio, Bruxelles, pp.63-65-67.)

En résumé, les conditions de vie et de travail de cette couche de la population étaient extrêmes, pénibles et dangereuses : un peuple complètement abruti et se détruisant à cause de leur précarité.³⁵ Accueillis dans ces conditions, beaucoup d'Italiens considèrent qu'ils ont été des *déportés économiques, vendus par l'Italie pour quelques sacs de charbon.*³⁶

Les années passant, l'accueil s'améliora, mais resta précaire.

³⁵ Site Fossiliraptor ransartensis, « L'aspect social de la vie du mineur » [en ligne]. Disponible sur : http://www.fossiliraptor.be/carboniferesocial.htm#Conditions_de_vie_des_mineurs_grn

³⁶ « *On nous a vendu pour un sac de charbon* » est le refrain que les mineurs italiens fredonnent souvent avec une amertume à laquelle le temps a donné une teinte de stoïcisme.

3. La catastrophe de Marcinelle et l'arrêt de l'immigration

Pendant les dix premières années de l'après-guerre, un millier de mineurs furent frappés par les nombreux accidents de mine.

Angelina Guglielmi a exposé des témoignages à propos des accidents dans la mine : *Ce travail très éprouvant a sacrifié de nombreuses vies humaines ! Ça fait trente ans de la catastrophe de Marcinelle : le grisou enterraient 262 hommes, 136 étaient italiens. Mais il n'a pas représenté le seul moment d'une dure épreuve pour les familles immigrées : de nombreuses fois quelqu'un n'était pas là quand la cage ascenseur remontait du fond. Les familles étaient inquiétées à reconnaître parmi ces visages couverts par la poussière le père, le mari ou le fils.*³⁷

En 1953 ce sont les accidents miniers qui frappent les ressortissants italiens. Le 14 janvier, un premier accident fait huit victimes italiennes à Wasmes. En octobre, à Seraing, quatorze autres Italiens perdent la vie au fond de la mine. Or, ces morts violentes viennent à la suite d'autres tragédies qui, petit à petit, ont conduit les Italiens à faire les comptes. Depuis 1946, ce sont plus de 300 mineurs italiens qui ont perdu la vie dans les mines belges.

Ces épisodes provoquent de violentes réactions de l'Italie. Dans les conditions qui viennent juste de décrire, il suffisait d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres. Cette étincelle est un nouvel accident de la mine qui survient le 24 octobre 1954 au charbonnage du Many. Prenant conscience des conditions d'insécurité dans lesquelles travaillent ses ressortissants, le Gouvernement italien annonça l'interruption des recrutements.

La mesure de fermeture des frontières italiennes aux candidats mineurs remonte à quelques mois avant Marcinelle. Elle est la résultante d'une série d'accidents qui se produisirent dans les mines du Borinage.

³⁷ Témoignage recueilli par Angelina Guglielmi et publiés dans *Memoria-immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio*, Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio, Bruxelles, s.n., 1987, p. 150.

Néanmoins, si l'Italie bloque le courant d'émigrations officielles, le regroupement familial et les mouvements individuels se poursuivent. Les données du recensement de 1970, relatives à l'installation des étrangers en Belgique, montrent que l'Italie, après l'interruption de 1956, continue à fournir le nombre d'immigrés le plus important en Wallonie et au Limbourg.³⁸

Le 8 août 1956, au charbonnage du Bois du Cazier, un wagonnet, mal engagé dans sa remontée vers la surface, sectionne des fils électriques et provoque un court-circuit. Il s'agit d'un banal incident technique qui provoque une catastrophe minière d'une importance exceptionnelle. Elle va être l'épreuve initiatique qui marque par un sacrifice collectif le début de l'intégration des Italiens à la Belgique. Autrement dit, elle a contribué à reposer avec force les aspects liés à l'intégration des étrangers et des responsabilités assumées dans la politique migratoire.

Elle avait frappé surtout la communauté italienne, parmi les 262 victimes on a dénombré 136 Italiens. Elle marque considérablement l'histoire de la présence italienne en Belgique.

À cette occasion, l'Italie - émue par les révélations faites sur les conditions d'insécurité dans lesquelles travaillent ses émigrés - va durcir ses exigences vis-à-vis des mines belges. Comme le rappelle Michel Dumoulin, les catastrophes de Quaregnon et de Marcinelle, en février et août 1956, ponctuent la fin du recrutement italien destiné aux charbonnages.³⁹

Si l'on en croit A. Martens, le détonateur de la crise des relations italo-belges aurait été la catastrophe de Quaregnon en février 1956. Si l'on en croit Fédéchar, la crise remonte à 1953.

De toute façon, dès 1951 les Italiens entravent l'arrivée de travailleurs transalpins en Belgique. Cet élément cache d'autres motifs qui sont notamment la question

³⁸ Site officielle Statistique – Statistics Belgium, « Recensement Général de la Population et des Logements au 1^{er} mars 1991- La population allochtone en Belgique » [en ligne]. Disponible sur : http://statbel.fgov.be/fr/binaries/03_fr%5B1%5D_tcm326-37306.pdf

³⁹ Dumoulin, M., op.cit, p. 27.

des répartitions des dommages de guerre, les revendications italiennes en matière de livraison de charbon belge⁴⁰ et de libre circulation des personnes.⁴¹

Par conséquent, la Belgique, plutôt que de modifier l'infrastructure du travail, va se tourner vers d'autres « marchés » de main-d'œuvre comme l'Espagne, la Grèce, le Maroc et la Turquie.

Beaucoup d'auteurs arrêtent à 1956 l'histoire de l'émigration italienne vers la Belgique. Mais si l'émigration officielle est bloquée, le courant migratoire familial et individuel ne se tarit pas pour autant.

Le 9 décembre 1957 les représentants des gouvernements belge et italien se réunissent à Rome pour le règlement de certaines questions afférentes aux conditions de travail dans les mines et pour la reprise de l'émigration des travailleurs italiens vers les houillères belges.

Avant la reprise de l'émigration, le gouvernement italien s'entoure de toutes les garanties possibles et obtient de nouveaux avantages pour ses ressortissants. Il déclare enfin qu'il est disposé à reprendre l'émigration des travailleurs à partir de septembre 1958.

De 1956 à 1970, un flux continu d'Italiens continue à gonfler la communauté belge, même si l'immigration italienne perd son caractère largement dominant à la suite d'une série de revendications posées par le gouvernement italien et les syndicats belges. On parle notamment des « golden sixties » ou l'âge d'or de l'immigration dans les années 1960 où le gouvernement décide de mettre en place une politique encourageant l'immigration familiale et le regroupement familial pour stabiliser la main-d'œuvre. Ce sera seulement en 1974, après la première grande crise pétrolière, que l'État belge met fin au recrutement de main-d'œuvre étrangère.⁴²

⁴⁰ Les difficultés relatives à la livraison de charbon à l'Italie commencent dès le mois de septembre 1947, puisque l'Italie n'est pas en mesure de payer le charbon auquel elle a droit. Les exportations belges cessent. Par la suite, c'est le prix de vente du charbon belge qui pose problème. En 1950, les besoins en charbon augmentent fortement. L'Italie se tourne vers la Belgique et exige l'application de la clause de 1946. Elle recevra un million de tonnes environ en 1950, même si cette quantité ne correspond pas à celle que l'Italie était en droit de recevoir.

⁴¹ Dumoulin, M., op.cit, p. 49.

⁴² Wayntraub, C., Coeckelberghs, T., Thomson, A. (2015). « Dossier sur l'immigration », *Espace Citoyen* [en ligne]. Disponible sur : http://www.espace-citoyen.be/uploaded/agenda/2013/dossier_immigration.pdf



La catastrophe du Bois du Cazier
(Mines d'histoire[en ligne]. Disponible sur : <http://minedhistoires.org/2011/08/02/la-catastrophe-du-bois-du-cazier-le-55eme-anniversaire/>)

CHAPITRE II^e

L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS

1. Les immigrés de I^{ère} génération et les obstacles à l'intégration

L'histoire de l'immigration tend à nous montrer la répétition de pratiques sociales et politiques, telles que la xénophobie, la ségrégation spatiale, l'infériorisation. Elle s'élabore essentiellement en lien à la figure dominante de « l'étranger », l'Autre, dans un contexte historique et politique donné.

Après un certain temps d'installation et sous condition d'un logement convenable, beaucoup de ceux qui étaient venus seuls en Belgique font venir leur femme et leurs enfants. L'immigration de travail n'est pas uniquement une immigration d'hommes seuls, mais de véritables communautés se reconstituent.

Pour le patronat la solution familiale est, en effet, une garantie de stabilisation de la main-d'œuvre ; pour l'État elle entraîne un surcroît de dépenses en termes d'infrastructure et d'organisation sociale.⁴³

Le regroupement familial prévoit l'installation définitive des populations étrangers et on doit envisager de prendre les mesures qui rendront nécessaires l'intégration sociale et culturelle des groupes allogènes dans le tissu de la Nation.

Comme l'a bien relevé Frank Caestecker, les femmes et les enfants du travailleur étranger ne sont pas en éternelles vacances, elles n'attendent pas tranquillement le retour de la mine de leur mari. La lessive des vêtements de travail des mineurs célibataires, l'entretien d'éventuels hôtes payants doivent compléter le maigre salaire du mineur.⁴⁴

⁴³ Panciera, S. et Ducoli, B., op.cit., p. 17.

⁴⁴ Caestecker, F., « Mineurs d'Europe centrale en Belgique », dans *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Éditions Couleur Livres, p. 167.

L'intégration des immigrés et de leurs descendants au sein de la société belge s'est posée assez tardivement en Belgique. La raison principale qui peut être évoquée pour expliquer ce retard tient au projet migratoire lui-même. Beaucoup d'immigrés ont envisagé leur immigration comme un événement temporaire, et de leur côté, les autorités publiques ont également pensé l'immigration comme un phénomène provisoire.⁴⁵

Globalement, l'État se préoccupe de cette question à partir des années 1980, même si déjà dans les années 1970, plusieurs revendications émergent en faveur de l'intégration des étrangers. La politique concernant les immigrés tend à différer fortement entre la partie wallonne et flamande du pays. Deux conceptions de l'intégration s'opposent alors : celle valorisant la citoyenneté et celle privilégiant la nationalité.⁴⁶

Ce sera depuis 1984 que la Belgique instaure un Code de la nationalité pour améliorer l'accès à la nationalité belge pour les étrangers. La loi de 1991 modifie profondément le Code en simplifiant l'accès aux enfants de deuxième et troisième générations. Autrement dit, elle prévoit une attribution automatique de la nationalité belge aux enfants de générations suivantes nés en Belgique avant qu'ils aient atteint l'âge de 12 ans.⁴⁷

Jusqu'en 1985, un enfant naissant en Belgique de père étranger recevait la nationalité de celui-ci. Depuis les changements récents apportés, un enfant né en Belgique reçoit la nationalité belge si un de ses parents est Belge (1985) ou si les deux parents sont nés en Belgique et y résident pendant les cinq années précédant la naissance (1992).⁴⁸

⁴⁵ Rea, A., « L'étude des politiques d'immigration et d'intégration des immigrés dans les sciences sociales en Belgique francophone », dans *Immigration et intégration en Belgique francophone. État des savoirs*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant, pp. 119-124.

⁴⁶ Wayntraub, C., Coeckelberghs, T., Thomson, A. (2015). « Dossier sur l'immigration », *Espace Citoyen* [en ligne]. Disponible sur : http://www.espace-citoyen.be/uploaded/agenda/2013/dossier_immigration.pdf

⁴⁷ Direction générale Emploi et marché du travail. (2003). « L'immigration en Belgique- Effectifs, mouvements et marché du travail (Rapport 2001) », *Belspo.be* [en ligne]. Disponible sur : http://www.belspo.be/belspo/organisation/publ/pub_ostc/agora/ragee058_fr.pdf

⁴⁸ Grimmeau, J.P., op.cit., p. 119.

L'art.12bis §1er 3° du Code de la nationalité belge (28 juin 1984) énonce que :

L'auteur ou l'adoptant étranger d'un enfant mineur belge, peut acquérir la nationalité belge par déclaration si il vit en Belgique depuis cinq ans, s'il a un titre de séjour à durée illimitée, s'il prouve sa connaissance d'une des trois langues nationales et son intégration sociale et s'il prouve qu'il est bien parent de cet enfant.⁴⁹

Ces révisions du 1985 et 1992 ont diminué l'importance relative des nationalités premières arrivées, pour lesquelles les deuxièmes et troisièmes générations sont plus importantes.

La question de l'intégration induit la notion de participation sociale et politique et donc de citoyenneté. Altay Manço⁵⁰ fait référence à la participation politique. Outre à la facilité de l'accès à la nationalité belge, une autre richesse de la société civile est la création des associations par des migrants. De plus en plus, les décideurs sont conscients de l'importance de ce tissu et des mesures sont proposées pour aider les associations à développer des projets avec diverses dimensions : l'insertion interculturelle, sociale et professionnelle, et enfin co-développement. Leur professionnalisation et leur introduction dans la société civile en général doivent être poursuivies. En région wallonne, par exemple, il est nécessaire d'aider les associations de migrants à se fédérer pour devenir des interlocuteurs réels comme en Flandre. Les acteurs politiques et administratifs ont besoin de formation et d'accompagnement afin de mieux gérer la diversité des publics.⁵¹

Les chances d'assimilation dépendent de la « situation » dans laquelle les immigrés se trouvent placés.

⁴⁹ Site officielle Infor Jeunes-Centre bruxellois d'information des jeunes, « Je suis majeur(e), étranger(ère), parent d'un enfant mineur belge » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.jeminforme.be/droits-citoyennete/devenir-belge/je-suis-majeur-e-etranger-ere-parent-d-un-enfant-mineur-belge>

⁵⁰ Docteur en psychologie et directeur scientifique de l'Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations.

⁵¹ Manço, A. et Sensi, D. (2009). « Politiques d'intégration des migrants au niveau local en Belgique : interview d'Altay Manço et de Dina Sensi de l'IRFAM », *IRFAM (Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations)* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cie.ugent.be/IRFAM/amanco&dsensi.htm>

Quant au logement, la cantine n'est pas un milieu favorable à l'adaptation de l'immigrant pour divers raisons. La vie dans un camp représente un obstacle puisque l'étranger réside à l'écart des autochtones. Dans le domaine alimentaire, il y reste très fidèle aux usages du pays d'origine et du milieu qui lui a élevé parce qu'il vit parmi des compatriotes. Dans le domaine linguistique, la connaissance du français est peu avancée vu que la vie en cantine procure peu de relations avec les Belges.⁵² Quand même, la connaissance de la langue du pays d'accueil dépend des aptitudes et de la volonté des individus, de leur désir de s'installer dans le pays et des facilités qui se présentent pour se familiariser avec la langue locale. Les efforts faits en vue d'apprendre la langue peuvent être un signe de valeur personnelle tout autant qu'une tentative d'intégration au milieu.

Pour faire bref, la situation linguistique des travailleurs immigrés se caractérise par le fait qu'à la maison et dans les contacts familiaux, ils utilisent leur langue maternelle, tandis que sur le travail et dans les contacts avec la population autochtone, ils sont contraints de parler la langue du groupe dominant.

Le père de famille a une connaissance plus qu'approximative du français parce qu'il n'a pas reçu aucune préparation ni avant son départ, ni après son arrivée ; il a fallu qu'il se débrouille.

La langue d'origine reste assez vivante au sein de la communauté immigrée de première génération mais elle reste confinée dans des rôles linguistiques bien déterminés (la famille et les relations privées avec des amis).

L'apprentissage du français se fait par contacts directs entre individus, sur le lieu du travail. Étant donné le niveau insuffisant d'instruction et l'absence de conscience linguistique, cet apprentissage se soldera par une confusion des structures lexicales et syntaxiques des deux systèmes en présence.⁵³

Les immigrés ont conscience de leur infériorité linguistique. Leur compétence lexicale est limitée et variable. Avec la meilleure volonté du monde, le migrant non scolarisé dans le pays d'accueil ne peut s'approprier que de la variété

⁵² Clémens, R., Vosse-Smal, G., Minon, P. (1953). *L'assimilation culturelle des immigrants en Belgique- Italiens et Polonais dans la région liégeoise*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne, p. 135.

⁵³ Henry B. (1985). *Les enfants d'immigrés italiens en Belgique francophone- Seconde génération et comportement linguistique*, Louvain-la-Neuve, Éditions Peeters, p. 28.

dialectale de la classe ouvrière autochtone et le sous-standard de celle-ci. Il vit une situation de « quasi exclusion linguistique ».

La possibilité de retourner en Italie s'il le désire joue également un rôle de nature à entraver son intégration.

Au départ, l'étranger espère à la fois être reconnu dans son originalité culturelle et être accepté dans la société où il vit. L'attitude de la société d'accueil brisera assez rapidement ces illusions en lui faisant sentir qu'il n'est pas semblable aux autres membres du groupe. Cette différence s'accompagnera d'un sentiment d'infériorité que la société insufflera habilement, soit par sa politique de ségrégation sociale, soit par les préjugés et la suspicion qui entourent les relations avec le migrant. Face à ce refus, les aspirations du migrant se réduiront à devenir tout autre que ce qu'il était ou rester lui-même dans une communauté ethnique marginalisée.

L'émigrant doit choisir entre la perte d'identité et l'isolement socioculturel. On assiste fréquemment chez ces travailleurs à une volonté de préserver leur identité propre.

La société d'accueil ne désire pas tellement développer de contacts avec la population étrangère. Vu la position sociale et le faible degré d'instruction des immigrants, elle considère peu gratifiant, voire dégradant d'entretenir des relations avec eux. Les relations avec le pays d'accueil se limitent au monde du travail.⁵⁴

Sur le plan professionnel, les travailleurs se résignent à la mine et s'efforcent de s'y adapter. La durée de l'assimilation au travail varie suivant les individus. Pour certains l'adaptation ne se fait pas, tandis que d'autres deviennent de bons abatteurs ou des mineurs qualifiés. L'intention du migrant est de rentrer rapidement au pays, une fois fortune faite. Cette volonté se paie donc en heures supplémentaires et en travaux dangereux qui laissent juste le temps nécessaire pour le repos.

Ce premier paragraphe peut être conclu en citant une affirmation de Franklin Nyamsi⁵⁵ à propos de l'intégration des étrangers en Belgique. Pendant une conférence délivrée en 2011 à Bruxelles, il vise à brosser un tableau complet de la

⁵⁴ Ivi, pp. 71-73.

⁵⁵ Professeur Agrégé, Docteur en Philosophie de l'Université Charles de Gaulle-Lille 3.

question de l'immigration et à la fin il déclare : « *Pédale, immigré, pédale, car l'intégration est une route longue en pente raide* ». ⁵⁶

2. Les enfants de II^e génération et le bilinguisme

La croissance des enfants dans la Belgique joue un rôle important comme facteur d'assimilation pour la famille immigrée. Le milieu agit précisément sur eux au moment où se développent leurs facultés, où leurs jeunes intelligences s'ouvrent et où ils se destinent à un avenir dans le pays d'accueil. ⁵⁷

L'école leur apprend à penser et à sentir, à agir et à s'exprimer comme des Belges. Aucune distinction n'est faite entre eux et les Belges par les instituteurs même s'ils se retrouvent confrontés à une difficulté à laquelle ils n'étaient pas préparés : l'apprentissage du français ou du néerlandais à des enfants étrangers. Si le travail a été le lieu d'intégration pour les pères et pour les mères, l'école a assuré ce rôle pour les jeunes immigrés. ⁵⁸

Elle les intègre à la communauté locale, les traite sur un pied d'égalité avec les Belges et les fait participer à la vie du milieu de la même façon que les autochtones. C'est comme ça que les enfants pénètrent dans le milieu belge par l'école qui a une grande force assimilatrice. La problématique de l'intégration, de l'égalité, constitue l'élément clé pour la compréhension du fait migratoire.

Chez les enfants, l'usage du français et de l'italien est un signe d'évolution et la connaissance de la langue d'accueil fait d'eux les agents de liaison entre leurs parents et la communauté belge. Ces jeunes deviennent leurs interprètes et contribuent à l'intégration des immigrants de la première génération.

En résumé, le plus important facteur susceptible de faire progresser l'intégration des Italiens adultes au milieu belge réside dans la présence d'enfants et surtout d'enfants en âge d'aller à l'école belge. Par conséquent, les parents ont le désir de

⁵⁶ Nyamsi, F. (2011). « La question de l'immigration et le problème de l'intégration des étrangers en Belgique », *CEBAPH (Cercle Belgo-Africain pour la Promotion Humaine)* [en ligne]. Disponible sur : <http://cebaph.blogs.lalibre.be/media/00/02/1174186988.pdf>

⁵⁷ Clémens, R., Vosse-Smal, G., Minon, P., op.cit., p. 89.

⁵⁸ Caestecker, F., Morelli, A., Rea, A. (2014). « Histoire de l'immigration en Belgique au regard des politiques menées », *Vivre en Belgique* [en ligne]. Disponible sur : http://www.vivrebelgique.be/11-vivre-ensemble/histoire-de-l-immigration-en-belgique-au-regard-des-politiques-menees#toc_marker-9-1

rester en Belgique, non pour eux-mêmes qui conservent la nostalgie du pays natal, mais pour assurer à leurs fils, un avenir meilleur que le leur.⁵⁹

La seconde génération d'immigrants qui a grandi dans le pays se trouve plus avancée dans la voie de l'assimilation. Elle cherche en principe à s'intégrer et à construire dans le pays d'accueil son propre avenir. C'est en sortant du milieu familial que les petits étrangers se transforment. L'apprentissage de la langue est perçue comme un moyen d'intégration, un instrument de mobilité sociale.

Cette génération a vécu indirectement l'intégration difficile de la première et a subi les conséquences de sa marginalisation. Par contre, la langue des autochtones jouit d'un immense prestige et son apprentissage donnera accès à la réussite refusée jusqu'alors à la génération précédente. C'est ce qui explique l'abandon presque complet et spontané de la langue maternelle, au moins dans les relations autres que familiales.

Les membres du personnel enseignant estiment que l'influence de la famille et le fait de continuer à parler l'italien au foyer affaiblit l'action assimilatrice de l'école.

Tandis que, dans le milieu familial, les enfants emploient leur langue maternelle avec leurs parents ; dans le milieu scolaire, le français est la seule langue utilisée.

D'une part, le réseau entre les enfants est symétrique où le français domine ; d'autre part, le réseau entre parents et enfants est dissymétrique.

Pour l'enfant, les confrontations entre les deux sous-systèmes reconnaissables, la famille et l'école, sont à la fois stimulantes et restrictives : stimulantes parce qu'elles émanent d'instances qui font autorité ; restrictives, parce qu'elles ne sont chaque fois que des fragments d'une offre plus globale et parce qu'aucun des deux sous-systèmes ne peut en lui-même aider beaucoup l'enfant à y voir plus clair dans le puzzle que constitue sa vie. Dès lors, l'enfant aura souvent tendance à considérer le système mixte, à savoir le « peer group » dans la rue, comme le milieu le plus « fiable ». En fait, sans le vouloir et sans en être conscient, l'école et la famille suscitent bien plus d'attentes et de demandes qu'elles ne peuvent ensuite en satisfaire.⁶⁰

⁵⁹ Clémens, R., Vosse-Smal, G., Minon, P., op.cit., p. 115.

⁶⁰ Leman, J., « La socialisation des enfants de seconde génération dans une perspective socio-culturelle et anthropologique globale », dans *L'immigration italienne en Belgique. Histoire, langues, identité. Études réunies par Roger Aubert*, Bruxelles, Éditions Oleffe, 1985, pp. 71-72.

L'intégration est ralentie par le milieu familial où le comportement reste différent de celui des autochtones. Parmi les jeunes, le taux de francophonie est très élevé au sein de la famille et il l'est beaucoup plus à l'extérieur. Par ailleurs, l'italien apparaît comme une langue « extérieure » aux jeunes.⁶¹

À vrai dire, l'italien et le français devraient coexister car ces langues ont deux fonctions différentes. L'une (le français) correspond à ce qui est vécu à l'extérieur, aux relations d'ordre public, l'autre (l'italien) au privé, à l'affectif. Elles sont toutes les deux indispensables parce qu'elles renvoient à deux histoires et ouvrent deux perspectives, deux possibilités différentes. La langue de la deuxième génération devrait donc être un bilinguisme parfait exprimant en profondeur la double appartenance qui a modelé la spécificité de ce type de « composé » humain. Il est souhaitable d'envisager non seulement une coexistence des deux langues et donc des deux cultures, mais une fécondation de l'une par l'autre.⁶²

3. Le sentiment de la double identité

Une des questions majeures qu'on se pose au sujet du jeune immigré est celle relative à l'identité. Son identité sera étroitement liée à sa position, son parcours social, son passé ou le passé de sa famille seront étroitement liés à son présent. L'école a une influence sur la construction identitaire.⁶³

Bernadette Henry fait une distinction entre la première et la seconde génération immigrées qui vivent le problème de l'identité de façon différente. Alors que la première génération détient quelques bribes réellement vécues d'un passé culturel dans lequel elle peut se réfugier, ses enfants n'ont connu qu'indirectement et de façon stéréotypée des fragments culturels originaires. Pour le reste, leur cadre culturel est constitué par la société d'accueil. La majorité des jeunes ne se

⁶¹ Centro di Azione Sociale Italiano, Università Operaia. (1982). *La seconde étape du voyage: réalité et perspectives de la deuxième génération italienne en Belgique*, Bruxelles, s.n., pp. 73-75.

⁶² Ivi, p. 138.

⁶³ Ivi, p. 31.

reconnaissent pas dans la culture sclérose de leurs parents mais sont traités comme des étrangers par la communauté d'accueil.

Face à cette hostilité, la seconde génération ne dispose donc pas de références culturelles solidement enracinées auxquelles d'accrocher. Il en résulte des phénomènes de désorientation et de perte d'identité qui frappent davantage la seconde que la première génération.

Compte tenu de la situation socioculturelle de l'immigré, les phénomènes culturels les plus fréquents sont la réclusion culturelle (comportant l'adaptation minimale à la société d'accueil) et l'assimilation partielle.

Quant à la réclusion culturelle, la culture d'origine demeure dominante au niveau de la première génération et l'insertion dans la vie et dans la culture du pays d'accueil reste réduite. Les premiers migrants tentent de perpétuer les traditions originaires et la langue d'origine au sein de la famille et impriment à leurs fils une façon d'être et de se comporter. La première génération a dû se créer son espace dans le pays d'arrivée et a rencontré une opposition du milieu autochtone. Dès lors, le sentiment d'appartenance à une communauté ethnique particulière a été vivifié et renforcé.

Ces migrants croient avoir préservé leur identité mais au fil des années d'implantation, celle-ci a fini par s'éroder. Ils évoquent leur pays d'origine, sans savoir qu'ils ne le représentent plus, au point même d'en être une caricature. Leur culture n'est plus implantée dans son milieu originel et n'est plus alimentée par des courants nouveaux : elle n'évolue donc plus au même rythme et perd sa vigueur. Au pays natal, les « vieux émigrés » se sentent déphasés, ou bien leurs familiers ne les reconnaissent plus comme un des leurs. Ils se sont « belgicisés ».

Une certaine tension règne dans les familles immigrées, due à l'instabilité économique, à la condition même d'immigré, aux préjugés continus à affronter. Cette tension et cette inadaptation compromettent l'avenir de la seconde génération.

Quant à l'assimilation partielle, le processus d'acculturation cherche à transformer l'individu en quelqu'un d'autre et l'oblige à prendre et à faire sienne des valeurs qui peuvent être contradictoires avec celles du pays d'origine. L'immigré de

première génération sacrifie les éléments les plus superficiels de son originalité culturelle à la sauvegarde de son statut économique.⁶⁴

L'immigration déclenche généralement un processus de confrontation entre plusieurs systèmes culturels. Dès son arrivée à l'étranger, l'immigrant découvre un milieu socioculturel différent du sien et dans lequel il doit continuer à vivre tous les jours. Les contacts quotidiens entretenus avec la société d'accueil provoquent chez le migrant une prise de conscience et une mise en question de son identité.

Comme l'a judicieusement décrit Madame Henry :

L'immigré se sent devenir peu à peu l'homme « d'entre-deux-mondes et de nulle part ». Il fait l'objet d'une double exclusion: repoussé par son pays natal (incapable de l'assister), il séjourne dans une société d'accueil qui ne reconnaît son originalité que pour la nier et la réduire.⁶⁵

Gardner et Lambert ont précisé que la perte de l'identité favorise l'abandon d'une langue. Ce phénomène se rencontre davantage chez la seconde génération née ou scolarisée dans le pays d'arrivée. Se sentant en apparence en égalité avec les autochtones, les jeunes immigrés n'éprouvent plus la nécessité de parler leur propre langue, du moins dans les circonstances publiques. La langue maternelle ne sert plus de véhicule de communication que dans les relations privées (en famille, entre amis) et s'éteint avec la disparition de ces circonstances elles-mêmes. Dans ce processus d'acculturation linguistique, l'école et le travail jouent, eux aussi, un rôle déterminant.⁶⁶

Au-delà du caractère principale du bilinguisme qui nous avons analysé dans ce chapitre, il y a toute une série d'autres questions qui se posent à la deuxième génération. C'est le cas, par exemple, du conflit de générations (parents - fils) et de l'impossibilité de maintenir une fidélité entre les propres origines et la société d'accueil. Nous réserverons l'étude de ces problématiques au dernier chapitre, au moment de l'analyse de l'écrivain Girolamo Santocono.

⁶⁴ Henry B., op.cit., pp. 77-80.

⁶⁵ Ivi, p. 57.

⁶⁶ Ivi, pp. 22-23.

CHAPITRE III^e

LA LITTÉRATURE DE L'IMMIGRATION ITALIENNE EN BELGIQUE

1. La I^{ère} et II^e générations d'écrivains

Anne Morelli s'est interrogé si existe vraiment une littérature italienne de Belgique. Son anthologie réalisée par une équipe du Cesdei (Centro Studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio)⁶⁷ tend à le prouver en expliquant que certains venus pour travailler ont aussi pris la plume.

Baptisé *Rital-littérature, anthologie de la littérature des Italiens de Belgique*, l'ouvrage recense et analyse en effet plus de deux cents livres édités au cours des cinquante dernières années par les immigrés italiens en Belgique. En particulier, seuls les ouvrages publiés à partir de 1946 par les Italiens ayant vécu longtemps en Belgique ont été retenus. On se trouve face à un large corpus de textes, pas moins de 70 écrivains amateurs et professionnels, et de nombreux autres qui n'ont jamais publié leurs œuvres doivent être encore ajoutés.

La date (1946) a été choisie parce qu'elle marque le début des négociations entre la Belgique et l'Italie qui aboutiront à la signature du protocole.

Jeannine Paque parle d'une « Ritalie », c'est-à-dire une province non officielle mais bien réelle qui n'a ni gouvernement ni statut spécial ni même de frontières bien nettes. C'est sous ce nom qu'il indique « toutes générations confondues, les membres de l'importante communauté italienne installée en Wallonie ».⁶⁸

Les premiers habitants de la Ritalie sont arrivés par dizaines de milliers dans l'immédiat après-guerre où un italien valait un sac de charbon.

⁶⁷ Il s'agit d'un groupe pluridisciplinaire qui s'est réuni pendant plus de trois ans pour organiser un corpus de la production littéraire des Italiens de Belgique et réfléchir à la manière de le traiter. Ce groupe s'est révélé d'une grande stabilité et s'est manifesté à la fois par sa diversité et ses points communs. Sa diversité était celle de la formation de ses membres: linguistes, historiens, psychologues, mais aussi bibliothécaires ou cinéastes, formés dans diverses universités ou écoles belges ou italiennes.

⁶⁸ Paque, J. (2001). « Histoires de l'histoire : il était une fois en Ritalie... », *Revue de littérature comparée* (n°299), p. 429.

S'il existe en Belgique une production littéraire italienne originale, l'épithète de nationalité n'est pertinente que pour signaler l'origine des producteurs, car cette littérature n'appartient pas davantage à un corpus italien. Cette « rital-littérature » tire sa spécificité d'un partage entre l'attachement au passé de l'origine et la prégnance du présent revendiqué, entre la nécessité de proclamer sa différence et le naturel de l'assimilation.

Pour la littérature italienne de Belgique, la progression dans le temps s'est en général traduite par une progression du littéraire aux dépens du référentiel.

Ces écrivains italiens estiment pouvoir revendiquer un monopole, celui de l'authenticité du témoignage sans doute, mais surtout le monopole d'une parole singulière.⁶⁹

Dans la première génération des auteurs, les ex-mineurs sont assez nombreux, les femmes rares et les deux genres les plus fréquents sont la poésie (mode d'expression littéraire très populaire en Italie) et le témoignage.

La catégorie sociale des ex-mineurs est forcément bien représentée puisque la quasi-totalité des Italiens entrés en Belgique de 1946 à 1956 ont été appelés pour travailler dans les charbonnages.

La sous-représentation des femmes dans cette génération n'est pas caractéristique du milieu italien. Elles étaient peu nombreuses parce qu'elles se dévouaient à leur famille et à entretenir leur maison. Elles n'osaient pas à se soustraire à ces obligations au profit d'activités « non-productives » comme l'expression littéraire.

La poésie est un genre noble et achevé même s'il s'agit d'une versification intuitive ne répondant pas aux règles d'usage. Elle représente une revanche pour les « colonisés » de la culture, contraints à parler une langue qui n'est pas la leur.

Comme l'a bien relevé Elena Longo :

[...] la poésie était la forme d'expression première des sentiments simples, c'est tout naturellement que nous pouvons affirmer que notre émigration, quand elle chercha un mode d'expression qui lui permit de rivaliser avec la culture nouvelle qu'elle rencontrait, choisit et adopta la poésie ; cette poésie qui permet l'expression d'un sentiment, même

⁶⁹ Ivi, p. 432.

profond, avec peu de paroles brutes assemblées dans une grammaire primitive et liées par des rimes incohérentes.⁷⁰

En lisant l'anthologie de Madame Morelli, nous pouvons constater qu'il y a plusieurs écrivains qui se sont dédiés à la poésie comme Giovanni Montagna⁷¹, Lino Biondi⁷², Ferruccio Pizzinato⁷³, Franco Bastreggi⁷⁴, Walter Zacca⁷⁵, Edoardo Sauli⁷⁶, Teresa D'Intino⁷⁷ et Angelo Fratangelo⁷⁸.

La poésie représentait pour eux une sorte de défoulement et une nécessité pour anesthésier des blessures dues à l'éloignement du pays natal.

À côté de la poésie, le témoignage de la littérature personnelle occupe une place de choix parmi ces auteurs. Souvent il est le rappel d'événements traumatisants que d'autres ont tout fait pour oublier, et donc les thématiques considérées sont l'immigration, la nostalgie, le nouveau pays, la première descente dans la mine, les espoirs.

À ce propos, parmi les principales figures de la littérature italienne en Belgique on parle de Carmelo Sità⁷⁹, Donato del Galdo⁸⁰, Antonio Bonato⁸¹, Ferruccio Esposito⁸², Eduardo Capuano⁸³ et Raul Rossetti⁸⁴.

Tous ces auteurs qui font partie de la première génération ont comme caractéristique commune d'écrire dans la langue maternelle, l'italien.

La deuxième génération d'écrivains, constituée d'hommes et de femmes ayant généralement bénéficié d'une longue scolarité, se tourne quant à elle plus facilement vers les genres romanesque et théâtraux.

⁷⁰ Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio- CESDEI (1996). *Rital-littérature, Anthologie de la littérature des Italiens de Belgique*, Cuesmes, Editions du Cerisier, p. 72.

⁷¹ *Ormeggi*, 1951; *Brezza serale*, 1956; *Divertimenti e Favole*, 1970; *Ariosteche*, 1972; *Testamento*, 1974.

⁷² *Le mie speranze*, 1982.

⁷³ *La poesia degli Emigrati*, 1970; *La poesia degli Italiani nel Benelux*, 1971.

⁷⁴ *Carnevale*, 1955 (Prix Lerici); *Liza Elia*, 1992; *Leonore*, 1994.

⁷⁵ *Le mie speranze*, 1985.

⁷⁶ *Via Crucis*, 1957.

⁷⁷ *Terra Mia*, 1981 ; *Il Passato e la Promessa*, 1991.

⁷⁸ *Alla mia terra lontana*, 1990.

⁷⁹ *Ritorno a Salicia-Storia di un emigrante calabrese*, 1993.

⁸⁰ *Vita di contadini*, 1981.

⁸¹ *Memorie di un minatore*.

⁸² *Requiem per un emigrante*, 1987.

⁸³ *Alle soglie dell'Europa. Considerazioni varie di un agronomo*, 1991.

⁸⁴ *Schiava di vetro- Memorie di un minatore*, 1989.

Parfois le roman est une solution de rechange à la littérature personnelle et, sous la forme romanesque, les origines et le souvenir des proches interviennent largement ou par petites touches selon les romanciers.

Classés par ordre chronologique, les septante auteurs repris dans l'anthologie portent des noms tantôt célèbres et tantôt inconnus. À côté de Carlo Masoni⁸⁵, Francis Tessa⁸⁶, Nicole Malinconi⁸⁷, Girolamo Santocono⁸⁸ ou Thilde Barboni⁸⁹, des auteurs de moindre renom (Ugo Crespini⁹⁰, Rossano Rosi⁹¹) ajoutent en effet les couleurs de leur Italie au panel de textes reproduits dans cette anthologie. Ils font partie des ces écrivains « ritaliens » qui, par leurs romans, ont marqué la littérature française de Belgique.⁹²

Quant au théâtre, Jean Delval s'intéresse à expliquer que :

On peut dire que la culture théâtrale populaire et contemporaine de Wallonie a été largement tributaire de l'inventivité des Italiens de la deuxième génération, en particulier.

Les motivations qui ont conduit ces immigrés à s'emparer du théâtre-action sont certainement multiples. Raconter le déracinement ? sans doute, mais ce n'est pas, à mon avis, l'essentiel. Raconter le voyage du père, en son lieu et place, lui qui en a été empêché par la nécessité quotidienne et peut-être par un manque de maîtrise de la langue ? il y a cela, il s'y trouve une manière de rendre hommage au père. Affirmer une appartenance ? oui, mais de classe ; et non de forme nationaliste. Prendre plaisir à se faire écouter alors qu'on est plutôt catalogué parmi les hommes sans voix ; écrire de la fiction en langue française, alors qu'on est réputé disposer de peu de verbe ? sans aucun doute et cela doit se goûter comme la douce saveur d'une revanche intelligente.⁹³

Il convient ici de mentionner ceux qui ont privilégiés le théâtre, c'est le cas de Jenny D'Inverno, Bruno Ducoli, Juliette Dellamaria, Alex Millon, Giovanni Orlandi, Pietro Pizzuti, Carmelina Carracillo et Vincent Trovato. Ils considèrent que le théâtre fournit un des moyens d'expression parmi les plus pédagogiques vu

⁸⁵ *Ottignies-Louvain-la-Neuve*, 1987 ; *Autrement dit. Petites chroniques des choses de la vie*, 1994.

⁸⁶ *Les enfants polenta*, 1996.

⁸⁷ *Hôpital silence*, 1985 ; *Exils* ; *L'attente*, 1989 ; *Nous deux*, 1993.

⁸⁸ *Rue des Italiens*, 1986, qui a été le meilleur succès de librairie de la « Rital-littérature » de Belgique, œuvre dans laquelle toute une génération s'est retrouvée.

⁸⁹ *L'exil du Centaure*, 1982 ; *Les nuits de satin blanc*, 1983 ; *Les voisins de la comète*, 1985 ; *Affaires de famille*, 1987 ; *L'île captive*, 1988 ; *Maman vit sa vie*, 1995.

⁹⁰ *Gustavson*, 1982.

⁹¹ *Les Couleurs*, 1994.

⁹² Aline, L. (2010). « Italie et Francophonie », *Revue Sources* [en ligne]. Disponible sur : http://www.mplf.be/index.php?mact=ProtocoleAffichage,cntnt01,personne,0&cntnt01CONTACT_ID=2069&cntnt01id_categorie=14&cntnt01returnid=97

⁹³ Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio- CESDEI, op.cit., p. 175.

qu'il permet la réappropriation de la parole et l'apprentissage de la démocratie. Tous ces auteurs écrivent alors le plus souvent en français, ou en néerlandais, voire en wallon, les langues du pays dans lequel ils s'insèrent progressivement. Si leurs thématiques restent relativement marquées par l'exil, la nostalgie et la recherche d'identité, ils épousent généralement les courants littéraires propres à tous les écrivains de leur temps.⁹⁴

Pourtant, il faut préciser qu'aussi parmi la deuxième génération on retrouve quelqu'un qui continue à utiliser la poésie comme forme d'expression, tels que Anita Nardon⁹⁵, Rio di Maria⁹⁶, Anita Beni⁹⁷ et Carino Bucciarelli⁹⁸. Ils sont les dignes représentants d'une tendance poétique bien ancrée dans la tradition littéraire italo-belge.

Dans son article « Production littéraire des Italiens de Belgique depuis 1945 », Massimo Bortolini s'arrête brièvement à deux observations. La première s'intéresse à la proportion anormalement élevée d'écrivains ouvriers qui pourrait s'expliquer par le choc d'une « transplantation » d'un lieu à un autre, d'une réalité à une autre qui « oblige » à raconter ce qui se passe. On y retrouve les suivants topoi et thèmes : le voyage vers l'inconnu, la première blessure, le contact et la confrontation avec une réalité complètement différente que celle que l'on a laissée. Quant à la seconde observation, elle touche la place prépondérante de la poésie. L'écrivain décrit la poésie comme « le genre populaire par excellence (avec la chanson), pratiqué par les plus grand nombre ». En ce qui concerne la lecture de la poésie, les enquêtes révèlent depuis longtemps que ce n'est pas un genre qui marche auprès du (grand) public.⁹⁹

⁹⁴ Haubruge, P. (1996). « Les plumes métisses de la Rital-littérature », *Les Archives du Soir* [en ligne]. Disponible sur : <http://archives.lesoir.be/les-plumes-metisses-de-la-rital-litterature-t-19960619-Z0C7Z3.html>

⁹⁵ *La terre au goutt de sel*, 1964.

⁹⁶ *A travers l'aube*, 1973 ; *Festin de lumière*, 1975 ; *Dérive d'azur*, 1977.

⁹⁷ *La mort de l'enfant*, 1965 ; *L'année féconde* (en cours); *L'année du grand journal* (en cours); *L'année du grand désir* (en cours) ; *Le grand blanc* (en cours).

⁹⁸ *La mutine* (1983) ; *Les Conquérants* (1984) ; *Le jour d'Aytilla* (1985) ; *Une amie vous parle* (1988) ; *Conversation dans une chambre d'Europe* (1993).

⁹⁹ Bortolini, M., « Production littéraire des Italiens de Belgique depuis 1945 », *Limag - Littérature du Maghreb* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.limag.com/Textes/Collimmigrations1/Bortolini.htm>

Le pouvoir de ce genre s'explique aussi par le fait que celle-ci nécessite peu de connaissances linguistiques ou grammaticales. Avec peu de mots, peu de moyens on peut exprimer une idée, un sentiment.

Monsieur Bortolini met en évidence aussi une répartition en trois groupes :

1. Les personnes arrivées ou nées en Belgique avant 1940-45 : il s'agit d'une deuxième génération, c'est-à-dire les enfants venus vers les années 20, soit pour y travailler dans les mines, soit comme opposants et/ou intellectuels. Ils ont conscience des origines, mais ils ne les utilisent pas comme sujet d'écriture. La Belgique c'est chez eux et par contre l'Italie est peu présente. Dès lors on ne trouve aucune nostalgie dans ces textes.

2. Les personnes arrivées en Belgique après 1945 pour y travailler : il s'agit surtout des personnes venues travailler dans les mines, mais il ajoute des exceptions comme Francis Tessa, Bruno Ducoli, Rosario Solami qui arrivent dans les années 60 pour des motifs différents, et qui ont une approche voisine de l'immigration. On trouve chez eux une volonté de témoigner, de raconter son histoire. D'ailleurs, le thème central de leurs écrits est la nostalgie et, la poésie et le récit de vie dominant. Il n'y a pas ici volonté de faire carrière littéraire mais on veut seulement témoigner. Ces textes sont importants comme témoignages de première main sur ce que fut le vécu des premiers immigrés italiens ou comme approche psychologique des phénomènes de nostalgie ou le travail de la mémoire dans la perception ou la transformation du passé afin de recréer un paradis perdu.

3. Les personnes arrivées ou nées en Belgique après 1945 : il s'agit d'une deuxième génération, où l'immigration (sauf Girolamo Santocono) n'est pas la matière première de leurs textes. Ils abordent des thématiques comme la mort, la vie, l'amour, et ils n'utilisent pas leur origine italienne parce que ce qu'ils veulent c'est d'écrire et être reconnus comme écrivains.

Silvia Lucchini souligne l'importance de l'écriture pour les personnes ayant connu l'expérience de l'immigration. À son avis, il est nécessaire prendre acte tout d'abord que c'est par des mots que chacun souffre et que c'est par des mots que l'on guéri de cette souffrance.¹⁰⁰

¹⁰⁰ Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio- CESDEI, op.cit., p. 141.

C'est évident que c'est bien quelque chose qui concerne tout le monde et pas uniquement les immigrés, qu'ils soient écrivains ou non.

Dans le pays d'arrivée, l'étranger doit non seulement affronter une situation précaire et économiquement difficile, mais il doit surtout se situer face à la dévalorisation venant du discours ambiant qui dépeint l'immigré comme un profiteuse, un raté, de toute façon comme quelqu'un de moindre valeur. Du point de vue psychologique, c'est cela le traumatisme de l'immigration. Et comme l'a judicieusement noté Madame Lucchini « comme tout autre traumatisme psychologique, c'est une question de mots ».¹⁰¹

Dans cette situation, les immigrés doivent trouver d'autres mots pour revaloriser leur parcours aux yeux de tout le monde. S'ils écrivent, c'est sans doute parce que, outre la raison précédemment évoquée, d'autres s'y ajoutent.

L'immigrant est parti seul et seul il se retrouve dans la société d'arrivée, pourtant il n'a souvent pas grand monde à qui parler et avec qui partager de nouveaux mots. Donc, chocs matériels et culturels ont été intenses pour la première génération et la feuille de papier a souvent été découverte comme première compagne dans la solitude.

Anne Morelli décrit que le choc du déracinement provoque une crise :

Il s'agit comme d'une tentative de réparation de soi devant les ébranlements de notre psychisme. Le passage à l'acte d'écriture serait alors une forme d'autothérapie qui devient pour certains inévitable et vitale. La crise existentielle que crée le déracinement (celui de l'auteur ou celui de ses parents qu'il vit par procuration et qu'il veut compenser) déboucherait donc plus fréquemment que dans les milieux sédentaires, de niveau social équivalent, à des créations littéraires.¹⁰²

L'écriture remplace cette absence de communication ou d'implication dans les mouvements actifs et associatifs. On n'écrit pas seulement pour soi mais pour partager de nouveaux sens. Écrire c'est laisser une trace au-delà de la mort, c'est communiquer, non seulement avec ses contemporains mais également avec les générations à venir. Et justement, par rapport à d'autres formes d'arts, l'écriture est celle qui met en contact direct avec les mots, par des instruments à la portée de tout le monde.

¹⁰¹ Ivi, p. 143.

¹⁰² Ivi, p. 17.

Il me semble que Giovanni Dotoli commente intelligemment : « Derrière l'écriture de la vie intérieure et de la souffrance, il y a l'impatience de reconstruire l'homme, en le cherchant dans les abîmes de son propre passé ».¹⁰³

Il est très intéressant à ce sujet de rappeler la problématique de la langue d'écriture. Le concept sociolinguistique « d'insécurité linguistique » indique le produit psychologique et social d'une distorsion entre la représentation que le locuteur se fait de la norme linguistique et celle qu'il a de ses propres productions.

Il y a insécurité dès que le locuteur a d'une part une représentation nette des variétés légitimes de la langue (norme évaluative) mais que, d'autre part, il a conscience de ce que ses propres pratiques langagières (norme objective) ne sont pas conformes à cette norme évaluative. Il y a au contraire sécurité dans les deux cas suivants : (a) quand la pratique d'un locuteur est à ses yeux suffisamment conforme à la norme évaluative ; (b) quand sa pratique n'est pas conforme à la norme mais qu'il n'en a pas conscience.¹⁰⁴

Pour conclure, on peut constater que cette littérature des Italiens de Belgique a été définie par Madame Morelli comme « une littérature des funambules », c'est-à-dire composé par des auteurs avançant prudemment sur une corde tendue entre deux cultures avec lesquelles ils tentaient d'établir ou de maintenir un contact. Mais au fil du temps, cette littérature s'est modifiée. Elle était considérée en Italie aussi bien comme une littérature « mineure » parce qu'écrite en dehors du pays, que comme littérature étrangère car écrite en française. C'est ainsi que la production littéraire des Italiens n'a d'avenir qu'en Belgique.

Monsieur Bortolini conclut que la production littéraire des Italiens est trop jeune (et est à venir), pour que l'on puisse d'ores et déjà la fixer dans des schémas d'analyses définitifs.¹⁰⁵

¹⁰³ Dotoli, G. (1997). *Le récit méditerranéen d'expression française 1945-1990*, Fasano, Schiena-Didier Érudition, p. 29.

¹⁰⁴ Denis, B. et Klinkenberg, J.M. (2005). *La littérature belge- Précis d'histoire sociale*, Loverval, Éditions Labor, p. 58.

¹⁰⁵ Bortolini, M., « Production littéraire des Italiens de Belgique depuis 1945 », *Limag - Littérature du Maghreb* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.limag.com/Textes/Collimmigrations1/Bortolini.htm>

2. Pourquoi choisir d'analyser Raul Rossetti et Girolamo Santocono ?

Ce corpus général, qui nous avons décidé d'examiner dans le paragraphe précédent, semble être le reflet des histoires de la littérature italienne en Belgique. Les deux écrivains qui sont analysés dans les chapitres suivants (Raul Rossetti et Girolamo Santocono) ont une écriture qui intègre totalement leur appartenance au milieu de la mine.

Dans leurs ouvrages, ils s'expriment à la première personne et présentent le narrateur comme le témoin direct de ce qui est raconté. Au niveau de la forme, ce caractère autobiographique fait partie des motivations d'écriture de tous les deux.

Du point de vue stylistique, ils utilisent une écriture proche du langage oral et riche d'expressions populaires et termes appartenant à la région d'origine. Il ne s'agit pas d'une forme d'expression savante.

D'ailleurs, tous les deux adoptent et alternent l'imparfait avec le passé composé comme temps verbal pour la narration.

Il est cependant à remarquer que l'analyse plus approfondie de ces écrits permet de mieux comprendre le travail dans la mine pour les Italiens en Belgique.

Le choix de ces écrivains se base sur le fait qu'ils parlent du même sujet mais sous différents angles de vue. L'un, Rossetti, fait partie de la première génération et il est le témoin direct de l'expérience de la mine car il a été lui-même mineur. Nous pouvons lire un roman écrit avec les yeux d'un mineur qui a vécu en premier personne le travail dans les houillères. L'autre, Santocono, fait partie de la seconde génération car il est le fils d'un mineur. Dans ce cas, nous lisons un texte rédigé avec les yeux d'un enfant qui perçoit tous les expériences de manière différente par rapport au monde adulte. C'est évident la séparation qui est marqué entre les deux générations, et notamment entre les deux auteurs.

En plus, comme dernière considération on peut souligner qu'alors que Rossetti se focalise surtout sur la description de la vie dans la mine, où les mineurs sont vus comme des héros, et les rencontres avec plusieurs femmes ; Santocono raconte plutôt son enfance, les aventures vécues à l'école, à l'Étoile ou à la rue de l'Église, la description des mineurs se base sur l'ironie et il parle rarement des femmes.

Tous les deux romans ont le but de rappeler des événements qui constituent des souvenirs douloureux de l'histoire de l'Italie et de la Belgique qui ont été oubliés par la majorité de populations. Les deux immigrants s'adonnent à l'écriture et s'en servent pour laisser des traces de l'expérience de l'immigration. Cependant, les narrations sont envisagées pas seulement du point de vue tragique et traumatique mais en mettant en lumière aussi les aventures vécues positivement.

Dans cette étude, il s'agira d'analyses narratologiques et stylistiques approfondies. Pour chaque ouvrage, à la suite de brèves informations sur l'auteur suivront les observations sur la structure et la trame du texte. Puis après entamé cette analyse, d'autres traits saillants seront étudiés notamment les thématiques, le style d'écriture, l'originalité, la trajectoire éditoriale et la critique.

CHAPITRE IV^e

RAUL ROSSETTI

1. Courte biographie de l'auteur

Il naît à Chivasso (Turin) le 16 juillet 1929, au sein d'une famille pauvre et désunie. Ses parents étaient originaires de la province de Padoue et plus précisément de Montagnana, une ville totalement entourée par une muraille antique.

Il habite à Vicence jusqu'à vingt ans où il passe son adolescence turbulente dans l'Italie de la guerre.

Dès la Seconde Guerre mondiale, il met son existence en danger à plusieurs reprises, notamment en dérobant de la marchandise dans les trains bloqués et surveillés par les Allemands ou sur les pistes d'atterrissage des aéroports.¹⁰⁶

Pour quelque temps, il effectue le service militaire dans la marine. Puis à l'âge de 22 ans, il décide de quitter une Italie dans la tourmente depuis la fin de la guerre afin d'échapper à la misère qui ravageait le pays pour se rendre en Belgique et travailler dans les mines de charbon. En 1951, il arrive à Seraing et il y reste trois ans jusqu'en 1954, trois années au cours desquelles son travail de mineur lui fait découvrir des valeurs telles que l'amitié et la solidarité.

Il décide de rentrer en Italie parce qu'il n'avait plus de stimulations car la femme qu'il aimait n'était plus là, et donc la Belgique était devenue triste pour lui.

Il s'installe à Milan où il trouve un bon emploi dans une grande aciérie. Pris par ses nouvelles responsabilités, il oublie bien vite la Belgique. Quelques années plus tard, le destin le pousse à revenir à Liège en tant que membre d'une commission envoyée par son entreprise pour l'achat de tôles laminées à la presse. Il accepte avec enthousiasme et du coup il retourne pour quinze jours sur les lieux qu'il

¹⁰⁶ Rossetti, R. (2013). *Échine de verre*, Mons, Éditions du Cerisier, p. 295.

connaissait très bien. Il retrouve ses amis mineurs et le futur écrivain reste sous le choc parce que bon nombre d'entre eux étaient morts et d'autres malades.

De retour à Milan, avec l'esprit chargé de souvenirs et le cœur gonflé par l'émotion, il décide de mettre sa propre expérience par écrit. *Schiema di vetro* paraît chez Einaudi à Turin en 1989.

En 1995, *Piccola, bella, bionda e grassottella (Petite, belle, blonde et grassouillette)* sort auprès de la maison d'édition Baldini & Castoldi, et confirme le talent de l'écrivain. Ce livre est une sorte de suite de *Schiema di vetro*.

C'étaient d'ailleurs des années où Raul devint populaire en participant à une dizaine d'émissions du « Maurizio Costanzo Show », le célèbre spectacle de *Canale5*. Mais, depuis lors, l'oubli a commencé à faire son travail. Depuis quelques années, Rossetti s'est retiré à Pray Biellese, village du Piémont, dans une maison au milieu des bois.

Devenu le président du Jardin Botanique « Pier Carlo Bossi » de Guardabossone, il n'a pas complètement renoncé à son activité d'écrivain, consacrée par exemple à un volume historique évoquant la noblesse de la province de Verceil.

Par ailleurs, il a travaillé pour le journal de Vicence tout en donnant des chroniques littéraires sur « Alfa Radio » et « Radio Studio 26 ». ¹⁰⁷

Quand il naît, rien ne le prédestine à l'écriture. Ses parents sont pauvres et les privations sont nombreuses en Piémont comme en Vénétie. Son père est forgeron et sa mère travaille à la filature.

Il entre en littérature d'abord comme personnage dans le livre de Goffredo Parise ¹⁰⁸ *Il ragazzo morto e la cometa* où on parle de Raul, un garçon qui avait le contrôle d'un embarcadère.

Ce sera Parise qui poussera Rossetti à passer du rôle passif de personnage à celui actif d'écrivain. Il déclare que lorsqu'il commence à écrire, il ne se vit pas comme un écrivain mais comme quelqu'un qui a quelque chose à dire.

¹⁰⁷ Ivi, p. 300.

¹⁰⁸ Journaliste, romancier et scénariste italien avec lequel Rossetti s'est lié d'amitié.

Dans l'interview menée par Ada Ruata, Rossetti affirmera :

Scrivere è una cosa seria. Scrivere per scrivere sono capaci tutti. Pensa a quanti letterati abbiamo in Europa, quanti dottori in lettere, però quando è il momento di scrivere per gli altri, o si bloccano, o scrivono troppo...zip, zip, zip. E quindi scrivere è un dono di natura. Penso, uno nasce pittore, con il dono della pittura, e ti fa un affresco, ti fa una faccia, ti fa tutto. La scuola serve e non serve. Per esempio Leonardo non ha fatto scuola, Michelangelo non ha fatto scuola. Allora tu, a un imbecille gli dai una matita d'oro, e gli dici fammi una mano, non è capace, anche se la matita è d'oro. Ma se a Leonardo o uno dotato gli dai un mozzicone o un carbone e gli chiedi di farti una mano, lui te la fa. Quindi la scrittura, la pittura, la poesia, addirittura uno che va bene in motocicletta, sono tutti predisposti, chi non è predisposto, scrive, ma manca l'anima.¹⁰⁹

Il a appris à écrire en lisant beaucoup. On retrouve donc le rôle essentiel de la lecture chez les autodidactes. Outre Zola, l'auteur a lu quelques livres de Leonardo Sciascia, notamment *Les Paroisses de Regalpetra (Le Parrocchie di Regalpetra)* mais il dit ne pas s'en être inspiré. Comme beaucoup d'autres Italiens émigrés en Belgique après la Seconde Guerre mondiale, il ne se serait donc pas intéressé à l'écriture sans la double expérience de l'émigration et de la mine.

2. *Échine de verre*

Raul Rossetti écrit *Échine de verre* en 1959 en quelques semaines sous l'impulsion de Goffredo Parise avant que celui-ci ne parte pour Paris.

En consultant le manuscrit original, nous pouvons constater le nombre excessivement réduit de corrections bien que l'on soit en présence d'une première mouture. L'écrivain explique qu'il a rédigé sous la pression et qu'il consignait ses feuillets au fur et à mesure, en pensant qu'il reviendrait dessus par la suite, ce qui n'a pas été le cas, sauf pour les quarante premières pages et uniquement pour ce qui est de la ponctuation.

¹⁰⁹ Ruata, A. (1997). *Littérature d'expression populaire en Italie à partir de 1945 : Rocco Scotellaro-Pina Rota Fo-Raul Rossetti*, Mémoire DEA en littérature italienne contemporaine, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, p. 7 (Annexe 5).

Schiena di vetro è nato, dopo che io son tornato in Belgio anno dopo per affari per comperare acciaio a l'Esperance Landoz, ero impiegato tecnico in una grande acciaieria italiana. Non avevo più pensato al Belgio ma alla carriera; e quando mi sono trovato lì, il cuore si gonfiava. Ho trovato amici tutti mezzo rincoglioni, pieni di silicosi... uomini che qualche anno prima erano come le pantere ed ora quasi non mi riconoscevano, ho scritto per loro, tutto ciò per Tomasino, per Bubi, per Piero, per Bramante: ecco lo scopo.¹¹⁰

Cet extrait nous donne les indications révélatrices sur les motivations d'écriture de l'auteur : rendre hommage à ses compagnons de la mine.

Il insiste sur le fait qu'il a des choses à dire, qu'il doit témoigner : « gli sembrava ingiusto che tante cose vissute andassero perse ».¹¹¹

C'est donc l'expérience de la mine qui lui a poussé à l'écriture et on retrouve sans aucun doute un lien fort et « souterrain » entre la mine et l'écriture.

Il s'agit d'un roman autobiographique consacré à la mémoire de « tous ceux qui ont mordus le charbon et la poussière ».¹¹² Un livre contre l'oubli et, du point de vue historique, il peut être considéré comme « une réelle autobiographie de la nation »¹¹³ qui immortalise un moment essentiel de la réalité italienne de l'après-guerre. L'auteur y offre un tableau d'époque de première valeur, même si se glissent dans son récit des éléments fictionnels et que l'expérience du protagoniste se situe au-delà de celle de l'Italien moyen.

Dans cet ouvrage nous trouverons, non pas évidemment un « reportage » sur la Belgique du début des années cinquante, mais le récit bien enlevé et sans complaisance des expériences faites par l'auteur. Rossetti exprime un amour féroce de la vie, de la fête, du soleil, des femmes. Il ne nous cache pas ses faiblesses (les bagarres, les larcins, les saouleries, les femmes faciles) mais évoque aussi qu'arrivant dans les mines belges était certes confronté à un travail terriblement dur et malsain où il y avait en compensation un salaire importante pour l'époque qui lui permettait d'accéder à des plaisirs nouveaux.

Ce texte est aussi un spectacle marqué par l'amplification et le merveilleux, faisant défiler sous nos yeux l'homme courageux, le marin, le mineur hors du

¹¹⁰ Ivi, p. 32.

¹¹¹ Ivi, p. 33.

¹¹² Site officiel Éditions du Cerisier, « Échine de verre » [en ligne]. Disponible sur : <http://editions-du-cerisier.be/spip.php?article315>

¹¹³ Rossetti, R., op.cit., p. 301.

commun et le grand séducteur que fut tour à tour le narrateur. Et ses aventures et ses prouesses sont si nombreuses qu'il est parfois légitime de se demander si elles correspondent vraiment à la réalité.¹¹⁴

2.1 De la structure à la trame du roman

Échine de verre est écrit en quelque sorte d'un seul jet, qui est paginé bien entendu, mais qui ne comporte pas de table des matières puisque le récit coule d'un bout à l'autre sans s'interrompre jamais.

Les traducteurs écrivent une préface et une postface, brèves mais riches d'informations sur le roman lui-même et son auteur.

Le début du manuscrit ayant été perdu, Saverio Tutino¹¹⁵ avait opté pour un incipit commençant par trois petits points, début auquel ont adhéré la maison d'édition et l'écrivain. Rossetti déclare : «Tre puntini vuole dire di tutto, è una sospensione».¹¹⁶

Il n'y a pas de chapitres, seulement des lignes blanches séparent les parties du texte. Il est à noter que ces parties font rarement plus d'une dizaine de pages, et qu'à l'intérieur de chacune d'elles nous avons souvent une succession de courtes séquences qui accentuent encore l'impression de rapidité à la lecture.

Pour chaque partie qu'il rédigeait l'écrivain avait donné un titre, mais ils ont tous disparu à la publication.

La structure du livre appartient à l'auteur car le passage d'une partie à l'autre se trouve presque toujours en milieu de page, donc l'on en a respecté l'ordre.

La première partie du roman brosse un tableau complet du narrateur. Il raconte à la première personne la vie d'un Raul qui né dans le quartier de La Blatte à Vicence, va grandir comme il pourra entre une famille violente, des amours de

¹¹⁴ Ivi, p. 298.

¹¹⁵ Saverio Tutino est né à Milan en 1933, il a travaillé dans la presse communiste comme envoyé spécial en particulier en Amérique Latine. Il a participé en 1975 à la naissance du quotidien *La Repubblica* où il travaille jusqu'en 1985. En 1984, avec d'autres il crée à Pieve Santo Stefano dans la province d'Arezzo, la Fondazione Archivio Diaristico. Cette fondation a pour but de réunir des archives du vécu, des « mémoires privées ».

¹¹⁶ Ruata, A., op.cit., p. 15 (Annexe 5).

passage et des rapines de petit malfrat jusqu'à son engagement dans la Marine Nationale Italienne et enfin son départ pour la Belgique où il sera mineur de fond. Tout d'abord, il vise à fournir une description de sa famille à l'égard de laquelle il est ironique et moqueur. Il présente son père qui est surnommé Pici et décrit comme le « rusé Sioux », sa mère surnommé « Madame Dina de Varchi » pour ses prétendues origines nobles, sa gardienne Pira¹¹⁷ et enfin son oncle Giuseppe qui est baptisé « grenouille » car il se gonfle d'orgueil lorsqu'on l'appelle « Monsieur l'arbitre ».

La narration du mariage de ses parents, à la suite des litiges entre eux qui sont restés dans l'esprit du petit Rossetti, et les préoccupations de son père qui devait protéger ses fils (Raul et son frère Aldor), occupent une place importante dans le récit.

Les deux frères ont une bonne relation. Raul le décrit comme « un beau jeune homme à tout point de vue » et il dit de ne pas être à son hauteur puisque Aldor avait de belles demoiselles entre les mains, fines et de grande classe. Il était gentil et amusant. C'est juste quand Raul commence à s'attacher à lui qu'il part pour l'armée en France.

Ensuite, le narrateur est présenté comme un enfant intelligent mais peu intéressé par l'école. Le rapport avec l'école est de frustration, Rossetti enfant se sent enfermé et remis en question et il n'a pas envie d'apprendre. Il s'interroge sur la raison qui amenait ses parents à l'envoyer à l'école vu qu'ils savaient qu'il ne comprenait rien.

Il est décrit aussi comme un aventurier épris de liberté au point de mettre celle-ci en danger à de nombreuses reprises. Après avoir pris part de l'organisation Todt¹¹⁸, l'auteur connaît Pigola et bien que cette entreprise rapporte peu, les deux commencent à s'arranger autrement. Le soir, ils vont dérober de la marchandise dans les trains ou sur les pistes d'atterrissage des aéroports.

¹¹⁷ Pira est une chienne, une petite fox noire avec des yeux marron. C'est intéressant de revenir sur l'épisode quand l'auteur raconte qu'elle commence à s'agiter au moment où sa tente arrive à la maison. La chienne comprend que sa garde n'était plus nécessaire, et elle manifeste sa colère parce qu'elle ne voulait pas qu'une autre s'occupait du narrateur.

¹¹⁸ L'organisation Todt est une entreprise de construction qui opéra tout d'abord dans l'Allemagne nazie, puis dans tous les pays occupés par la Wehrmacht.

Au fil des cinquante premières pages du roman, le portrait de Raul permet d'entrevoir les caractéristiques inhérentes à sa forte personnalité. C'est intéressant de mettre en évidence aussi la religion qui entre à faire part de lui même pendant peu de temps. À la page 42 du texte, nous pouvons constater qu'il commence à passer les vendredis du mois à l'église avec sa mère et il dit d'avoir bien purgé son âme et de se sentir en paix. Il change de compagnie d'amis aussi pour l'amour de sa mère, mais peu à peu il comprit de ne pas aimer ce monde voulu par sa mère.

À la suite du texte, l'écrivain part pour la marine militaire et raconte en détail son expérience et tous les aventures passées avec le caporal Leo et l'ami Livournais Savio.

Après de nombreuses péripéties pendant le travail et la vie amoureuse très mouvementée, il arrive le moment du congé et donc de laisser la charge et rentrer à la maison.

Il est à remarquer que c'est à la page 80 que pour la première fois le narrateur se nomme par son prénom, identifiant ainsi l'auteur Raul Rossetti au narrateur (auparavant le narrateur ne s'était présenté que sous le surnom qu'on lui avait donné enfant « munega »¹¹⁹). Le prénom est introduit lors de l'épisode où il décrit sa rencontre avec Edo, dont nous savons qu'il s'agit de Goffredo Parise.

Dans l'édition parue chez Cerisier en 2013 le livre comporte 303 pages. C'est à la page 86 que l'aventure belge commence avec le voyage en train qui à travers Domodossola, Bâle, Strasbourg l'amène à Liège. Pendant le trajet, l'auteur focalise grand part de son attention aux rencontres avec différentes femmes, aussi comme le fera pendant tout le roman grâce auquel on y apprend qu'il est un amant passionné et toutefois infidèle.

Une fois arrivé à la gare des Guillemins, tous les hommes mis par groupes sont emmenés à la mine. Raul va à Seraing, à sept kilomètres de Liège.

En ce qui concerne le logement, il arrive dans une maison qui était une ancienne école transformée en cantine, où il payait soixante francs par jour. La cantine était

¹¹⁹ C'est ainsi que sa famille l'appelait. Pour une grâce exaucée, quand Raul était enfant, il a dû endosser pendant un an la bure de saint Antoine ; ses parents, pour faire des économies, en achetèrent une qui avait été utilisée par une fille et dédiée à sainte Claire, d'où le surnom.

habitée par de nombreux Italiens et la première chose qui l'a frappé fut la pâleur cadavérique sur les visages de ses compatriotes déjà là depuis plusieurs mois. Ils lui expliquent qu'en dessous la mine le bon air et le soleil manquent, et ils lui conseillent de filer avant de signer le contrat. Malgré cela, Raul commence le travail à la mine, il devient le numéro 43. La première fois qu'il descend dans la cage, il raconte que l'angoisse augmentait au fur et à mesure que tout le monde s'en allait dans les grands puits et dans l'ascenseur. Il devait rester accroupi parce que la cage était haute d'un mètre par étage. Après être arrivé à plus d'un kilomètre sous terre, il sentait la température ambiante aux environs de quarante degrés et la sueur tout de suite faisait son apparition. Tout lui semblait irréel et mort. Il lui semblait de vivre dans un autre monde fait d'un silence tombal et de bruits violents.

Le bruit que fait un seul marteau pic est comme une mitraillette, imaginez le bruit de vingt. Voilà pourquoi le machiniste garde toujours une main dans le tuyau d'air comprimé parce qu'on entend les signaux, autrement on ne les entend pas. Voilà pourquoi même à une distance d'un mètre on ne peut pas se parler ; on se comprend seulement la bouche contre les oreilles ou par gestes.¹²⁰

Il explique que la poussière est l'ennemi numéro un à la mine, et peu d'endroits en sont exempts. La poussière de charbon peut t'arriver à la gorge, mais elle est si fine qu'on marche comme si elle n'était pas là. Le tabac à mâcher est vraiment une panacée pour la gorge, il la tient toujours mouillée et ainsi la soif disparaît.

Un autre grand ennemi de la mine est le sommeil. Il s'agit d'un sommeil étrange et lourd qui fait fermer les yeux de force. La cause est le gaz qui se trouve partout en petites nappes et s'insinue dans la cervelle en te faisant t'assoupir. C'est pour ça que le sommeil de la mine est très dangereux.

Les dangers à la mine continuent sans cesse. Le plus important des causes d'accidents est le grisou. Si la concentration en oxygène dépasse 5% et que l'hydrogène et le charbon contenus dans l'air s'enflamment, alors il y a un coup de grisou qui peut blesser et même tuer. Raul raconte d'avoir vu les effets de ce

¹²⁰ Rossetti, R., op.cit., p. 114.

terrible ennemi. Lui-même après l'avoir inspiré à pleins poumons, il reste tout étourdi et béat.

De plus, le sous-produit du gaz est l'éboulement, qui est toujours en relation avec le grisou. À ce propos, l'écrivain fait une comparaison qui rend bien l'idée : « C'est comme voir une fourmi recouverte par un seau de sable. À la fin quelqu'un en sort toujours, peut-être un peu cabossé mais il en sort ». ¹²¹

La mine est décrite comme une ville avec beaucoup de rues toutes pareilles où il n'y a pas d'indications mais c'est le noir absolu. Il y a donc la véritable possibilité de rester bloqué sans réussir à trouver la sortie, exactement comme c'est passé à l'auteur. Rossetti raconte quand il s'était perdu en cherchant de remonter la galerie. Sa lampe était en train de s'épuiser et il commençait à perdre la raison. Plein de faim et de peur, il fut trouver par le serveur.

Après quelque temps, on peut noter qu'il réussit à contrôler sa peur. Il vit une bataille personnelle contre la mine, laquelle lui transmet des sentiments différents (peur, fascination, curiosité, envie de conquérir) où la montée vers la surface représente une nouvelle naissance, c'est-à-dire un défi contre la mort qui termine avec la victoire du mineur.

Pendant son travail, il est intéressant de souligner la véritable valeur de la montre :

La montre à la mine est une chose vivante, une amie indispensable. Etre sans montre est comme être dépourvu de la plus petite notion de temps, dans ce noir aussi absolu. On parle à sa *montre*, on la caresse, et quand on regarde l'heure, c'est toujours un événement important. Cela veut dire retrouver la vie et le mouvement de quelque chose qui bouge, même si c'est mécanique. Regarder l'heure est un petit rite et comme tel il doit obligatoirement avoir ses préliminaires. ¹²²

L'importance de la protection des animaux joue en Belgique un rôle considérable. Rien n'est permis contre les animaux. Raul dédie une large partie de son roman en expliquant son rapport avec les animaux, en particulier les rats de fond et les chevaux.

Toutes les mines sont peuplées de rats qui sont décrits comme des bestioles délicates, domestiques, pas du tout apeurées qui n'ont rien de commun avec leurs

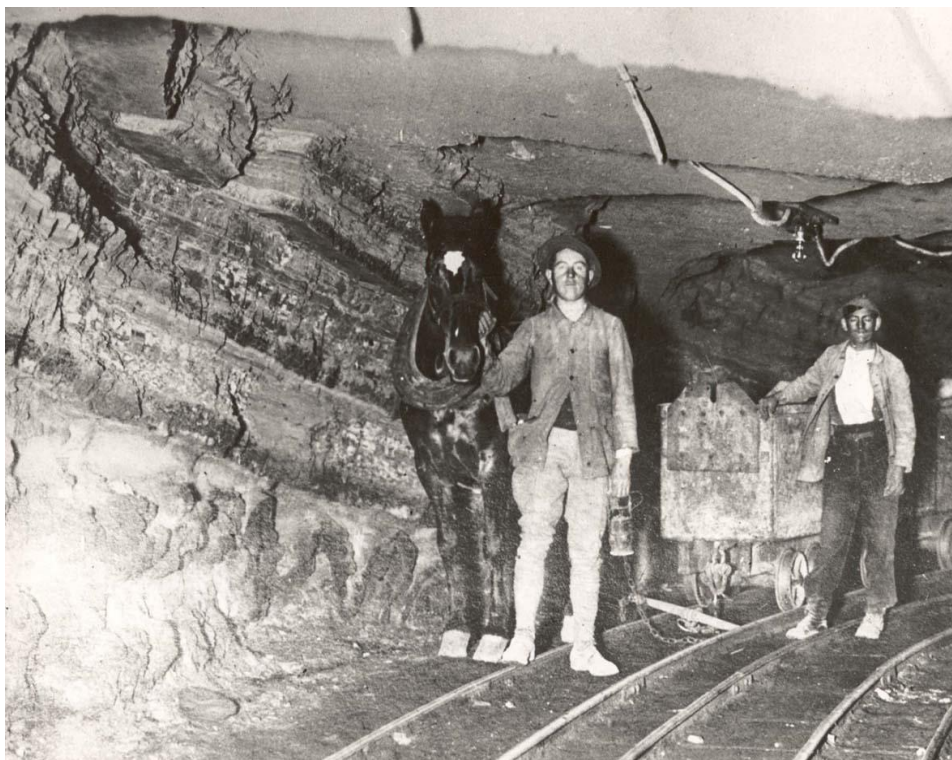
¹²¹ Ivi, p. 142.

¹²² Ivi, p. 116.

cousins du grenier. Ils reconnaissent tout de suite le danger de l'éboulement, et très souvent les mineurs sont sauvés parce qu'un rat l'avertit. À la mine, personne ne les tue ni les moleste. Il vaut mieux les laisser vivre parce qu'un rat mort dans quelque trou contamine l'air, le rendant irrespirable.

L'auteur pense de contraster l'opinion courante que les rats sont tous les mêmes. À son avis, un qu'il connaît, le distingue au milieu de cent. Les histoires qu'il nous raconte à propos des guerres entre bandes rivales de rats apparaissent très amusantes.

Quant aux chevaux, à peine nés ils sont amenés en bas et ils retournent en haut une fois morts. Ils ne voient pas la lumière du soleil, et ils sont affectés au transport du bois. Raul établi un bon rapport avec Cicca, le cheval le plus imprévisible. Il lui achète de la chique de tabac comme carburant pour mieux travailler. En peu de temps, les deux se comprennent à la perfection.



Le mineur avec le cheval de la mine
(Photos des Mineurs au Travail [en ligne]. Disponible sur :
<http://kalivie.free.fr/images/travail1.jpg>)

En ce qui concerne ses rapports avec les autres mineurs, on y apprend qu'il y avait de la solidarité entre eux, l'un aidait l'autre.

La hiérarchie de la mine est cependant bien marquée où les dignitaires sont craints et respectés à l'excès, *ce sont eux qui font la pluie et le beau temps dans la mine*.¹²³ Pour ceux-là aucune loi n'existe, ils peuvent s'arrêter et ils ont combien ils veulent.

Un peu à la fois, en débutant comme un bleu, Raul exerce différents métiers dans la mine et quand il estime que le bon moment est arrivé, il demande pour devenir mineur parce qu'il ne voulait plus être commandé par les chefs. L'épreuve réussit et il devint mineur.

Pendant la lecture de ce roman, nous réussissons à constater aussi les aspects positifs de cette tâche. Voilà une phrase qui a bien frappé mon attention :

[...] Personne comme un mineur ne peut comprendre combien la vie est belle. J'ai tout de suite pensé que si chaque jour, après avoir travaillé dans les viscères de la terre, on avait toujours une aussi belle sensation, j'aurais fait le mineur toute ma vie. Jamais en aucun cas on n'appréciait autant les couleurs et la puissance de Jésus-Christ qu'en de pareils moments.¹²⁴

Le travail se poursuivait bien et Rossetti était entré dans le cercle étroit de l'élite de la mine. Dans l'entre-temps en Italie ça allait bien et s'il voulait, il pouvait trouver de l'emploi auprès de son oncle. Aucune condamnation ne lui liait plus à la mine. Tous ceux qui étaient partis avec lui avaient déjà tous disparu en Italie. Mais la direction avait changé d'avis sur lui, et elle lui avait offert d'aller aussi à l'école pour devenir géomètre minier.

Malgré que le travail était vraiment dur, c'est étonnant de lire comme l'auteur raconte presque toujours son aventure à la mine pas en se plaignant ou en se focalisant seulement sur les aspects négatives. Il vise toutes les situations avec un bon esprit d'âme.

¹²³ Ivi, p. 137.

¹²⁴ Ivi, p. 123.

En voici quelques exemples marquants. Il nous montre sa joie d'aller travailler avec le chef Georges à la *Diamond*.¹²⁵ Il est accueilli avec le respect qui convient à quelqu'un qui avait maltraité divers chefs et qui savait travailler. Le chef ignorait le numéro comme précédemment mais il lui appelait par son nom.

Encore plus extraordinaire quand il décrit la fascination de la mine :

Au début, la mine t'effraie avec toutes les choses les plus effrayantes qu'elle peut te mettre sous le nez. Mais quand elle voit qu'on ne cède pas, elle se rend et devient tendre et vivante. Quiconque résiste plus d'un an ne pourra plus s'en passer ensuite. Elle t'entre dans le sang, et ne te quitte plus. Après cinq ans surgit le mal de la mine, ce qui veut dire qu'en dessous tu te portes bien, et au-dessus, mal. [...]

Voilà, la fascination de la mine. Personne qui n'a éprouvé la grande satisfaction de revoir le soleil ne peut le comprendre. Quand, de mort, on renaît : l'émotion toujours fraîche qu'on éprouve en se voyant encore dans le royaume des vivants. Les préoccupations du dessous deviennent des fétus de paille insignifiants. On vit comme dans un état hypnotique. Tout est amplifié, les sons et les bruits. La bonté inonde l'âme et on devient poète. Toutes les choses acquièrent du sens, même quand quelque chose qui t'est cher tombe à terre.¹²⁶

Enfin, pour remarquer sa forte volonté et désir de travailler dans le charbonnage, il est intéressant de rappeler un événement quand il parle avec Biancarosa, sa fiancée du moment, et, à sa question de venir travailler en Suisse avec elle, Raul répond nettement : « Non chérie, jamais ! Mois je ne quitterai la mine que mort ». ¹²⁷

Après un accident qui lui s'était passé, le narrateur avait un pied cassé et pour quarante jours il dut arrêter de travailler. À la suite de ces jours, il exprime avec plaisir sa volonté de fatiguer et la nostalgie de la mine. Il voulait retourner tout de suite au travail pour ne pas perdre son prestige. En fait, il démontre d'être un homme qui aime son travail et à peu près sa carrière prendra son envol.

Il y avait aussi des cas où il voulait faire un peu la fête, et d'un commun accord avec ses amis on s'écrasait un doigt à tour de rôle. D'habitude pour un doigt c'était une semaine de repos, payée complètement. Il n'a jamais compris comment ça se fait qu'à la direction ils n'arrivent jamais à comprendre la manœuvre, que ce ne sont pas des accidents mais des auto-lésions.

¹²⁵ L'auteur fait référence à la Diamant, une couche faisant partie de la Fosse des Six Bonniers à Seraing. Elle est décrite comme une taille haute de six pieds où toute la fleur de la mine était rassemblée, tous d'excellents jeunes mineurs travaillaient là.

¹²⁶ Rossetti, R., op.cit., p. 152.

¹²⁷ Ivi, p. 177.

Dans la pensée du mineur il est important remarquer que l'idée de la mort est toujours présente, mais personne ne s'effrayait à cette image. Celui qui avait peur, était libre de retourner en Italie ; celui qui restait s'en foutait.

Quant à Raul, après avoir participé aux funérailles d'un ami et avoir écouté le discours fait par son ami Scarpa, il prit bien cette notion :

Moi aussi je m'étais réservé Scarpa pour l'épithète, au cas où je crèverais. Je lui ai payé à boire pour qu'il me le fasse joyeusement. Ce serait un vrai plaisir. Scarpa faisait rire même les morts. [...] Je pense que quand moi aussi j'irai faire partie de cette joyeuse brigade, je prendrai avec moi les cartes de *scopa*, on ne sait jamais.¹²⁸

Au fur et à mesure que le temps passait, le narrateur commençait à se décourager sérieusement : il avait perdu de l'argent stupidement en jouant au poker, en l'espace de deux mois il s'était fait mal six fois, il avait constaté qu'il avait le souffle court (signe de la poussière qui se faisait sentir) et enfin il était tout marqué avec des signes.

Mais après un peu de temps, une très bonne nouvelle arriva pour lui : la *Diamond* l'avait nommé chef. Il était l'unique Italien arrivé aussi loin dans une mine aussi austère. Dès lors, l'ancienne vie, la passion du charbon et toutes ses vieilles énergies se présentèrent de nouveau à lui. Il avait établi un autre système de travail, plus correct et rationnel en apportant des modifications et modernisations. Il était vraiment bien et respecté, et il avait même des gardes du corps. Ses petites revanches il se les était prises sur tout le monde.

Son but était d'habituer graduellement ses mineurs à la mine en n'utilisant pas la violence ou les maltraitant. Il avait la bonne volonté de les faire devenir de bons mineurs. Tous l'aimaient et en silence il les aimait aussi ses hommes. Pour tous, il avait un mot d'éloge.

Le récit se conclut avec la narration d'un éboulement où l'écrivain et ses collègues (Masino, Bubi, Steiner) restent submergés. Masino et Steiner en sortent victimes, alors que Raul et Bubi réussissent à survivre.

¹²⁸ Ivi, pp. 174-175.

Mais désormais, il n'y avait plus que le travail comme unique consolation. Il ne trouvait plus la force de continuer, il avait perdu sa petite amie et ses amis disparaissaient presque tous.

À la fin du roman, l'auteur écrit une claire considération sur sa situation en comprenant la raison qui avait mené les parents de sa fiancée à décider de ne pas faire épouser sa fille avec : « une homme qui sous terre était le rois et au-dessus juste un simple mineur ». ¹²⁹

C'est évident la dichotomie entre le monde de la mine et le monde en surface. Rossetti comprend que sa condition dans la mine ne valait rien dans la société extérieure.

Après avoir saluer tout le monde et avoir mis sa hache dans sa valise comme unique souvenir, il rentre en Italie.

Il termine en rappelant de ceux qui ne sont plus, souvent brûlés et écrasés par la mine ou rangés par la silicose :

Hommes rudes mais bons vous êtes morts. Comme vous il y en aura beaucoup qui continueront ce que vous avez commencé, des hommes nouveaux destinés à devenir durs et à s'émouvoir en cachette et ou ouvertement comme ces soirs pluvieux et froids quand tous, près de la radio vieille et branlante, on écoutait le peu qu'on pouvait entendre de l'Italie, même l'hymne national et juste « mesdames et messieurs bonne nuit ». Alors personne ne se rappelait qu'il était là, l'un parce que fasciste ou l'autre communiste, ayant fui tous les deux pour des méfaits. Notre hymne suffisait pour les rendre à nouveau frères, unis dans les dangers des rixes, attentifs seulement à défendre la patrie et qu'elle ne soit plus offensée par certains crétins qui ne nous supportaient pas. Il suffisait qu'un de vous, artisan, communiste ou fasciste soit en danger, pour que vous vous portiez tout de suite volontaires pour le tirer d'affaire. Combien d'héroïsmes commis au nom de l'amour qui nous unissait tous comme des frères avec une grande mère, dont seuls nous comprenions combien elle était chère et combien de chaises et de bouteilles à la tête, et combien de cafés furent détruits en son nom pour la défendre. ¹³⁰

¹²⁹ Ivi, p. 288.

¹³⁰ Ivi, p. 290.

2.2 Le titre

Le titre original de ce livre est *Schièna di vetro*. Rossetti explique qu'il s'agit d'un titre donné par Saverio Tutino qui reprit l'expression utilisée dans le texte par l'écrivain.

La maison d'édition italienne Einaudi a ajouté le sous-titre de *Memorie di un minatore* pour mieux faire accepter le style de l'auteur, très proche du langage parlé, style auquel le lectorat italien n'était pas habitué. Ce sous-titre souligne la partie du manuscrit qui avait semblé la plus originale, la plus intéressante aux premiers lecteurs de Pieve Santo Stefano : la mine racontée par un mineur.

Raul Rossetti lui avait intitulé *Il santo sotto il cappello*, titre trop connoté qui soulignait l'importance qu'il donne au dialogue avec les choses, les animaux, que ce soit l'image de Saint Antoine qu'il porte sous son casque ou les animaux les plus divers. En 1997, à Flecchia, Madame Ada Ruata interviewa Rossetti, et dans cette occasion l'écrivain expliqua la véritable motivation qui lui émana à proposer ce titre :

Ecco infatti quando uno va a mille metri sotto terra, va giù sempre con scaramanzia, con paura, i primi tempi e quindi devi aggrapparti a qualche cosa, io avevo Sant'Antonio, l'avevo messo sotto il cappello e praticamente dicevo: "Eh vado giù io, ma vieni anche te, quindi dà un'occhiata, perché se crepo io, crepi anche te!" Quando mi andava qualche cosa, mettevo il cappello per terra e dicevo: "Non va mica bene così, mi hai imbrogliato, sei un lizzerone, devi rimediare." E lui mi rispondeva. Mi diceva: "Oh quante arie che ti dai! Sopra tiri tante Madonne, ma sotto non ne tiri mica tante né!", sempre per la paura. E quindi era un dialogo continuo con Sant'Antonio e mi dava... È come quel proverbio americano che dice: "Lui è fuori peso...", non mi ricordo comunque era il calabrone che ha le ali e il peso che è impossibile che possa volare, però lui vola e non lo sa, cioè non sa che non potrebbe volare. E infatti io avevo quella certezza lì, che con un Santo in testa ti salvavi.¹³¹

D'un côté *Schièna di vetro* est une expression qui désigne quelqu'un qui n'a pas trop envie de travailler, une personne qui ne se plie pas parce que son dos est de verre.¹³² De l'autre côté, cette expression répandue dans le Piémont (en dialecte :

¹³¹ Ruata, A., op.cit., pp. 2-3 (Annexe 5).

¹³² D'Arconso, S. (2006). « Littérature de la mine : Raul Rossetti », *Le Journal de BabeLg* [en ligne].

Disponible sur : <http://www.babelg.ulg.ac.be/bulletin/n22/lm.pdf>

À l'« *la schin-a d'veder* ») est employée de façon antiphrastique pour signifier l'exact contraire, c'est-à-dire le grand travail des hommes sur la terre, la volonté, le courage, la force, la fatigue du peuple et d'un de ses fils notamment. C'est une manière de parler antiphrastique pour dire « nuque raide » ou l'« *hardnekkig* » flamand.¹³³

Avant de penser à *Échine de verre*, avec les collègues des Éditions du Cerisier, Luciano Curreri et Sabrina D'Arconso avaient proposé une traduction différente : *Dos de verre*. Ils ont trouvé de difficultés à traduire Rossetti et dès le titre où il fallait de garder aussi bien la fine ironie que la valeur antiphrastique.¹³⁴

3. Les repérages des traits saillants

3.1 Les thématiques

La thématique générale de l'immigration italienne constitue la toile de fond du récit. Dès l'incipit l'auteur aborde tous les sous-thèmes qui seront ensuite repris dans le corps du texte. Ces thèmes sont extrêmement nombreux. Ils peuvent être regroupés sous quatre rubriques : la famille, le corps, le verbe et les femmes.

Les premières phrases du livre ne présentent pas l'auteur ou une personne de sa famille mais elles évoquent un lieu, la chambre où il vivait enfant, qu'il situe presque immédiatement dans un quartier. La transgression, la non soumission à l'ordre à travers le vol et la débrouille, la violence à l'intérieur du cercle familial et à l'extérieur tiennent également une place importante.

Le corps est un des éléments essentiels du livre, corps auquel appartiennent les mains et la force physique qui permettent de travailler et de vivre. Le corps qui a faim, qui a soif, qui a besoin de chaleur.

¹³³ Fontaine, J. (2014). « Critique : *Echine de verre* de Raul Rossetti (éditions du Cerisier) », *Culture et Société La Revue Toudi* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.larevuetoudi.org/fr/story/critique-echine-de-verre-de-raul-rossetti-%C3%A9ditions-du-cerisier>

¹³⁴ Rossetti, R., op.cit., p. 7.

Quant au verbe et à la culture qui l'implique, dès les premières pages on pourrait dire qu'ils entrent en action, non seulement par la forme qu'emprunte l'écriture mais aussi par l'évocation d'habitudes culturelles comme l'attribution de surnoms, sorte de baptême laïque, et l'évocation d'une tradition orale, d'une circulation de la parole, des dire.

Le verbe a une importance primordiale à travers le langage, le lexique, les expressions, les jeux de mots, l'humour mais aussi la gestuelle que l'auteur évoque dans son texte comme un prolongement à l'écriture.

Les conquêtes féminines occupent une place considérable dans les mémoires de l'écrivain. De nombreuses pages sont dédiées aux récits d'aventures amoureux avec une multitude de femmes (Américaines, Belges, Italiennes, etc.). Il dit de ne pas les comprendre, et jamais il cherchera de les comprendre.

Pour les jeunes Italiens, la liberté de mœurs des femmes belges de l'époque est une agréable découverte.¹³⁵

3.2 Le style et l'écriture

À propos de la technique de l'écriture, écrire comme on parle est le secret de l'auteur.

Le mode d'expression de l'écrivain est une sorte de *sermo humilis*, sans artifices, entraîné par une spontanéité féconde.

La langue est très proche du langage parlé lorsqu'elle n'en est pas directement la transcription. Elle est truffée d'expressions populaires, de termes appartenant à sa région d'origine, au monde de l'émigration belge et à celui de la mine. Il s'agit d'une langue qui balance de l'italien au français, qui jongle avec les dialectes de l'un et de l'autre, l'expression populaire et réaliste se marie à l'imaginaire poétique.¹³⁶ Autrement dit, c'est la langue d'un autodidacte, dont la principale spécificité est de mélanger des formes parlées, dialectales, étrangères, provenant notamment du français mais aussi de l'allemand et du russe.

¹³⁵ Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio- CESDEI, op.cit., p. 76.

¹³⁶ Site officiel Éditions du Cerisier, « Échine de verre » [en ligne]. Disponible sur : <http://editions-du-cerisier.be/spip.php?article315>

À la page 196, par exemple, nous pouvons lire un français qui n'est pas correct, quand il parle avec Lulù (*Perdonez mois* au lieu de *Pardonnez moi*). D'une part, cette situation met en évidence l'inhabilité du narrateur de parler la langue du pays d'accueil, mais d'autre part il rend le dialogue amusant car il feint de ne pas savoir le français et il est découvert par sa femme.

Il est à remarquer également que l'usage de la prosopopée est d'ailleurs assez répandu dans ce livre.

Dans l'édition parue chez Cerisier, les traducteurs sont conscients que l'apprentissage de ce style peut poser quelques problèmes aux lecteurs et c'est pour cela qu'ils ont introduit une ponctuation là où elle semblait indispensable à la compréhension.¹³⁷

Natalia Ginzburg¹³⁸ parle de « style ingénu, maladroit mais immédiat et frais » comme de l'esprit de liberté qui caractérise le roman de ce conteur hors norme.

En effet, dans *Échine de verre*, l'auteur raconte sa vie avec une telle force narrative, une telle intensité que le lecteur se laisse emporter d'un bout à l'autre d'un récit qui mêle comédie et drame, souvenirs du pays natal et existence trop réelle en milieu liégeois et minier.

La puissance narrative de l'écriture de Rossetti ne va pas sans un large spectre de procédés de style.¹³⁹

La première personne s'impose et bâtit le texte de manière autobiographique, engagée, détaillée et fortement attachée à une littérature mimétique. Mais on trouve aussi de passages qui s'ancrent sur une manière de surréel, tels que des dialogues avec des rats et des chevaux ou des conversations avec une image de saint Antoine de Padoue.

Même si ce roman se caractérise par un refus spontané de toute mythification, il y a du titanique chez Raul. Et c'est comme si l'expérience de la mine en tant que roman de formation, avait amplifié les caractéristiques de l'homme jusqu'à le métamorphoser en héros.

¹³⁷ Rossetti, R., op.cit., p. 10.

¹³⁸ Natalia Ginzburg est une intellectuelle et romancière italienne renommée, surtout pour son roman autobiographique *Les Morts de la tribu* (*Lessico familiare*, paru chez Einaudi en 1963).

¹³⁹ Rossetti, R., op.cit., p. 297.

Comme l'ont judicieusement relevé Madame D'Arconso et Monsieur Curreri dans la note qui figure en postface :

C'est au prix de cette métamorphose héroïque de l'*alter ego* de Raul, personnage principal du livre, qu'*Échine de verre* se fait roman à part entière et accède à la littérature.¹⁴⁰

En fait, l'écriture adoptée atténue cette auto-héroïsation, à travers cette simplicité l'emportant sur la rhétorique.

3.3 L'inscription belge

Il est important de dédier une petite partie de notre attention à l'inscription belge. Dans cet ouvrage, elle se fait surtout à travers l'évocation des paysages.

C'est à partir de la page 102 qu'on peut lire la description de la ville de Seraing, en se référant au fleuve Meuse qui passe par Liège.

Seraing, on peut dire que c'est une ville ou que c'est Liège elle-même parce que, pour arriver à Liège, c'est tout un défilé de maisons et on y va en tram. Les collines qui entourent Seraing sont artificielles. Les scories des fonderies déposées jour et nuit ont fait en sorte que s'élèvent ces montagnes qu'on appelle « terrils ».

Des centaines de chariots font la navette jour et nuit et tous déchargent. Ils passent au-dessus de Seraing à vingt mètres de hauteur et quand ils croisent une route, il y a des filets de protection ainsi les montagnes émergent et avec le temps deviennent verts. La Meuse passe par Seraing, donnant une grande impulsion à la vie du coin.¹⁴¹

Au milieu du récit, le narrateur pose de nouveau l'attention sur la beauté de la Belgique en soutenant que pour les paysages, elle n'a rien à envier à personne.

« Je dirai en plus que de pareilles couleurs aussi splendides, moi je n'en vois plus, et avant je n'en avais jamais vues. Le milieu du printemps en Belgique est une merveille ». ¹⁴²

¹⁴⁰ Ivi, p. 298.

¹⁴¹ Ivi, p. 102.

¹⁴² Ivi, p. 254.

Le texte termine avec une dernière référence au panorama de la ville. En remontant dans le train qui le ramène en Italie il conclut qu'*anche il cielo di Liegi era bello* (le ciel de Liège aussi était beau).

À la page 163 du roman, il est intéressant de remarquer une indication typiquement belge, c'est-à-dire la marque de bière « Pied Bœuf », et ensuite à la page 198, l'auteur mentionne le quotidien populaire liégeois *La Meuse*.

Enfin, nous avons relevé la présence d'un belgicisme, c'est-à-dire le mot *nonante*¹⁴³. Selon la définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, on peut parler de belgicisme à propos d'un « mot ou tour propre au français des Belges ».¹⁴⁴

3.4 L'originalité

Raul Rossetti n'est pas le premier écrivain qui parle de ces thématiques mais l'originalité réside dans la truculence du récit qui mêle l'expérience de la mine à la joie de vivre, à la force vitale. Cette truculence se dégage de l'écriture qui traite de la même façon enlevée et communicative, souvent bouleversante, les amours en cascade du narrateur et la vie de mineur avec les moments terribles qu'elle traverse toujours.

Durant la présentation du livre à la conférence de Luciano Curreri, l'auteur déclare de ne pas avoir rédigé un roman pour se plaindre sur son sort comme l'ont fait beaucoup de ceux qui ont écrit des ouvrages sur la mine, où on en parle comme d'une tragédie.

« À l'époque, il y avait beaucoup d'argent qui circulait et il y avait aussi une grande solidarité. Passées les difficultés du début, où j'ai eu faim, j'ai pu m'acheter du chocolat et des cigarettes. On n'avait pas tout cela en Italie. Le « Côte d'Or » : quelle découverte ! Et les bananes : je n'en avais jamais vues !

¹⁴³ À la page 125 du roman (« huit cent *nonante* mètres »), il signifie quatre-vingt-dix.

¹⁴⁴ Site officiel CNRTL « Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/belgicisme>

*On pouvait en acheter une grappe pour cinq francs. Puis les cigarettes, en Italie, à l'époque, on les achetait à la pièce mais à Seraing, avec presque rien en poche, il t'en donnait une farde ! Quelle joie pour moi : j'avais une armoire pleine de bonnes choses et je me disais que s'il m'arrivait un ennui, je pourrais toujours les manger ».*¹⁴⁵

De toute façon, dans la mine, l'auteur vit des choses terribles et lui aussi eut peur : « *Dans les premiers temps, à la mine, j'ai été pris par la mélancolie. Je me demandais : qu'est-ce que je fais, moi, ici ? Je pensais à mourir : avoir une vie si dure, ce n'est pas possible ! Mais ma grand-mère m'avait mis en garde : « tu ne peux pas te tuer ». Elle et moi, on avait vu un cordonnier qui s'était suicidé par amour. J'avais regardé, impressionné et elle m'avait dit : « C'est pécher ! Tu ne vas pas au paradis ». Moi, j'étais bigot, j'y croyais, donc je ne pouvais pas. Alors, je me suis mis à accepter tous les plus mauvais boulots, les plus dangereux. Je me disais que je finirais bien par y rester : je mourrais et j'irais au paradis. Mais à force de prendre en charge toutes ces tâches dont personne ne voulait, j'étais bien payé et l'argent commençait à rentrer. Petit à petit, la peur disparaissait parce que je commençais à mener la dolce vita. Avec le temps qui passait, je me suis mis à aimer la Belgique. Parce qu'elle m'a tout donné : argent, amitiés, possibilités. Pour moi, c'est ma seconde patrie ».*¹⁴⁶

D'ailleurs, il s'agit d'un témoignage unique en son genre parce qu'un bon nombre d'auteurs-mineurs émigrés en Belgique sont restés dans le pays qui les avait accueillis, alors que Rossetti est rentré dans son pays d'origine.

Ces hommes ont une vision généralement amère de l'expérience des puits. S'ils ont écrit, c'est avant tout pour dire la difficulté et le danger du métier de mineur. Contrairement à ces auteurs, Rossetti est fier d'avoir été mineur et il met en évidence les aspects positifs, voire glorieux de son travail. Son attitude est principalement optimiste même s'il fait face à des moments de crise et à une

¹⁴⁵ ASBL D'une Certaine Gaieté (2013). « La classe ouvrière non è acqua* », *C4 le magazine qui nous pend au nez* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.entonnoir.org/c4/2013/12/23/la-classe-ouvriere-non-e-acqua/>

¹⁴⁶ Ibidem.

certaine nostalgie à laquelle il se soustrait par l'ironie ou par une bonne humeur très picaresque.¹⁴⁷

Une littérature de la mine existe et a toute sa place dans la littérature générale. Au sein de cette littérature et de cette œuvre de mémoire, le narrateur résiste à la fascination de la mine comme lieu d'exploitation cruelle et funèbre. Depuis le fond des puits, il préfère parler de la vie, de l'aspiration à remonter à la surface et à revoir la lumière et le monde, affirmant tout ensemble son attrait pour l'aventure.

On y apprend qu'un mineur n'est pas qu'un mineur même à mille mètres de profondeur ; mais il peut devenir un véritable écrivain.

3.5 La trajectoire éditoriale

La note de l'éditeur qui figure en postface d'*Échine de verre* nous apprend le long parcours de ce texte pour parvenir à l'édition.

Goffredo Parise tente d'aider Raul Rossetti à publier le manuscrit en le remettant à la maison d'édition Longanesi avec un commentaire fort élogieux. Mais l'éditeur milanais juge l'écriture grossière et désinvolte ; il suggère de traduire en italiens les mots, les dictons écrits en français italianisé ou en dialecte wallon et de passer à un langage plus littéraire.

Le projet tombe à l'eau parce que l'auteur refuse toutes les modifications exigées, qu'il considère à bon droit comme une « stérilisation » de son texte.¹⁴⁸

Comme l'a bien expliqué Rossetti :

C'est vrai, le livre était sous contrat avec la maison d'édition Longanesi, un contrat qui me liait pour de nombreuses années, cependant un de ces intellectuels de pacotille a conseillé au Dr Monti (directeur de la maison d'édition) de le « traduire » parce que de nombreux mots étaient écrits en français italianisé, langage très utilisé et usuel entre les mineurs. Ex : *blessé* = *blessato* (et non *ferito*). Mais je n'ai pas accepté la manipulation et la stérilisation du texte et, en conséquence, le livre est resté bloqué chez Longanesi

¹⁴⁷ Rossetti, R., op.cit., p. 302.

¹⁴⁸ Ivi, p. 296.

durant de nombreuses années, jusqu'à la fin du contrat, moment où j'ai retrouvé mes droits.¹⁴⁹

Il souffre du fait qu'après l'avoir poussé à écrire, l'on ne publie pas son texte, sans lui expliquer vraiment pourquoi.

Le roman est écrit au début des années 60 et il est publié seulement à la fin des années 80. En fait, l'écart temporel entre la rédaction et la publication a été favorable à la valeur littéraire de l'œuvre.

Édité en 1989 par Einaudi à Turin, il est accompagné par une note de quatrième de couverture écrite par Natalia Ginzburg. C'est la seule autobiographie d'un mineur italien de Belgique à avoir été publiée par un grand éditeur italien.

L'ouvrage connaîtra un grand succès et il paraîtra en 1996 en collection de poche chez Baldini et Castoldi. Il n'existe pas d'éditions antérieures.

Le récit a été publié en français en 2013 aux éditions du Cerisier dans une traduction de Luciano Curreri et Sabrina D'Arconso¹⁵⁰ (trad. revue par Carmelo Virone). Il s'agit de la maison d'édition Cerisier, coll. Faits et gestes.

Les traducteurs Curreri et D'Arconso, aidés par Carmelo Virone, déclarent que la traduction a été difficile dans la mesure où il s'agit d'un auteur autodidacte et donc, on butte de temps à autre sur telle ou telle formule pas toujours explicitée par des notes. Pas plus que toute la complexe technique de la mine dans les années 1950.

En 2014, Raul Rossetti a été présent à la conférence de Luciano Curreri « Belgique-Italie, Littérature de la mine ». Il rentre à Liège pour présenter la traduction française de son ouvrage *Échine de verre*.¹⁵¹

¹⁴⁹ D'Arconso, S. (2006). « Littérature de la mine : Raul Rossetti », *Le Journal de BabeLg* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.babelg.ulg.ac.be/bulletin/n22/lm.pdf>

¹⁵⁰ Respectivement Professeur ordinaire et Chargée d'enseignement à l'Université de Liège.

¹⁵¹ ASBL D'une Certaine Gaieté (2013). « La classe ouvrière non è acqua* », *C4 le magazine qui nous pend au nez* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.entonnoir.org/c4/2013/12/23/la-classe-ouvriere-non-e-acqua/>

3.6 La réception critique

Pendant la lecture attentive de la note de l'éditeur qui figure en postface, nous comprenons qu'il faut attendre l'année 1987 avant qu'un écrivain et journaliste de « La Repubblica » (Saverio Tutino) ne redécouvre le récit et ne décide de le présenter au concours organisé à Pieve Santo Stefano. L'œuvre s'est vu décerner le Prix Pieve-Banque Toscane ¹⁵² un an plus tard (1988) après une transcription à la machine qui respecte intégralement le texte original. Au jury participait Natalia Ginzburg qui s'accorda facilement et presque intimement avec le livre-témoignage de Rossetti et elle ouvra les portes de la maison d'Édition Einaudi à ce texte.

Échine de verre a eu une importante couverture médiatique de 1988 (juste après le prix) à 1991. Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons comme la personnalité et l'implantation journalistique de Saverio Tutino lui-même journaliste et écrivain ; la personnalité de Rossetti qui très vite est devenu une sorte de personnage public, interviewé et invité plusieurs fois à l'émission grand public « Costanzo Show » ; et enfin l'originalité du sujet traité, la vie à la mine mêlée aux aventures amoureuses du narrateur.

Le livre a été un succès de librairie. Après sa sortie et les premiers articles parus, ce résultat a relancé l'intérêt dans la littérature italienne.

La presse a parlé à nouveau de Rossetti et de son texte en 1995 à l'occasion de la publication du second livre *Piccola, bella, bionda e grassottella* chez Baldini et Castoldi. Cette maison d'édition a sorti alors une édition de poche de *Schiena di vetro*.

Sur la quatrième couverture Natalia Ginzburg parle du roman analysé en ces termes : « Una virtù del racconto è l'assoluta assenza di autocommiserazione. Scritto in uno stile ingenuo, maldestro ma immediato e fresco, senza artifici e senza infingimenti, il racconto ha la seduzione e l'acerbità dei ricordi vivi e reali ». Le fait d'écrire sans complaisance pour soi-même et sans apitoiement est un élément qui revient souvent dans la presse comme nous le verrons. Le jugement

¹⁵² Site de la « Fondazione Archivio Diaristico Nazionale- onlus » [en ligne]. Disponible sur: <http://archiviodiari.org/index.php/la-manifestazione/i-vincitori.html>

sur le style de Rossetti, définit comme maladroit, sans artifices mais d'une grande fraîcheur, est également repris.

Parmi les articles de presse, nous pouvons lire que Raffaella Finzi aussi exprime son idée à propos du style de l'écrivain d'*Échine de verre* : « Un'iniziazione dura ma vitale, priva di autocommiserazione o di vittimismo, raccontata con un linguaggio schietto, dove un autentica naiveté espressiva si arricchisce qua e là di improvvisate raffinatezze ».

Maria Teresa Carbone illustre cette habilité littéraire et, sur le quotidien italien *Il Manifesto*, Domenico Starnone insiste :

Che cosa cattura subito di Rossetti? Forse proprio il ritmo delle sue frasi e la capacità di farvi correre dentro l'esperienza senza sbavature cogitabonde o visceralismo sociologizzanti [...] Insomma *Schiena di vetro* è un bel libro, e forse nemmeno tanto ingenuo nella scrittura, nella costruzione narrativa, come può apparire. Anche nel suo mettere per iscritto la sua esperienza, come in miniera, Rossetti sembra cercare uno stile. Senza contare la quantità di invenzioni espressive memorabili, che sembrano spesso semplicemente l'effetto maturo di una lunga contiguità linguistica con compagni di lavoro dalle provenienze più diverse, dialettali e nazionali.¹⁵³

Les journalistes qui ont rendu compte du livre focalisent leur attention sur deux points. D'une part sur le fait que Raul Rossetti ne se complaît pas dans l'étalement de la misère ou l'auto-commisération et d'autre part sur le style naïf qu'emprunte le langage franc, dénué d'artifices. Il est étonnant de remarquer que très rares sont les journalistes qui ont évoqué l'humour qui imprègne tout le texte.

Le fait que l'auteur n'a pas fait d'études ne représente pas quelque chose à considérer, peut-être parce que l'on estime que cela va sans dire à cause du sous-titre *Memorie di un minatore*. Cependant si la plupart pensent qu'il écrit des « parole senza scrittura » comme l'avance Oreste Pivetta, certains s'interrogent sur cette « littérature non littéraire », sur l'habilité avec laquelle l'écrivain organise son texte et narre son histoire.

Saverio Tutino se pose également des questions sur l'écriture de Rossetti, il en admirait la capacité d'expression qu'il définit « inné peut-être ». Comme certains journalistes, Tutino se demande quelles avaient pu être les lectures de l'auteur avant d'écrire ce roman.

¹⁵³ Ruata, A., op.cit., p. 78.

De plus, Geno Pampaloni tient à souligner : « che quelle pagine siano dentro o fuori la letteratura conta assai poco ; la scrittura è di una evidenza così potente che si fa struggente ».

Cela nous semble essentiel : considérer le résultat, sans chercher si le narrateur a voulu ou non de résultat, juste le considérer dans toute sa valeur intrinsèque. Pampaloni affirmera que la question ne se pose pas ainsi, qu'il ne s'agit pas de savoir si les pages écrites par Rossetti font ou ne font pas partie de la littérature. Il fait passer sur l'auteur l'ingénuité et la naïveté que Natalia Ginzburg avait attribuées, dans la quatrième de couverture, au narrateur-personnage.

Pour bien résumer la critique d'*Échine de verre* vécue du point de vue de l'auteur, dans l'interview menée par Ada Ruata il déclare :

Pensa che uno dei più grandi critici italiani, il n°1, si chiama Geno Pampaloni, è un altare della critica europea, quello che ha stroncato Moravia, che ah detto: Ma chi è? Fa tutti i libri, tutti uguali. Cioè salvo il primo, il secondo. Invece di me ha detto una pagina intera sul Giornale di Montanelli, devo averlo: "Trent'anni che aspettavo uno scrittore, e finalmente l'ho trovato, ed è un libro da leggere in piedi per rispetto, il libro di Rossetti, questo mascalzone." Il libro di questo mascalzone va letto in piedi per rispetto, trent'anni che l'aspettava. Dunque io non ho mai avuto una critica sbagliata, tutti entusiasti. Quella che mi ha fatto anche piacere è quella di Giuseppe Bonura sul *Giorno* anche lui nel suo genere è un monumento, la critica di Bonura spaventa tutti. Nella piazza italiana Bonura è considerato come un orco, invece con me è stato bravissimo. E quindi quando Bonura o Pampaloni o Domenico Starnone, un altro grande, ti trattano bene, tutti gli altri... o non ti capiscono, o non ti vogliono bene.¹⁵⁴

Dans la revue *Toudi*¹⁵⁵, en 2014, José Fontaine écrit une critique à propos de ce roman. Il définit cet « habile, passionnant et passionné » narrateur comme politiquement incorrect et alcooliquement et sexuellement incorrect. Il cultive tout aussi incorrectement le goût de la bagarre en même temps que le sens de la tendresse, de l'amitié et du dévouement.

Faisant une comparaison avec Constant Malva, Fontaine déclare que Rossetti ne décrit pas son expérience de la mine de manière distanciée mais il « raconte ».

Dans ce livre, tout est narration où les séquences s'enchaînent les unes aux autres

¹⁵⁴ Ivi, p. 12 (Annexe 5).

¹⁵⁵ Fontaine, J. (2014). « Critique : *Echine de verre* de Raul Rossetti (éditions du Cerisier) », *Culture et Société La Revue Toudi* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.larevuetoudi.org/fr/story/critique-echine-de-verre-de-raul-rossetti-%C3%A9ditions-du-cerisier>

sans transition et on ne sort pas de la mine tant que le narrateur en est passionné. Raul ne sort de la mine que pour observer le monde aux alentours. Il raconte trois années d'aventures où il couvre de gloire et s'amuse comme un fou. Fontaine se demande s'il pourrait être considéré comme l'anti-Malva mais la réponse n'est pas affirmative. On le sent bien à la fin quand le ton de Raul change et devient celui de « tous mes camarades sont morts ».

Enfin, Fontaine propose que ce récit se lit comme on regarde un film italien avec toutes les énormités possibles et inimaginables qui passent comme une lettre à la poste et qui ne le pourraient dans aucun autre grand cinéma national.

En ce qui concerne le cinéma, Ridley Scott¹⁵⁶, puis Nanni Moretti, Alberto Sironi¹⁵⁷ et Stefano Rulli lisent ce texte avec enthousiasme. Rossetti laisse entendre d'un projet cinématographique futur en relation à *Schiena di vetro*.¹⁵⁸

¹⁵⁶ Le réalisateur de *Gladiator*.

¹⁵⁷ Le metteur en scène de *Commissaire Montalbano*.

¹⁵⁸ D'Arconso, S. (2006). « Littérature de la mine : Raul Rossetti », *Le Journal de BabeLg* [en ligne].

Disponible sur : <http://www.babelg.ulg.ac.be/bulletin/n22/lm.pdf>

CHAPITRE V^e

GIROLAMO SANTOCONO

1. Courte biographie de l'auteur

Il naît en Sicile le 8 mai 1950. Son père quitte le pays pour aller travailler dans les mines wallonnes. En 1953, le petit Santocono arrive en Belgique avec sa mère, dans la région du Centre, à l'âge de deux ans et demi.

Les débuts de son séjour se situent « à l'Étoile »¹⁵⁹, dans des bâtiments de triage du charbonnage reconvertis en habitations pour immigrés. La famille déménagera ensuite à Morlanwelz, dans une vraie maison.

Il est scolarisé en français (chose rare à l'époque pour l'enfant d'un mineur), il poursuit ses études à l'Athénée et accomplit le cycle complet d'études secondaires qui lui ouvre l'accès à l'Université Libre de Bruxelles où il s'inscrit en sociologie.¹⁶⁰

Depuis son adolescence il amuse ses amis en « *racontant des histoires* ». Il ne pensait pas alors à les écrire. C'est vers trente ans, après la mort de son père, qu'il décide à donner une forme écrite car il voulait diffuser ses « histoires ». Il ne fait pas savoir qu'il les met par écrit, sauf à des amis proches.

Sa mère ne comprend pas bien l'utilité d'écrire. Lorsqu'elle le voit à la télévision, elle commence à considérer que c'est tout de même « sérieux ».

L'auteur choisit de s'exprimer par la prose, car il ne se sent pas de vocation de poète et car il veut être lu. Le roman lui permet de tout raconter ; c'est, pour lui, un instantané qui montre les gens avec vraisemblance.

¹⁵⁹ L'ensemble de bâtiments où sont logés de nombreux Italiens de la région.

¹⁶⁰ Paque, J., op.cit., p. 434.

Il est sans aucun doute l'un des auteurs italo-belges qui a eu, grâce à son roman *Rue des Italiens*, le plus gros succès de librairie (environ huit mille exemplaires vendus).¹⁶¹

Il est aujourd'hui animateur socioculturel.

2. Rue des Italiens

En 1986, Girolamo Santocono publie *Rue des Italiens* aux Éditions du Cerisier.

Ce récit de vie est de toute évidence autobiographique et, l'auteur l'a intitulé *roman*. Il s'agit d'un témoignage remarquable sur les conditions de vie des populations immigrés italiennes dans les années 1950-1960 mais il nous ouvre également les yeux sur le comportement de la population belge de l'époque, c'est-à-dire les réactions des Belges devant l'irruption des Italiens qu'ils ne comprennent pas et qui ont d'autres coutumes et d'autres rêves que les leurs.

C'est à la fois une revanche sur l'Italie qui oublie ou occulte volontiers cet épisode relégué dans un coin de son histoire et, pour l'auteur même, une recherche identitaire et une affirmation de son individualité. Il fallait fixer le souvenir, « pérenniser ce vécu »¹⁶², comme dit l'écrivain.

Mais, avec beaucoup de finesse, Santocono n'oppose pas deux univers, celui des Belges et celui des Immigrés. Chacun d'eux est marquée par d'autres divisions, en particulier linguistiques. Les Italiens parlent en effet sicilien et les Belges wallon ou bruxellois. Comme l'ont bien relevé Paul Aron et Françoise Chatelain, dans la section « La littérature de l'immigration » de leur anthologie : « Du même coup, l'univers d'accueil perd son unité de façade, et la dualité qui marquait l'immigré lui sert en même temps de grille de lecture de la société belge ». ¹⁶³

Ce roman peut être lu comme une manière de poursuivre ou de compenser le voyage fondateur, qui fut celui du père, par le choix d'un itinéraire propre.

¹⁶¹ Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio- CESDEI, op.cit., p. 146.

¹⁶² Paque, J. , op.cit., p. 435.

¹⁶³ Aron, P. et Chatelain, F. (2010). *Manuel et anthologie de la littérature belge à l'usage des classes terminales de l'enseignement secondaire*, Bruxelles, Éditions Le Cri.

Pourtant, évoquer le monde de l'enfance, c'est de reconstruire, naître à nouveau et rompre avec l'immigration après lui avoir donné sa voix. Ainsi, nous voilà passés du domaine référentiel au domaine littéraire et de la parole collective au message individuel.

Rue des Italiens est évidemment considéré comme un hommage à la première génération de la part d'un enfant scolarisé en Belgique et ayant poursuivi ses études jusqu'à l'Université.

Dans son article, Maria Chiara Gnocchi¹⁶⁴ explique bien cet hommage :

Comme un hommage à la génération « muette » des parents- pour lesquels le français restera toujours une langue étrangère, mal maîtrisée- de la part de la génération qui a conquis son droit à la parole. C'est ainsi que le texte proprement dit, pris en charge par le narrateur, est encadré par un double hommage : une dédicace « À mon père » et une postface (non signée, mais traditionnellement non prise en charge par le narrateur) où la volonté est déclarée de donner la parole à cette génération « silencieuse », « bâillonnée » en Belgique et « dédaignée » en Italie.¹⁶⁵

Cet écrit se proclame fiction et revendique ainsi son appartenance au champ littéraire. S'il est un témoignage sur l'immigration italienne, mettant en lumière sa spécificité dans la vie quotidienne, celui-ci adopte une forme alternative par rapport aux études scientifiques.

Toute une génération s'est retrouvée dans cette œuvre pleine de verve qui retrace les premières années d'installation des Italiens dans les régions minières de Wallonie.

2.1 De la structure à la trame du roman

Après la préface écrite par Tony Borriello¹⁶⁶ il y a toute une série de chapitres qui ne sont pas numérotés mais séparés par des espaces blanches et une postface clôt le récit.

¹⁶⁴ Professeur de Langue française à l'Université de Bologne.

¹⁶⁵ Gnocchi, M.C. (2012). « Quelle Italie? À propos de *Rue des Italiens* de Girolamo Santocono », *Il Tolomeo- Articoli, recensioni e inediti delle Nuove Letterature (XV, primo e secondo fascicolo)*, p. 63.

¹⁶⁶ Site officiel Éditions du Cerisier, « Rue des Italiens » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.editions-du-cerisier.be/spip.php?article57>

L'étude de Jeannine Paque fournit une image claire et détaillée sur la constitution de l'œuvre :

La structure du récit s'inscrit dans la tradition romanesque, avec ses pauses et ses accélérations solidement enchaînées. La narration alterne les évocations générales, sortes de condensés de faits répétitifs, avec des épisodes complets, autonomes où l'invention qui caractérise le plaisir de raconter se donne libre cours. Lors des réflexions à caractère plus général et qui appartiennent plutôt au registre de l'information, le narrateur ne cesse pas d'infléchir le discours, par des interventions tellement fusionnées au texte qu'elles ne sont repérables qu'à l'analyse de l'énonciation où il apparaît qu'elles dessinent un paysage qualificatif- « un jeu comme seuls les Italiens peuvent l'inventer »- ,et dans une rhétorique malicieusement bon enfant- « Les Italiens ont réussi à faire de ce jeu un truc aussi compliqué qu'une négociation communautaire en Belgique ».¹⁶⁷

Il s'agit des chapitres pas très longues, avec un maximum de vingt pages, qui facilitent et rendre plus dynamique la lecture au public.

Dans la préface, Monsieur Borriello aborde le thème de l'émigration du point de vue des fils de la deuxième génération. À leurs yeux, le voyage de parents représente une épreuve initiatique qui fonde le présent et qui assure leur humanité. Même si les parents n'avaient pas prétendu avoir été héroïques, ils prennent l'allure de héros. Le voyage fondateur est ainsi une naissance pour la communauté des enfants, et seulement les événements d'après le voyage ont une place dans leur mémoire.

Et puisque ce voyage est notre naissance, il est normal qu'il soit problématique, mystérieux, qu'il nous fascine, et que nous le scrutons sans cesse pour lui arracher le secret de notre être, ou que nous tentions plus simplement de le décrire, de le saisir à l'état natif, comme une veine d'or cachée entre deux veines de charbon.¹⁶⁸

Une page avec une brève dédicace (« À mon père ») précède le début du texte et nous fait constater qu'il s'agit d'un roman adressé à Mariano, le père de l'auteur.

Voilà qu'après cela la narration commence. Les événements qui forment la trame concernent pour la plupart les adultes, mais le point de vue adopté est presque toujours celui de l'enfant.

¹⁶⁷ Paque, J., op.cit., pp. 435-436.

¹⁶⁸ Santocono, G. (2007). *Rue des Italiens*, Mons, Éditions du Cerisier, p. 7.

Le travail à la mine, les problèmes socio-économiques des immigrés constituent la toile de fond du roman, mais ils ne font jamais l'objet de la narration puisque l'enfant n'en a pas l'expérience directe ou en tout cas la conscience complète.

Le narrateur raconte à la première personne son enfance dans la région du Centre. Le « je » va donc dominer le texte, s'adressant parfois avec vivacité à un « tu », qui représente le lecteur fictif qu'est le narrateur lui-même. Ce « je » ne parle pas au nom d'une collectivité réelle de personnes, mais il émane d'un groupe circonscrit de personnages dont la dialectique ressortit désormais à la fiction.

Le récit de l'enfance de l'auteur dans le Borinage correspond et renvoie à l'histoire des Italiens dans cette région. Beaucoup d'entre eux s'y reconnaissent, car il raconte ce que la plupart a connu. Ne perdant jamais de vue l'aspect historico-sociologique, Santocono veut faire de son histoire, et donc de celle des mineurs italiens, un épisode de l'Histoire de Belgique.¹⁶⁹

Dès les premiers pages, il raconte la situation en Belgique après la guerre. Les plus importantes préoccupations étaient de relever l'économie nationale, rebâtir tout ce qu'on avait détruit et combattre l'inflation galopante. C'est pour ça que le gouvernement belge fait venir de la main d'œuvre étrangère. Les premières années étaient dures et difficiles pour les mineurs, et c'est à partir de 1950 que les familles rejouent les travailleurs immigrés.

L'écrivain arrive en Belgique avec sa mère en 1953. Au cours de la description de son arrivée, il est très important de noter la première impression quand il voit son père. La scène de leur premier rencontre est paradigmatique, il lui considère comme quelqu'un qui ne fait pas partie de sa famille :

Je me souviens d'une gare pleine de monde, d'un vacarme infernal, d'un mélange de cris de joie et de pleurs, de coups de sifflets et d'un parfum d'air froid aromatisé de vapeurs d'eau et de graisse chaude ; d'un type grand comme une montagne qui m'a arraché de terre pour me couvrir de baisers mouillés et puant le tabac à trois sous. Sa moustache en « picots » de barbelés s'enfonçait dans ma peau. Il me faisait mal. Puis le type s'est attaqué à ma mère, le salaud. Et pas n'importe comment. Sur la bouche. Je lui aurais ben cassé la gueule si j'avais été plus grand et si ma mère n'avait pas eu l'air d'aimer. [...] De sa main droite, mon père dégage le couloir que nos bagages obstruent. De la gauche, il me tient serré contre lui comme s'il avait peur de me perdre. J'étouffe sous la pression, mais je n'ose rien dire tant cet inconnu immense m'intimide.¹⁷⁰

¹⁶⁹ Bortolini, M., « Production littéraire des Italiens de Belgique depuis 1945 », *Limag - Littérature du Maghreb* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.limag.com/Textes/Collimmigrations1/Bortolini.htm>

¹⁷⁰ Santocono, G., op.cit., pp. 17-18.

À l'occasion de la Sainte-Barbe ¹⁷¹, le narrateur va avec sa mère à la mine. Encore une fois, son père apparaît comme un inconnu. Il sort de la mine avec le visage tellement noirci que son fils ne le reconnaît pas.

Pour mieux rendre ce détachement entre père et fils, la narration de cet événement mérite d'être citée :

La cour était déjà pleine de monde quand quelqu'un a crié : « Les voilà ! Les voilà ». Du bâtiment en dessous de la tour est sortie une chiée de ridicules petits bonshommes tout noirs. Ils avaient un casque rigolo sur la tête et un foulard de cow-boy autour du cou.

-Voilà papa, c'est lui... Là ! me dit ma mère.

J'ai cherché et, parmi les petits bonshommes, je n'ai pas vu mon père. Je me suis dit qu'elle se gourait sûrement car l'espèce de guignol déguisé en charbonnier qu'elle me montrait n'était pas mon père. J'en étais sûr, sinon je l'aurais reconnu, merde quoi ! Elle ne voyait même pas, le pauvre, que l'homme en question avait une bouche plus grande et les dents plus blanches que celles de mon papa à moi.

-Cours dire bonjour à papa ! insistait-elle.

Je n'ai pas voulu, bien sûr, et je me suis caché dans sa jupe. Le guignol s'est approché de nous.¹⁷²

L'acceptation de la figure paternelle n'a pas été facile pour le petit Santocono. Malgré tout, au cours du roman, l'auteur fournit beaucoup d'informations à propos de son père.

Après la catastrophe de Marcinelle, le père de l'auteur décide de se joindre au syndicat pour faire de réunions afin d'améliorer la sécurité dans les charbonnages. Il en devint le secrétaire parce qu'il savait lire et écrire plus ou moins correctement.

Outre le travail comme mineur, le narrateur nous parle aussi des passions qui avait son père, surtout la musique. Il lui décrit comme un véritable musicien et il avoue que la guitare représentait pour lui beaucoup plus qu'un instrument à fabriquer des notes, mais faisait partie intégrante de son être. « Il était persuadé que les meilleures guitares venaient de Sicile, comme les oranges d'ailleurs, les olives, le vin et tout le reste ».¹⁷³ Dans ce cas particulier, nous pouvons constater encore plus comme son père reste attaché à son origine italienne.

¹⁷¹ Patronne des mineurs. La tradition voulait que, le jour de la Sainte Barbe, les femmes et les enfants allaient accueillir les hommes à la sortie du puits.

¹⁷² Santocono, G., op.cit., p. 108.

¹⁷³ Ivi, p. 91.

L'alcoolisme représente une thématique à relever à propos de son père. Il raconte de l'avoir vu rentrer plusieurs fois dans un état d'ivresse parfois élevé. Dans ces occasions-là, l'homme devenait imprévisible et c'était sa mère qui subissait sa violence. Un jour, par exemple, pour une histoire de pâtes qui ne se trouvaient pas dans l'assiette à l'heure voulue, il a déboîté le gros poêle en fonte de la cheminée et l'a traîné jusque dans la cour. Les colères de cet homme semblaient venir de nulle part. Aucune raison dans les faits du quotidien ne pouvait les expliquer et devant elles, sa mère se sentait la victime de l'injustice du destin. En effet, l'alcoolisme était le refuge des ouvriers qui pratiquaient les besognes les plus dures et qui y trouvaient l'illusion d'un monde moins cruel que celui où ils vivaient.¹⁷⁴

Le petit Santocono va grandir au cours du temps. À l'Étoile et puis après dans la rue de l'Église¹⁷⁵, il trouve son paradis. Il est libre de courir où bon lui semble, de jouer et, plus tard, de rêver aux filles, il vit avec bonheur sous un ciel qu'il ne trouve pas si gris qu'on le dit.¹⁷⁶

Il y a un chapitre dédié presque entièrement à la rue de l'Église, et d'une première perception négative l'écrivain passe à une perception positive :

Quand nous sommes arrivés dans la rue, ça m'a fait l'effet d'une punition qu'on m'infligeait pour une faute abominable que je n'aurais pas commise. Je me suis dit tout de suite que les appréhensions que j'avais eues sur l'impossibilité de vivre dans cet espace limité, sans herbe ni schlamm, étaient tout à fait justifiées. La rue ressemblait à un long couloir sans toit, pas plus large qu'un jet de pipi, pavé de gros cailloux réguliers et glissants. Bref, elle était presque aussi accueillante qu'une prison. Je voyais arriver la fin d'une enfance de liberté et j'entendais déjà les interdits me tomber dessus : « Ne pas traverser la rue, ne pas pisser sur les murs, ne pas crier trop fort le soir venu !... ». [...] Heureusement, ma tristesse a été de courte durée. La rue de l'Église ne s'est révélée aussi cruelle que je me l'étais imaginé au début. [...] J't'assure que le quartier était aussi chouette que le terril question aventure. J'ai vite oublié l'Étoile.¹⁷⁷

¹⁷⁴ Site officielle Histoire des Belges, « La classe ouvrière » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.histoire-des-belges.be/au-fil-du-temps/epoque-contemporaine/evolution-sociale-de-la-belgique/la-classe-ouvriere>

¹⁷⁵ Surnommée rue des Italiens, elle se trouve à Morlanwelz.

¹⁷⁶ Haubruge, P. (1996). « Dans la "Rue des Italiens" avec Santocono », *Les Archives du Soir* [en ligne]. Disponible sur : http://archives.lesoir.be/dans-la-rue-des-italiens-avec-santocono_t-19960619-Z0C7Z1.html

¹⁷⁷ Santocono, G., op.cit., pp. 121-122.

Pendant toute la narration, il continue à fournir des descriptions détaillées en ce qui concerne tout ce que ses yeux sont capables de capter (la maison où il va loger, le pays, des personnages qui habitait l'Étoile¹⁷⁸, les jeux de cartes et surtout les litiges qui venaient successivement entre Italiens).

Il faut néanmoins remarquer la perception de la langue italienne par le narrateur. Elle se décline selon les injures que ses variantes régionales présentent :

La vilénie du Nord est grasse et roule comme le tonnerre. Elle est pleine de parties génitales aux noms d'oiseaux où les Dieux sont cochons et les Saintes Vierges chiennes et perverses. Ce sont des injures interdites aux moins de dix-huit ans. Les napolitaines sont par contre douces et comiques. Elles ont des terminaisons en « iello » et en « izze » et ressemblent à des caresses. Pas moyen de les prendre au sérieux, celles-là. Froides et pénétrantes sont les siciliennes. Visant droit au but, à ce que tu as de plus cher : l'honneur et la famille...¹⁷⁹

Quant à l'attitude des Italiens en face de la langue française, Santocono abordera le sujet en faisant l'exemple de sa tante Concetta. Elle s'était fabriqué un langage personnel qui avait acquis une certaine universalité dans le quartier. La communauté italienne était tellement dense que personne n'avait nul besoin d'apprendre la langue du pays.¹⁸⁰

La dualité spatiale typique des récits de l'immigration est ici présente : lieu de départ (l'Italie) et lieu d'arrivée (la Belgique).

Madame Gnocchi vise à analyser la représentation de l'Italie, et elle relève que deux sortes d'Italie figurent dans cet ouvrage. D'une part la *little Italy* où vivent les familles des mineurs et des autres immigrés italiens, c'est-à-dire une province où vivent seulement les Italiens qui ne fréquentent que des compatriotes. Pendant les premières années de leur séjour, les Belges sont presque absents dans ce livre. Le narrateur découvre les enfants « indigènes » seulement quand la famille

¹⁷⁸ L'importance de la figure de zi' Toto est bien relevée au cours du récit. Il est décrit comme l'un des premiers immigrés italiens arrivés en Belgique et devenu tantôt le personnage le plus importante de l'Étoile que le porte-parole des immigrés. Il rendait service à tout le monde. Le « zi » accolé à son nom n'était pas dû à son âge ni à un titre honorifique quelconque, mais simplement à la gratitude que les gens de l'Étoile lui rendait.

¹⁷⁹ Santocono, G., op.cit., p. 41.

¹⁸⁰ On parlait de « Frangissi » pour indiquer l'italien déformé. À la page 129 du roman, nous pouvons lire un exemple de dialogue en « Frangissi » entre zi' Concetta et Monsieur Léon.

déménagement à Morlanwelz. À ce propos, il a l'occasion de commenter : « Vous allez rire, et vous aurez bien raison ; mais moi, pendant longtemps, je me suis demandé comment c'était fait un enfant belge. Je me doutais bien qu'à peu de chose près ça devait nous ressembler, mais j'étais pas sûr ». ¹⁸¹

Le déplacement ne comporte pas une fusion heureuse avec les autochtones. Même au village les Italiens ont tendance à s'assembler et les rues qu'ils habitent sont délaissées par les Belges.

Donc, la rue de l'Église avait été envahie par les Italiens. Mais, au fur et à mesure que les Italiens arrivaient, c'était les Belges qui se barraient. Et comme ceux qui arrivaient étaient plus nombreux que ceux qui se barraient, on a très vite fini par se trouver à l'étroit dans la rue. ¹⁸²

La solidarité entre Italiens est marquante et nous pouvons la vérifier à travers les racontes du narrateur qui va chez les autres familles à s'amuser et à partager les journées. Par exemple, il adorait aller avec son père chez Bianchi, car il pouvait boire de Coca-Cola et regarder la télévision.

Outre savoir que le pseudo-ghetto italien partage des traits avec une infinité d'autres ghettos pour immigrés, le récit relève que l'Italie est en quelque sorte à construire. Autrement dit, c'est à travers une processus semé d'obstacles que le groupe italien trouve sa cohésion et se reconnaît comme tel. Il avait réussi à trouver le moyen de faire de l'agriculture, en particulier grâce à zi' Giacomino qui avait lancé le premier la vogue agricole à l'Étoile.

En Belgique, les Italiens de différentes régions ont l'occasion de se confronter, et chaque migrant contribue à constituer un morceau d'Italie :

À l'Étoile pourtant, ces Abruzzesi, ces Siciliani, ces Napoletani, ces Calabresi se sont découverts comme des voisins de longue date qui ne se connaissent que par les on-dit de la rue, mais qui profitent d'une rencontre lors de vacances à l'étranger pour se parler et se connaître. Ils avaient bien sûr l'espoir en commun, le soleil aussi, et surtout ce pays mythique, l'Italie. Pays immatériel et symbolique dont chacun avait ramené un morceau différent et qu'on n'arrivait jamais à reconstituer en entier. Parler du pays était pour ces

¹⁸¹ Santocono, G., op.cit., p. 129.

¹⁸² Ivi, p. 123.

gens, parler de « leur » pays. Et, s'ils devaient le désigner sur une carte géographique, ils montraient tous un endroit différent.¹⁸³

D'autre part il y a l'Italie véritable, où la famille du narrateur part en vacances vers la fin du roman. Après douze ans de travail en Belgique, le père de l'écrivain annonce le départ pour l'Italie. Pour les immigrés italiens, le mot « vacances » n'a de sens que s'il signifie retour au pays. Mais dans ce cas, loin d'être motivée par la simple nostalgie de la terre natale, la décision de son père a des racines bien plus profondes. Elle est le fruit d'une longue introspection qui lui a ouvert une perspective différente quant à son avenir en Belgique. À la fin, il s'agit d'une résolution soufferte qui implique le choix de considérer la Belgique comme le pays où ils passeront le reste de leur vie. D'ailleurs, cette conclusion est dictée par le désir d'offrir un avenir meilleur à la génération suivante, celle de son fils.

Pourtant, ces deux Italies sont perçues de manière différente par le narrateur et par ses parents.¹⁸⁴ Elles représentent les patries respectives des deux générations : celle des parents qui ne pourra jamais se sentir tout à fait chez elle en Belgique, et celle des enfants qui perçoit l'Italie comme une terre étrangère et inconfortable.

Girolamo Santocono présente l'Italie comme la terre de ses parents, le pays de l'absurde, des renversements ou de la coexistence des contraires (la neige sur le volcan, la rivière sans eau, etc.). Il ne retrouve pas en Sicile ce pays mythique chanté par les migrants de la génération de son père. Sa description de la Sicile est loin des topoï :

La campagne sicilienne qui défilait par la fenêtre du train était encore plus aride et plus brûlée que je ne l'avais imaginé. À perte de vue, ce n'étaient que montagnes pelées, éclatées, tourmentées, aux sommets desquelles les villages aux tuiles rouges se cramponnaient avec peine. Le soleil, ce maudit soleil, écrasait le tout sous sa chape de lumière blanche [...]¹⁸⁵

¹⁸³ Ivi, p. 24.

¹⁸⁴ Gnocchi, M.C., op.cit., pp. 62-63.

¹⁸⁵ Santocono, G., op.cit., p. 203.

Il continue en expliquant que pour les enfants de deuxième génération l'Italie « n'était qu'un magma d'images reconstituées à partir des dires de nos parents ». ¹⁸⁶

Cependant, c'est en Italie que l'auteur prononce, pour la première fois, son prénom qui le rattache à ses origines puisque c'est le prénom de son grand-père. Il est identifié comme « l'autre Gilormo de la famille » à la page 209.

Au contraire, la Belgique représente pour ces enfants la normalité, ils trouvent la vie à l'Étoile amusante et tout ce que l'auteur voit en Italie lui paraît étrange. Grâce aux racontes des aventures entre garçons à l'intérieur de l'Étoile, nous pouvons percevoir le climat d'amitié que l'écrivain avait créé avec les autres fils des mineurs italiens (Samson, Féfé, Scugnizze, Gaetano, Toto, Salvatore, Turiddu, Giovanni). Aussi quand il déménage à Morlanwelz, il se fait plusieurs copains, et parmi eux il parle surtout de Bernard et Calo.

Pour les parents, la Belgique est une sorte de « mal nécessaire », les logements de fortune réservés aux immigrés et surtout la mine avec la descente dans les entrailles de la terre, c'est bien l'enfer. Les vacances en Italie sont ainsi une parenthèse heureuse loin de la pluie et du travail.

Contrairement à ce que nous avons lu dans le roman de Rossetti, ici le rôle de l'école joue une importance particulière. C'est grâce à cette institution que les enfants apprennent le français, et dans sa classe de la section B, l'auteur devient le traducteur officiel pour toutes les communications entre l'instituteur et un autre étudiant.

La grande majorité des enfants d'Italiens de l'époque ne se destinait pas à de longues études universitaires, mais à l'école technique ou à l'usine. Santocono est une exception parce qu'il voulait devenir médecin et va donc à l'université.

Son père avouait que : « L'école, il faut y aller même si tu n'y apprends rien car ça te permettra au moins d'avoir un boulot avec une cravate ». Pour lui, le seul travail supportable était celui qu'on pouvait faire avec une cravate.

Outre à l'école, les enseignements de sa grand-mère et la lecture de bandes dessinées ont représenté d'autres sources culturelles. Le soir, par exemple, il était

¹⁸⁶ Ivi, p. 140.

engagé à réciter des prières avec sa grand-mère et ensuite elle lui racontait les histoires de « l'Opera dei pupi »¹⁸⁷.

Comme nous avons déjà lu dans *Échine de verre*, Santocono se focalise aussi sur la manie des doigts coupés qui circulait parmi les mineurs. Cette description aide à bien montrer les souffrances des immigrés en face au travail. Il apprend de cette mode après avoir écouté un dialogue entre son père et Dino¹⁸⁸. Il s'agit d'une pratique commencée au début de la deuxième période de cinq ans, au moment où les mineurs se sont rendus compte qu'ils n'étaient pas près de repartir. Comme l'a bien expliqué l'écrivain, il ne s'agissait nullement d'une hystérie masochiste qui subitement s'était emparée des mineurs italiens, mais le fait de quelques-uns seulement. Et puis, les mecs ne se coupaient pas comme ça, à l'aveuglette, sans réfléchir. Il fallait mûrir la chose, la préparer afin d'atteindre le but fixé car les doigts n'avaient pas tous la même importance et ne payaient pas de la même façon. L'articulaire, par exemple, était facile à trancher mais ne payait presque rien. Le pouce, au contraire, rapportait gros mais s'avérait difficile à couper car on risquait de faire sauter le reste de la main. Il était également possible s'attaquer uniquement à des morceaux, parce que les bureaucrates qui avaient quantifié les primes suivant la gravité de l'amputation, avaient pris l'habitude de compter en phalanges.

Au cours de la narration, l'auteur avoue que la mine a toujours provoqué chez lui des images particulières. On la désigne par un numéro, un peu comme s'il s'agit d'un lieu sans nom, interdit, où il y a un ascenseur qui plonge dans les entrailles de la terre à la vitesse de l'éclair, et des galeries de plusieurs kilomètres qu'il faut un petit train pour les parcourir et où un cheval aveugle tire éternellement des wagonnets de charbon. Mais ce qui lui terrorisait était le mot grisou. « Gris comme le métal, zzz comme le serpent, ce gaz venu de nulle part, tapi dans les moindres interstices du charbon, qui attendait l'occasion de t'exploser à la figure... ».¹⁸⁹

¹⁸⁷ Il s'agit de marionnettes traditionnelles siciliennes qui mettent en scène les personnages de Roland et de Charlemagne.

¹⁸⁸ Un Italien du Nord qui va se faire couper les cheveux chez son père qui faisait le métier du barbier quand il était encore en Italie.

¹⁸⁹ Santocono, G., op.cit., p. 152.

Une petite partie du texte est également consacrée à l'analyse des questions politiques et historiques comme la grève générale du 1960 qui frappa toute la Wallonie.

D'une part, le narrateur décrit les orientations politiques des Italiens à Morlanwelz, compris son père ; d'autre part, il met en évidence son plaisir en face de la grève. À son avis, il s'agissait d'une grande fête impromptue qui s'était déroulée devant lui. L'école ferma et son père resta à la maison plus longtemps qu'aux congés payés, ce qui lui a permis de mieux le connaître. Sa mère était heureuse que son mari rechantait les sérénades du temps où ils étaient fiancés. Par ce simple fait, il dit d'avoir bien aimé la grève de soixante.

À la fin du récit, il est possible de percevoir de nouveau la grande différence entre père et fils. Tandis que son père rêvait de revenir au soleil, il avoue que :

La seule chose que je désirais était un peu d'ombre et le seul endroit où j'en voyais un peu, c'était sous un misérable eucalyptus qui traînait seul à quelques centaines de mètres de là, au milieu d'un désert de pierrailles.¹⁹⁰

Plutôt qu'une rupture de solidarité par rapport aux parents, une telle déclaration manifeste un désir de s'écarter du discours imposé et le droit à l'originalité.

En plus, c'est le cas de focaliser ici notre attention sur le mot « enfer » qui revient à la dernière page du roman de manière exactement spéculaire par rapport à la première occurrence. Cette fois, c'est l'enfant qui souffre dans la terre natale de ses parents. Voici l'extrait qui montre la souffrance de l'auteur :

[...] Nous sommes restés là deux ou trois heures tout au plus. Puis la chaleur est devenue vraiment insupportable et nous avons plié bagage. Le chemin du retour a été un *enfer* pour moi.¹⁹¹

Le roman se conclut avec la narration du départ en Italie pour les vacances en 1962, après lesquelles l'installation en Belgique change complètement. La famille Santocono va s'installer normalement comme des êtres humains et pas plus comme « des gens de troisième zone ». Ils vont acheter une vraie maison.

¹⁹⁰ Ivi, p. 209.

¹⁹¹ Ivi, p. 210.

Après avoir largement décrit l'enthousiasme de ses parents qui allaient retourner dans leur terre d'origine, la description du voyage de trois jours en train occupe une place essentielle à l'intérieur de l'ouvrage.

Les deux dernières pages terminent par une accumulation rhétorique : le paysage se débarrasse des « épines », comme se nettoie le ciel, pas bleu, pas gris non plus. Face aux « reliques douloureuses », le narrateur ne sait « s'il faut les préserver avec attention ou les liquider afin de laisser un paysage tout neuf aux générations suivantes ». Mais s'il évoque, avec le placard « À vendre » de la vieille boulonnerie, « le premier cri d'une longue plainte qui s'annonçait déjà... », cette plainte n'est plus celle des siens, ni même la sienne.

Le thème de l'identité marque la dernière page du roman. Girolamo Santocono déclare de se sentir bien dans le double jeu, Italien-Belge.

[...] l'Italie se limitait à ma famille, aux copains, au foot ou aux pâtes et que la Belgique ressemblait à Morlanwelz, aux bals du « Théâtre Wallon » ou à la « Saison Régale ». D'ailleurs pour moi, c'étaient deux façons de désigner le même objet, de parler de la même chose : mon chez moi.¹⁹²

2.2 Le titre

Le titre du roman lui-même, *Rue des Italiens*, est très simple sans double sens ; il se réfère à la rue de l'Église qui se trouve à Morlanwelz. Il s'agit d'une rue surnommée rue des Italiens par la massive présence des immigrés italiens.

En fait, ce titre montre à suffisance combien le choix rhétorique révèle l'énonciateur et sa position à l'égard de son objet. Du témoignage ponctuel, lié à la reproduction du réel, à la fantaisie de la fiction, le passage est manifeste dans ce texte où se perçoit l'évolution vers l'autonomie de l'histoire par rapport à l'Histoire qui conditionne le devenir littéraire.

De même que, s'il témoigne, le fils veut dire autre chose que ce que le père aurait dit. Santocono renonce au roman de l'immigration avec le roman de l'enfance. Il

¹⁹² Ivi, p. 213.

quitte le général pour le particulier, abandonne l'ordre de la tradition pour lui substituer celui de l'invention.¹⁹³

3. Les repérages des traits saillants

3.1 Les thématiques

Le thème de l'immigration italienne en Belgique a fait l'objet d'une importante recherche documentaire de la part de Girolamo Santocono.

Ce roman ne traite pas des problèmes socio-économiques de l'immigré et du métier du mineur, même si ces thèmes en constituent la toile de fond, mais plutôt de la vie familiale dans la communauté italienne.

Plusieurs thématiques sont abordées dans ce récit. Tout d'abord, suite à l'accident tragique de Marcinelle, l'auteur focalise son attention sur le thème de la solidarité notamment entre compatriotes car la plupart des Italiens est sensibilisée aux questions syndicales, voire politiques. Cependant, à l'occasion des grèves et des assemblées, les immigrés se trouvent de plus en plus à côté des travailleurs belges, et ils commencent à partager les luttes. C'est évident qu'il s'agit du premier pas vers l'intégration. Les Italiens exercent un métier dont les autochtones ne veulent pas ; forcés de vivre ensemble, ils solidarisent au fur et à mesure.

Le mythe triomphant du retour au pays natal est sûrement ici examiné par Santocono. Ce sujet accompagne surtout la partie finale du roman et il ne porte à l'auteur aucune joie de retrouver l'Italie. Par rapport à son père, pour l'enfant le retour en Belgique après les vacances en Italie fait mieux comprendre son nature complexe de fils d'immigré et que l'Italie ne représente pas son pays.

La troisième thématique est celle de la recherche de l'identité. L'écrivain se penche sur les problèmes d'identité des enfants de deuxième génération qui se trouvent au milieu de deux cultures différentes, italienne et belge. La construction

¹⁹³ Paque, J., op.cit., p. 436.

de l'identité dépend aussi bien du rapport avec la première génération que de l'acceptation des expériences vécues par les parents.

Enfin, à la thématique générale de l'immigration, *Rue des Italiens* associe le thème plus universel du conflit de générations. Deux générations qui ont vécues situations différentes et donc avec deux points de vue totalement opposés.

L'intégration de la deuxième génération se traduit pour elle par un sentiment de déloyauté ou de trahison à l'égard des parents : pères et fils ne se comprennent plus parce qu'ils appartiennent à deux mondes sociaux différents et il y a une difficulté à rester fidèle à ses origines.

Pourtant, à la suite d'un accident dans la mine, nous pouvons lire un extrait où son père explique à son fils que leurs vies devront prendre deux rue différentes, en marquant la séparation de deux générations :

-Mon fils, aujourd'hui ton père a vu la mort. La mine est la plus mauvaise des choses et il ne te permettra jamais d'y aller !...
-...Il préfère que tu deviennes voleur plutôt que mineur.¹⁹⁴

3.2 Le style et l'écriture

Des traits linguistiques spécifiques assignent un registre original à ce texte écrit par un Sicilien en français de Belgique : wallonismes, italianismes, sicilianismes, jeux de mots, traces de langage populaire et mixage des niveaux invitent à une véritable « fête du verbe »¹⁹⁵ où l'auteur exploite avec bonheur une sorte de huis-clos culturel.

Pascale Haubruge commente et décrit le style d'écriture de Girolamo Santocono :

[...] L'auteur emprunte le ton familier des blagueurs pour raconter le passé des Italiens venus travailler à Morlanwelz. Il tutoie le lecteur, le prend à parti, l'interpelle.
[...] Girolamo Santocono, qui a étudié la sociologie à l'Université libre de Bruxelles, glisse aussi ici et là des considérations savantes. Mais il les déguise si brillamment en boutades et les dissimule si adroitement sous les robes à fleurs des femmes qu'on ne les remarque presque pas.

¹⁹⁴ Santocono, G., op.cit., p. 53.

¹⁹⁵ Paque, J., op.cit., p. 436.

Pareille à celle de Cavanna, l'écriture de Santocono est assurément lisible pour tous, mais finalement plus difficile qu'il n'y paraît à première vue. Ces constatations qui s'appliquent à la forme, au style de l'écrivain, se vérifient également dans le domaine du fond, du sens de l'histoire. Évoquant les rires et le quotidien, l'écrivain en profite en effet pour énoncer des vérités.¹⁹⁶

L'écriture est proche du langage oral et donne l'impression qu'un ami nous raconte l'histoire de sa famille en toute simplicité mais en maniant parfaitement l'humour et la dérision. La première personne s'impose pendant tout le récit, et si le roman se base sur le discours d'un enfant, le regard du sociologue n'est jamais très loin. Santocono décortique certains phénomènes ou comportements (racisme, discrimination, ..) en tentant de leur donner une signification, en référence à l'Histoire ou aux personnages importants de l'époque.¹⁹⁷

L'extrait que j'ai cité ci-après montre le plurilinguisme utilisé par l'auteur, c'est-à-dire un français familier mélangé avec des expressions italiennes, en dialecte sicilien et wallon :

Devant nous, passe une famille emmitouflée comme pour partir en Sibérie. L'homme traîne derrière lui deux énormes valises et une giulée d'enfants.

- Ciao Pé ! Alors, ils sont tous là ! lui fait mon père.

- Eh oui qu'ils sont tous là !

Il désigne du menton les trois garçons et les deux filles qui le suivent. Il monte le plus petit d'entre eux.

- Celui là, je ne l'avais jamais vu qu'en photo ! Il va falloir nourrir tout ça maintenant !

Il sourit et regarde tendrement l'enfant.

-Biddu do papà ! lui lance-t-il.

La femme, elle, est petite et ronde. Elle est habillée de noir. Son gros visage rougi par l'effort coule à la manière d'une boule de glace à la fraise en train de fondre. Et à la façon qu'elle a de bouger son postérieur en marchant, elle me fait penser à une poule qui promène ses poussins. Elle s'adresse à ma mère.

- Adeli, on est o' Bergiu !

- Eh oui, qui l'eût cru !¹⁹⁸

¹⁹⁶ Haubruge, P. (1996). « Dans la "Rue des Italiens" avec Santocono », *Les Archives du Soir* [en ligne]. Disponible sur : http://archives.lesoir.be/dans-la-rue-des-italiens-avec-santocono_t-19960619-Z0C7Z1.html

¹⁹⁷ Site officiel Carnet de lecture - Critiques de livres (2014). « Rue des italiens- Girolamo Santocono » [en ligne]. Disponible sur : <http://carnetdelecture.skynetblogs.be/archive/2014/04/15/rue-des-italiens-girolamo-santocono-8168763.html>

¹⁹⁸ Santocono, G., op.cit., p. 19.

Voilà encore un autre exemple. Il s'agit d'un dialogue entre zi' Toto et un autre Italien de l'Étoile :

[...] Mais c'était trop compliqué à dire et sans doute que le type n'aurait pas compris, alors il a dit simplement : « Ma signore l'ingegnere cé n'est pas possible ! Lé ragazzé so'n troppo piccolé !... Pas capablé spaccar'la catena !... »

[...] - Le ragazzé, comme tu dis, sont capables de tout ! Je commence à les connaître maintenant ! J'veis appeler la police et tu vas voir comment ça va s'arranger tout de suite !

- Ma ché police ! Le ragazzé né so'n ché des a'nfants, eux pas compris rie'n di tout dé lé cosé dé la vié ! Ché police ! Allez !¹⁹⁹

3.3 L'inscription belge

La narration de *Rue des Italiens* se déroule presque entièrement en Belgique. Voilà pourquoi nous pouvons observer une inscription belge à travers aussi bien des références que d'évocation aux paysages.

Les descriptions des paysages de la Belgique sont présentes pendant tout le texte. C'est le cas de l'Étoile, de Charleroi, ou encore du village de Morlanwelz où la famille Santocono va déménager.

Dans les dernières pages, il est intéressant de remarquer des indications typiquement belges comme la bière, la Vieux-Temps ; le chocolat « Côte d'Or », les sacs de café « Chat Noir », la marque de margarine « Solo » et les raclettes.²⁰⁰

Par rapport à *Échine de verre* de Raul Rossetti, c'est évident ici qu'on retrouve des références à l'Italie, comme par exemple l'orangeade « San Pellegrino », la Coca-Cola, ou encore des noms de cyclistes italiens célèbres comme Coppi, Bartali, Gimondi, et de comiques comme Nino Taranto e Totò. Les descriptions du paysage de Villarosa, de la campagne sicilienne et de l'Enna occupent une petite partie du dernier chapitre.

¹⁹⁹ Ivi, p. 74.

²⁰⁰ C'est une languette de caoutchouc au bout d'un manche de brosse qui sert pour racler l'eau. Il semblerait que ce soit typiquement belge.

Enna, c'est la ville des brumes et de la fraîcheur. Il faut lever la tête pour la voir perchée sur son pic à mille cent mètres d'altitude. Il s'agit d'une vraie ville, d'une ville de plus de trente mille habitants, et l'expansion démographique l'a fait déborder comme une grosse crème glacée en train de fondre sur les flancs de la montagne.²⁰¹

Nous pouvons également relever la présence de belgicisms. Les mots *clenche*²⁰², *athénée*²⁰³, *chique*²⁰⁴, *loque*²⁰⁵, *septante*²⁰⁶, *quiquine*²⁰⁷, *aubette*²⁰⁸ en sont de parfaits exemples.

3.4 L'originalité

Le Sicilien Santocono tire son originalité d'une ambigüité qu'il assume pleinement. Il fait de l'immigré²⁰⁹ un facteur de « promotion », de soi-même sans doute, mais aussi de l'institution qu'il enrichit. À la culture archétypale sicilienne qu'il entretient avec ferveur, il mêle l'engagement toujours renouvelé dans l'expérience quotidienne d'une culture de résidence sinon de totale adoption. Déraciné, il s'est ressourcé dans la région où d'abord il avait échoué par hasard, mais qu'ensuite il s'est choisie, pour s'y implanter, profondément, y faire souche et créer.

²⁰¹ Santocono, G., op.cit., p. 203.

²⁰² À la page 113 du roman (« Tu avais un problème de n'importe quoi : la *clenche* bloquée, la montre détraquée, [...] »), la *clenche* (clinche ou cliche) indique un bouton, poignée de porte.

²⁰³ À la page 121 et 144 du roman (« [...] les écoles communales, techniques, l'*athénée* et autre lycée », « Votre fils pas bon pour pouvoir entrer *athénée* »), il indique plus précisément l'institution officielle d'enseignement secondaire destinée aux jeunes gens ou mixte, correspondant au lycée en France. souvent au féminin dans la langue parlée.

²⁰⁴ À la page 126 du roman (« Il pouvait traiter de sales Macaroni les gosses de la rue parce qu'ils jouaient au foot devant sa vitrine mais leur distribuer des *chiques* une heure après [...] »), il signifie chewing-gum (sauf dans la région de Liège, où ce terme signifie bonbon).

²⁰⁵ À la page 133 du roman (« le marchand de *loques* »), il indique le chiffonnier.

²⁰⁶ À la page 139 du roman (« à quatre francs *septante*-cinq le paquet »), il signifie soixante-quinze.

²⁰⁷ À la page 153 du roman (« *quiquine* de poupousse »), il indique le sexe de la femme, de la petite fille. On dit aussi *quinette*.

²⁰⁸ À la page 180 du roman (« sur les bancs de l'*aubette* du tram 31 »), il indique un kiosque à journaux.

²⁰⁹ Il s'agit d'un néologisme qui a adopté Girolamo Santocono pour définir ses aspirations en tant qu'écrivain qui a trouvé sa place dans un coin de Wallonie, en Belgique.

Comme l'a souligné Jeannine Paque, l'immigré en littérature est d'ordre politique et correspond à un choix. D'une part, on est immigré ou issu d'une émigration et on l'écrit ou on en écrit. La différence est imposée de l'extérieur, c'est un état que l'on subit, bien ou mal. D'autre part, on dépasse le constat en l'assumant, en l'exploitant comme un facteur identitaire. L'immigré définit une position par rapport à l'origine et par conséquent implique une volonté de modifier le champ social et devient un acte politique.

L'auteur a sûrement du talent pour dire ces choses essentielles, pour les transformer aussi, pour en rire et faire rire. Il s'agit donc d'un roman « riche en vérités, mais qui les joue à la guitare pour qu'on puisse s'en amuser ». ²¹⁰

Comme l'a bien relevé Jeannine Paque, il jouit d'un capital de sympathie personnelle. Il a la communication facile. ²¹¹

Pendant tout le texte, c'est justement la tendance du narrateur à dédramatiser toutes les situations perçues négativement par ses parents qui est à la base de son originalité. La première qui se rencontre concerne l'arrivée de l'ambulance pour le père du petit Santocono. L'auteur avouera que dans un sens, il est triste de le voir avec une belle plaie à l'épaule et un bras démis, mais dans un autre il est content car lui et sa famille vont être les vedettes de l'Étoile ce jour-là.

Ensuite, à propos de la tragédie de Marcinelle, l'écrivain racontera l'événement en mettant en évidence sa fascination :

Toutes les sirènes des charbonnages de la région se sont mises à gémir, répercutant comme une traînée de poudre le message de mort. L'Étoile est restée silencieuse ce jour-là. Une voiture conduite par un inconnu qui parlait notre langue nous a emmenés vers Marcinelle. C'était la première fois que je montais dans une voiture. J'ai trouvé cela très gai.

Tout au long du trajet, j'ai vu défiler devant moi des paysages noirs, des maisons sombres, des trams livides et des gens consternés. Les pavés des rues faisaient sauter la voiture comme une vieille casserole. J'avais du mal à rester sur le siège mais je m'amusais bien. [...]

Le ciel vient de s'illuminer en rouge et en jaune, comme dans un gigantesque incendie, et les nuages se mettent à ressembler à de grosses pelotes de laine multicolore suspendues dans les airs. Je suis fasciné. ²¹²

Ainsi comme le récit de l'incendie qui se déclare dans un baraquement ne donne pas lieu à une déploration sur l'insécurité des logements réservés aux immigrés, mais il raconte la réjouissance des gamins en face du spectacle.

[...] Notez, pour nous les enfants, un incendie c'était plutôt chouette. Et quand une baraque flambait, je dois dire qu'on aimait assez. Tu comprends, ces fois-là, c'était le bordel à l'Étoile et nous, le bordel, on ne crachait pas dessus. Au contraire, on en remettait.

²¹⁰ Haubruge, P. (1996). « Dans la "Rue des Italiens" avec Santocono », *Les Archives du Soir* [en ligne]. Disponible sur : <http://archives.lesoir.be/dans-la-rue-des-italiens-avec-santocono-t-19960619-Z0C7Z1.html>

²¹¹ Paque, J., op.cit., p. 442.

²¹² Santocono, G., op.cit., pp. 82-83.

[...] Et puis, un feu, c'est beau un feu, surtout quand c'est grand. T'as des flammes qui s'élancent jusque dans le ciel pour le peindre en rose. T'as des fumées multicolores qui sentent bon le goudron fondu. T'as des explosions de grenades et des crépitements de mitrailleuses qui éclatent partout.²¹³

Puis, c'est au travers du plaisir, inédit pour un petit garçon pauvre, d'un voyage impromptu en voiture qu'est évoquée la catastrophe de Marcinelle.

Et encore, la grande grève de 1960 ressemble à un carnaval : « ça gueulait, ça sifflait, ça arrêtait les trams, ça lançait des pétards sous les autobus à qui mieux mieux... Si cela n'est pas une ambiance de fête, c'est que je ne comprends plus rien aux fêtes ». ²¹⁴

Même un drame plus intime - celui que vit la famille confrontée à la violence du père, déchaîné quand il est saoul, qui casse tout et se transforme « en bête féroce » capable de cogner sa femme - est tourné en dérision.

Mais ce ton léger et ironique d'écriture ne cache pas la critique aux politiques migratoires de la Belgique qui considéraient les travailleurs étrangers seulement comme une masse de bras à exploiter. D'ailleurs, l'analyse des actions ambiguës des syndicats n'est résolument pas de moindre importance. C'était le Syndicat Chrétien notamment qui était capable de nommer un homme de confiance pour chaque communauté afin de signaler les membres les plus révolutionnaires.

L'originalité de cette œuvre se base sur le fait que le narrateur pérennise le souvenir des sacrifices de la génération de son père, mais il se fait également porteur d'une nouvelle expérience, celle des enfants des immigrés, irréductible à celle des parents. Par conséquent, le lecteur assiste à une oscillation entre deux points de vue fondamentaux, opposés et complémentaires.

Si l'écrivain décide de laisser coexister ces points de vue différents, c'est qu'il les perçoit comme nécessaires pour la constitution de sa propre identité et de sa propre « voix ». Santocono ne choisit pas entre l'Italie et la Belgique, ainsi qu'il l'illustre dans l'épilogue du roman.

²¹³ Ivi, pp. 111-112.

²¹⁴ Paque, J., op.cit., p. 437.

« Mine de rien, je me sentais bien dans ce double jeu, dans cette espèce d’ambiguïté rassurante que j’ai fini par cultiver par la suite ». ²¹⁵

L’expression « mine de rien » peut être lue comme une allusion ironique où la mine n’appartient pas au vécu de la génération des enfants mais contribue largement à rendre la Belgique une véritable terre d’accueil.

Comme nous l’avons déjà précisé à plusieurs reprises, l’Italie était la patrie des parents, la Belgique sera celle des enfants ou petits-enfants ; par conséquent, on y constate l’originalité car le narrateur choisit d’habiter ce que la critique postcoloniale nomme l’*in-betweenes*. ²¹⁶

Le désir profond de l’écrivain entend bien dépasser la tonalité tragique d’origine et marquer d’autodérision son discours sur l’immigration italienne. Pourtant, le propos de l’auteur est ambitieux à cet égard et c’est en cela qu’il dépasse le simple témoignage et s’ouvre à la création.

La présence de son père qui intervient dans la narration des faits permet de ne pas transformer le récit dans un long rêve mais de rester dans la réalité.

3.5 La trajectoire éditoriale

Girolamo Santocono n’a pas rencontré de difficultés pour éditer son livre.

Les Éditions du Cerisier sont nées en même temps que *Rue des Italiens* ; cette œuvre leur a procuré le premier succès. Le handicap réside plutôt dans l’exigüité du marché éditorial belge et dans la concurrence du géant français. ²¹⁷

Cette petite maison d’édition est dirigée par Jean Delval et Danielle Ricaille. Il est intéressant d’évoquer le parcours de ces éditeurs en regard de celui de l’auteur. Créées en 1985, les Cerisier sont nées de la volonté du Théâtre des Rues de laisser une trace : le texte théâtral est voué à l’oubli lorsque les représentations prennent fin, s’il n’est pas prolongé par l’écrit. Leurs deux premières publications sont donc consacrées à des textes de spectacles du Théâtre des Rues. C’est la rencontre avec

²¹⁵ Santocono, G., op.cit., p. 213.

²¹⁶ Gnocchi, M.C., op.cit., p. 68.

²¹⁷ Centro studi e documentazione dell’emigrazione italiana in Belgio- CESDEI, op.cit., p. 146.

Santocono et la publication de son roman en 1986 qui a orienté la suite de la démarche et a nécessité la constitution en société coopérative en 1987.

Le Cerisier, maison d'éditions périphérique qui fonctionne au coup par coup et surtout au coup de cœur, hors institution, hors parti politique, et Santocono, fils d'immigré, déterritorialisé, champion de l'entre-deux et de la liberté, étaient faits pour s'entendre.²¹⁸

Les Éditions du Cerisier sont donc issues du Théâtre des Rues, qui écrit et joue ses propres textes, et qui cherche à développer une culture populaire étroitement liée à la réalité sociale dans laquelle il est implanté.

Elles veulent, au niveau de l'écrit, remplir un rôle similaire, c'est-à-dire publier une littérature populaire de qualité en rapport avec des préoccupations sociales contemporaines, et susceptibles d'accroître le champ social de la lecture.

En bref, comme l'a bien relevé Jeannine Paque, ce sont à l'origine des comédiens, déjà orientés dans une pratique révolutionnaire de la (non-)scène, qui ont un jour quitté la capitale pour le Borinage où ils ont décentralisé leur action dans tous les sens du terme en portant le théâtre sur des terrains inhabituels (usines, charbonnages, etc.). C'est le contact puis la collaboration avec les milieux du travail qui déclenchent pour eux l'ouverture à une nouvelle forme de création : ils s'engagent alors dans l'écriture collective et dans l'édition.²¹⁹

Il faut attendre 2006 pour voir paraître cet ouvrage aussi en Italie, publié par les Éditions Gorée.

²¹⁸ Paque, J., op.cit., p. 442.

²¹⁹ Ivi, p. 434.

3.6 La réception critique

Dans son article, le professeur Gnocchi relève que *Rue des Italiens* est le livre que tous les critiques et la plupart des lecteurs citent lorsqu'on parle de littérature de la migration italienne en Belgique.

À sa publication en 1986 ce fut un succès aussi grand qu'inattendu : avant même d'avoir été officiellement présentée à la presse, la première édition du texte est pratiquement épuisée. Le volume atteint un tirage peu habituel pour la Belgique.

La couverture précise qu'il s'agit d'un roman, et selon les aveux de l'auteur lui-même et à partir des indices péri textuels (la photo du père en couverture), ceci dit que les éléments autobiographiques sont très nombreux.

Rédigé le 15 avril 2014 et mis en ligne sur Skynet blogs²²⁰, la critique du livre de Santocono se base sur différents niveaux. Elle vise à décrire l'aspect historique de la Belgique et l'Italie après la seconde guerre mondiale, et puis elle se penche sur le niveau stylistique et du contenu. L'écriture du texte est définie comme populaire et proche du langage oral. Pourtant, la clef de l'histoire qui fait avancer les événements reste la dérision et l'humour.

Au contraire, en consultant le site Babelio²²¹, l'œuvre ne rencontre pas de véritables critiques stylistiques ou formelles mais plutôt des résumés de l'ouvrage et la vie de l'auteur. Il s'agit d'une critique de la promotion sociale qui a le but de faire connaître le récit et l'écrivain.

En 1987, le texte reçoit le Prix Charles Plisnier. Il s'agit d'un prix littéraire belge décerné chaque année par la province du Hainaut et réservé aux écrivains nés en Hainaut, ou y résidant depuis trois ans au moins, s'exprimant en langue française.²²²

²²⁰ Site officiel Carnet de lecture - Critiques de livres (2014). « Rue des italiens- Girolamo Santocono » [en ligne]. Disponible sur : <http://carnetdelecture.skynetblogs.be/archive/2014/04/15/rue-des-italiens-girolamo-santocono-8168763.html>

²²¹ Site officiel Babelio, « Rue des Italiens» [en ligne]. Disponible sur : <http://www.babelio.com/livres/Santocono-Rue-des-Italiens/272687>

²²² L'actuel prix de Littérature française Charles Plisnier est né en 1963 de la fusion du prix de Littérature française, créée en 1952, et du prix Charles Plisnier, institué en 1959 en mémoire du poète et romancier montois, premier écrivain belge distingué par l'Académie Goncourt.

CONCLUSION GÉNÉRALE

En guise de conclusion de l'analyse qui précède, on peut tenter de reprendre ce qui semble être la logique centrale brochant un tableau qui ne retiendra que les faits les plus saillants.

Tout au long d'une recherche qui a consisté en un examen de l'histoire des mineurs italiens en Belgique, en des études sur l'intégration des immigrants et en une analyse de la littérature de la mine, l'on a, chemin faisant, souligné maints aspects qui prennent valeur de conclusion.

Le thème central de l'immigration italienne a été présenté dans une double perspective : littéraire et historique.

En ce qui concerne l'aspect littéraire, la lecture et l'étude de deux romans de Rossetti et Santocono ont permis de mieux comprendre l'expérience de la mine vécue directement et/ou indirectement par les mineurs et/ou leurs fils. Nous rappelons que dans le cadre de notre analyse, la transplantation dans un autre pays n'est pas décrite seulement comme une souffrance mais permet de vivre des situations inimaginables.

En effet, par rapport à la moyenne de textes que j'ai évoqué pendant le troisième chapitre, ces deux romans doivent sans doute leur succès ou leur particularité au fait qu'ils sont sortis du misérabilisme, refusant la déploration.

Tous les deux ont recours à l'humour pour dédramatiser les situations, utilisant des mots qui permettent de décrire les expériences sans dramatiser à l'excès non plus et le style d'écriture adopté est celui oral et populaire.

Rossetti et Santocono n'ont pas raconté une histoire triste des mineurs italiens comme l'ont fait beaucoup de ceux qui ont écrit des livres sur la mine, mais ils ont articulé différemment leur narration.

D'une part, l'expérience vécue par Raul Rossetti est très différente de celle commune de l'immigré italien typique qui était soumis et avait une famille à maintenir.

Cet écrivain est quelqu'un qui est parti sans famille et attaches ; il peut être défini parfois comme une sorte de vagabond.

En lisant son roman, le lecteur peut esquisser un profil farouchement individualiste et singulier de l'auteur qui n'a rien à voir avec la figure de l'immigré épique et classique.

Rossetti rend hommage à ses collègues mineurs mais il n'a pas l'esprit du combat social ou politique, c'est plutôt quelqu'un qui a voulu monter dans la mine et qui prend l'argent pour aller le dépenser (dans les cigarettes, dans l'alcool, etc.).

Quant à sa position d'immigré par rapport à l'intégration, il dit clairement de ne pas vouloir passer toute sa vie en Belgique. Il est habité par une espèce d'idéologie libertaire. Autrement dit, il revendique une subversion anarchisante hédoniste (la fête, les femmes etc.) et héroïque à dimension strictement individuelle.

Bref, si son récit ne tombe pas dans la déploration ou le misérabilisme, c'est aussi parce qu'il est porté par une volonté individuelle de révolte ou de refus de la soumission à un ordre établi : refus de la morale sexuelle et sociale ordinaire, volonté de monter dans la hiérarchie de la mine.

C'est le cas ici de mentionner également ses conquêtes féminines. Pendant toute la narration, nous pouvons percevoir à plusieurs reprises sa conviction d'être capable de séduire les femmes belges. C'est évident qu'à l'époque sous rubrique, l'immigré italien qui se serait permis ou qui se permettait d'aller séduire des femmes belges était mal vu.

Par conséquent, la tonalité de sa production littéraire apparaît complètement différente de celle habituelle qui est marquée par la tristesse d'avoir quitté le pays natal et par la dureté des conditions de travail. Rossetti est en rupture avec cette tonalité là.

D'autre part, il y a le roman de Girolamo Santocono. Dans ce cas aussi, nous ne trouvons pas de déploration misérabiliste. En lisant son récit, le lecteur apprend qu'il s'inscrit davantage dans une veine d'engagement sociopolitique collectif. Le style d'écriture est liée à des engagements politiques et sociaux très forts du côté du syndicalisme notamment.

La véritable expérience dans le charbonnage glisse au second plan et ce qui frappe l'attention est la constatation des moyens qui permettent l'intégration de l'immigré dans la société. L'écrivain tient à souligner que ce n'est pas seulement l'école qui permet l'assimilation et l'apprentissage de la langue. Il indique tout de même que la participation et l'engagement dans les luttes syndicales et politiques à côté des Belges représentent un facteur très important dans l'intégration de l'immigrant.

C'est à travers les luttes collectives, en se battant que l'immigré crée sa classe sociale en Belgique. Il ne suffit pas d'être gentil, d'aller bien travailler, de pouvoir s'acheter une maison, ou de faire des bonnes études.

Pour conclure, c'est important d'ajouter une dernière considération qui concerne la réception du public.

L'un, Rossetti, est un écrivain qui fait partie de la première génération et son roman a été écrit d'abord pour un public italien. C'est pour cette raison qu'il rédige dans sa langue maternelle, et c'est seulement successivement que le texte sera traduit en français. Il ne s'agit évidemment pas du même public cible de Santocono, mais l'auteur raconte ce qui a été en Belgique sur un ton que les Italiens peuvent être fiers.

L'autre, Santocono fait partie de la deuxième génération et il écrit pour un public belge, aussi bien des Belges originaires de la Belgique qu'issus de l'immigration italienne. Son roman n'a pas seulement le but de montrer aux autres enfants de seconde génération ce que son père a vécu en Wallonie, mais aussi aux Belges de se rendre compte par où les Italiens ont été contraints à passer, ce qu'ils ont vécu. Autrement dit, il rapporte l'expérience vécue par quantité de membres des familles d'ouvriers venus travailler en Belgique dans l'après-guerre.

À l'issue de cette recherche, nous estimons donc que l'objectif établi au début a été rejoint et nous avons bien comparé et examiné les deux ouvrages en relevant les majeures thématiques.

Par ailleurs, un vaste travail mériterait d'être mené en expérimentant à grande échelle l'aspect historique du sujet. Il semblait également pertinent de s'interroger sur l'évolution de l'histoire de l'immigration italienne. À ce propos, on a

constamment remarqué que la Belgique²²³ (pays de forte densité de population) n'est devenu un pays d'immigration que depuis une génération environ. Elle a été un pays d'asile pour les étrangers et, jusqu'à 1914 au moins, un pays de liberté commerciale. Mais les courants d'immigration ouvrière n'ont commencé qu'auprès la première guerre mondiale, de façon limitée cependant, pour s'interrompre pratiquement à l'époque de la grande dépression et reprendre de façon massive pendant deux ou trois ans après la seconde guerre mondiale.

L'introduction d'une population étrangère aussi importante dans un pays devenue en une génération un pays d'immigration ne peut manquer de poser maints problèmes. Ceux-ci concernent la condition sociale de l'immigré et, dans une perspective plus large, la reconstitution d'équilibres nouveaux dans l'ensemble social.

Cette étude a montré que l'établissement des étrangers et de leurs descendants a contribué d'une manière sensible à la diversification de la société. L'immigration a profondément modifié la société belge. Sur le plan démographique, elle a certainement ralenti le vieillissement de la population belge et a contribué à freiner le déséquilibre croissant entre les générations. Sur le plan économique, les travailleurs immigrés ont d'abord largement contribué à gagner la « bataille du charbon » après la seconde guerre mondiale et ils ont joué un rôle considérable. Sur le plan politique, leur présence définitive a rendu nécessaire un débat au sujet des éventuelles politiques d'intégration, qui ont été imaginées tardivement. Sur le plan culturel, les étrangers jugent leur assimilation comme problématique en fonction de l'inexistence d'une culture et d'une identité nationales fortes.

En bref, il existe maintenant outre les catégories belges traditionnelles (Flamands, Wallons, Bruxellois, Germanophones), des Belges-Marocains, des Belges-Turcs, des Belges-Italiens,...

La Belgique est devenue une mosaïque sociale, culturelle et identitaire ; une véritable société multiculturelle en perpétuel renouvellement.²²⁴

²²³ Soit 276 habitants par km² au 31 décembre 1947.

²²⁴ Martiniello, M. et Rea, A. (2012). « Une brève histoire de l'immigration en Belgique », *Égalité des Chances- Fédération Wallonie-Bruxelles* [en ligne]. Disponible sur : http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=34de88390df9c400259cafefed38a7c041d4f702&file=fileadmin/sites/sdec/upload/sdec_super_editor/sdec_editor/documents/2013/Une_breve_histoire_de_l_immigration/Immigration_Final_26_11_12.pdf

Au cours de cette longue analyse, il est permis d'affirmer que les résultats obtenus, dans le secteur de l'industrie minière, ont été vraiment satisfaisants. À cette réussite ont contribué non seulement la bonne volonté et les facultés naturelles d'adaptation du travailleur italien, mais aussi la collaboration agissante des organismes compétents de deux pays.

Comme nous l'avons déjà précisé à plusieurs reprises, l'apport considérable de l'Italie dans le seul secteur des charbonnages belges consiste dans le fait que, de 1946 à 1948, les ouvriers italiens se sont succédés par milliers dans les mines.

C'est très important ici de relever ce que Madame Morelli a expliqué à ce propos. Elle met en évidence que quarante ans après l'appel à la main-d'œuvre italienne, qui a marqué le début d'une intense politique d'immigration en Belgique, plus personne ne veut assumer la responsabilité de cet important « premier pas ». Les syndicats rappellent qu'ils étaient en principe hostiles à l'immigration mais omettent de dire qu'ils ont consenti à l'appel à la main-d'œuvre étrangère pour les charbonnages. Les patronats charbonniers, qui suppliaient le gouvernement en 1946 qu'on les laisse recruter à l'étranger la main-d'œuvre qui leur était nécessaire, assurent dès 1959 qu'ils ont fait appel aux étrangers à la demande du gouvernement. En plus, les gouvernements belges successifs n'ont plus jamais insisté sur le fait que les étrangers sont effectivement arrivés en Belgique d'une manière institutionnalisée à la demande des autorités belges et en vertu d'accords bilatéraux signés par le gouvernement belge avec l'Italie.

Si un million d'étrangers vivent actuellement en Belgique, tout le monde feint aujourd'hui de croire que c'est en vertu d'itinéraires personnels et de leur volonté propre.

Au surplus, dans l'entre-deux-guerres, les Belges étaient accompagnés d'une image globalement négative des Italiens, sauf dans certains milieux de gauche et d'extrême gauche qui voyaient dans les immigrés italiens des antifascistes ayant fui la dictature.

Après la deuxième guerre mondiale, il semble que les Belges aient fait une distinction entre les Italiens du Nord, considérés comme plus courageux et « civilisés », et Italiens du Sud, affublés de la pire des réputations.²²⁵

Le 31 août 1946, on lisait dans le journal *Le Soir* que le travail de la mine pesait surtout aux Italiens du Sud *originaires de régions où le climat engendre facilement le « dolce farniente »*. *Les Italiens semblent moins robustes et par là moins aptes à remplir les lourdes tâches du fond de la mine ; mais en compensation, ils paraissent supporter plus facilement l'atmosphère surchauffée qui y règne.*²²⁶

Selon les ingénieurs, les Italiens sont peu disciplinés, ce sont des travailleurs imprudents ; *ils doivent être constamment surveillés et bien dirigés ; ceux du Sud abusent en effet parfois de la liberté qui leur est accordée lorsque leur salaire ne les intéresse pas directement à la production.*²²⁷

Comme l'a bien noté Anne Morelli, personne ne voulait donc faire venir les Italiens. Leur présence n'était pas totalement inéluctable mais c'est l'enchaînement des faits économiques qui a imposé une politique d'immigration en contradiction avec l'hostilité de milieux politiques et économiques très divers.²²⁸

Pour conclure, il ne faut pas oublier qu'une société qui accepte l'Autre fournira au fil du temps de futurs citoyens, tandis qu'une société qui renie l'Autre créera de possibles ennemis chez soi. Notre histoire fournit d'innombrables exemples. Donc, c'est à nous de choisir.

²²⁵ Morelli, A. (1988). « L'appel à la main d'œuvre italienne pour les charbonnages et sa prise en charge à son arrivée en Belgique dans l'immédiat après-guerre », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XIX, 1-2, p. 129 [en ligne]. Disponible sur :

http://www.journalbelgianhistory.be/en/system/files/article_pdf/BTNG-RBHC,%2019,%201988,%201-2,%20pp%20083-130.pdf

²²⁶ Clémens, R., Vosse-Smal, G., Minon, P., op.cit., p. 197.

²²⁷ Ivi, p. 203.

²²⁸ Morelli, A. (1988). « L'appel à la main d'œuvre italienne pour les charbonnages et sa prise en charge à son arrivée en Belgique dans l'immédiat après-guerre », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XIX, 1-2, p.130 [en ligne]. Disponible sur :

http://www.journalbelgianhistory.be/en/system/files/article_pdf/BTNG-RBHC,%2019,%201988,%201-2,%20pp%20083-130.pdf

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Principales phases des migrations étrangères extérieurs de la Belgique 1920-1997. Nombre moyen annuel d'immigrants, d'émigrants et bilan.....	112
ANNEXE N° 2 : Les ouvriers inscrits au 31 décembre de chaque année en Belgique.....	113
ANNEXE N° 3 : Personnel italien inscrit le dernier jour du mois dans les 5 bassins houillers de Belgique.....	114
ANNEXE N° 4 : Répartition des étrangers, d'après le pays de nationalité	115
ANNEXE N° 5 : Évolution du nombre d'étrangers de nationalité italienne, française ou hollandaise en Belgique, 1891-2013.....	116
ANNEXE N° 6 : Accidents mortels par 10.000 ouvriers.....	117
ANNEXE N° 7 : Acquisition de nationalité pour 1000 étrangers par année et région.....	118
ANNEXE N° 8 : Textes officiels en français et italien du protocole de 1946 entre la Belgique et l'Italie.....	119

ANNEXE N°1 : Principales phases des migrations étrangères extérieures de la Belgique 1920-1997. Nombre moyen annuel d'immigrants, d'émigrants et bilan.

	Immigrants	Emigrants	Bilan
1921-31	31.565	12.587	+18.978
1932-39	9.111	9.897	-785
(1946)-48	83.741	37.433	+46.308
1949-50	24.062	30.619	-6.557
1951-52	50.276	29.636	+20.640
1953-54	30.406	24.947	+5.460
1955-58	47.960	26.391	+21.569
1959-61	27.067	24.438	+2.629
1962-67	64.794	27.199	+37.595
1968-69	49.627	31.527	+18.100
1970-75	58.369	37.479	+20.890
1976-88	41.763	38.140	+3.623
1989-97	51.830	26.058	+25.772

ANNEXE N° 2 : Les ouvriers inscrits au 31 décembre de chaque année en Belgique.

<i>Ouvriers inscrits au 31 décembre</i>								
Années	Totaux (Belges et étrangers)		Étrangers		Italiens		Production annuelle de houille (en tonnes)	Sièges actifs au 31 décembre
	Fond	Surface	Fond	Surface	Fond	Surface		
1945	115.513	43.129	56.861	1621	1729	509	15.683.656	167
1946	118.671	46.095	64.104	2785	18.030	1134	22.704.829	160
1947	114.334	48.236	60.146	3422	28.241	1716	24.274.113	160
1948	128.454	48.653	72.252	3798	28.516	2033	26.624.431	160
1949	116.318	46.715	58.515	3277	33.232	1601	27784.196	156
1950	108.677	43.167	52.788	2834	28.996	1383	27233.629	154
1951	119.770	40.934	67.689	2749	47.553	1428	29.622.397	147
1952	119.578	39.971	67.615	2754	48.598	1451	30.357.201	143
1953	115.224	39.022	62.216	2745	43.120	1526	30.029.718	139
1954	109.766	37.422	56.065	2559	38.293	1450	29.215.544	132
1955	114.452	35.925	64.535	2578	45.646	1515	29.943.745	127
1956	107.099	35.239	60.818	2670	42.150	1650	29.523.234	121
1957	116.889	35.009	70.391	2868	43.995	1824	29.054.156	120

ANNEXE N° 3 : Personnel italien inscrit le dernier jour du mois de décembre dans les 5 bassins houillers de Belgique.²²⁹

Source : Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale.

Dates	Bassins	Italiens totaux
12-1950	Campine	5.543
	Centre	4.971
	Charleroi	9.875
	Liège	7.033
	Mons	2.957
	Pays	30.379
12-1951	Campine	6.952
	Centre	7.173
	Charleroi	15.681
	Liège	10.897
	Mons	8.278
	Pays	48.981
12-1952	Campine	6.555
	Centre	7.541
	Charleroi	15.838
	Liège	11.144
	Mons	8.971
	Pays	50.049
12-1953	Campine	4.890
	Centre	6.659
	Charleroi	14.827
	Liège	10.402
	Mons	8.868
	Pays	44.646
12-1955	Campine	5.760
	Centre	7.336
	Charleroi	15.541
	Liège	1.546
	Mons	8.201
	Pays	47.302
12-1956	Campine	5178
	Centre	7.274
	Charleroi	14.017
	Liège	10.024
	Mons	7.451
	Pays	43.944

²²⁹Ces statistiques sont communiquées par la Fédération des Associations charbonnières de Belgique au Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale.

ANNEXE N° 4 : Répartition des étrangers, d'après le pays de nationalité.²³⁰

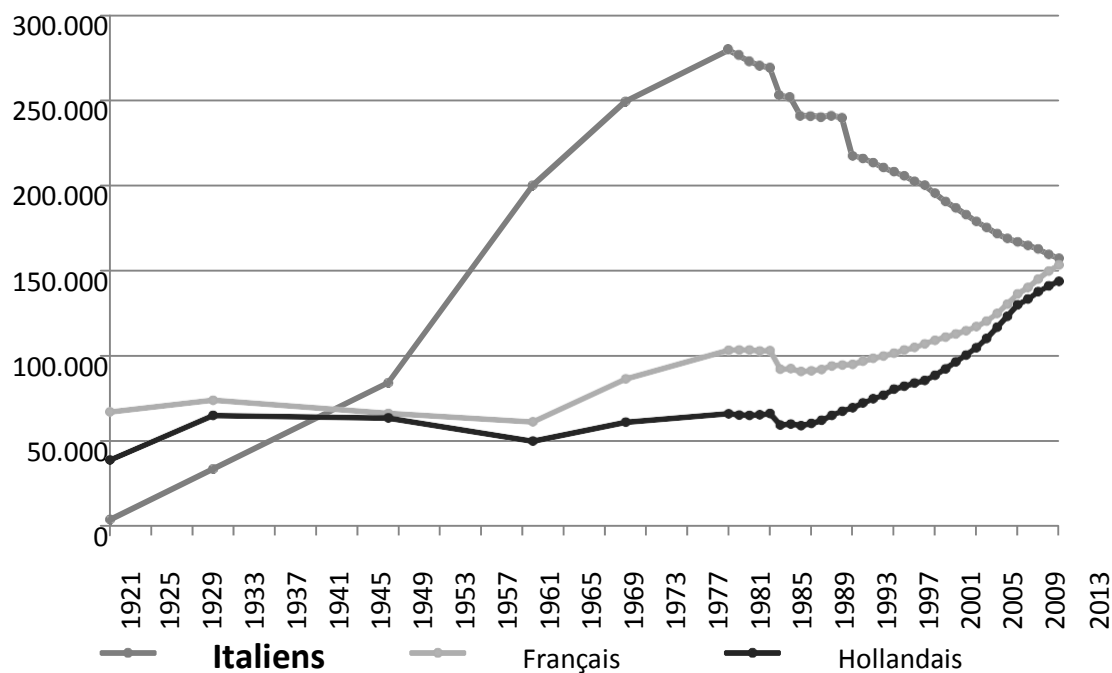
Source : I.N.S (Institut National de Statistique)

Pays	Nombres absolus			Proportions pour 1000 étrangers		
	1938	1947	1954	1938	1947	1954
Espagne	3.545	3.245	3.599	10	9	9
Grèce	1.520	1.270	1.055	4	3	3
Italie	37.134	84.134	161.495	108	229	426
Portugal	547	466	519	2	1	1
Pays de l'Est	93.431	85.436	54.901	275	232	145
Pays d'Afrique	1.818	1.848	907	5	5	2
Autres	201.804	191.220	157.052	596	521	424
Total	339.799	367.619	379.528	1.000	1.000	1.000

²³⁰ Ce tableau montre bien le poids croissant de la population italienne qui est le seul groupe national important qui voit ses effectifs augmenter entre 1947 et 1954.

ANNEXE N° 5 : Évolution du nombre d'étrangers de nationalité italienne, française ou hollandaise en Belgique, 1891-2013.²³¹

Source : Recensements et RN-DGSIE²³²



²³¹ Vause, S., « Rapport statistique et démographique 2013- Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique », *Centre Interfédéral pour l'égalité des chances* [en ligne]. Disponible sur : http://www.diversite.be/sites/default/files/documents/publication/rapport_statistique_et_demographique.pdf

²³² Données publiées par le Registre National (noté RN) et la Direction Générale Statistique et Information économique du SPF Economie (noté DGSIE).

ANNEXE N° 6 : Accidents mortels par 10.000 ouvriers.²³³

Source : chiffres publiés annuellement dans les Annales des Mines.

	Bassins Sud		Campine	
	Abatteurs	Fond	Abatteurs	Fond
1949	16.13	13.95	3.98	5.57
1950	15.27	17.45	8.35	9.73
1951	20.04	14.52	12.42	9.87
1952	23.39	15.95	1.93	16.12
1953	20.12	23.75	12.07	7.11
1954	18.51	16.57	14.68	9.86
Moyenne	18.91	17.03	8.91	9.71

²³³ Les abatteurs sont victimes de plus d'accidents mortels par les seuls éboulements que l'ensemble des ouvriers du fond pour toutes raisons.

ANNEXE N° 7 : Acquisition de nationalité pour 1000 étrangers par année et région.²³⁴

Source : I.N.S (Institut National de Statistique)

	Bruxelles	Région wallonne	Région flamande	Royaume
1971	5,94	7,65	9,79	7,73
1972	3,66	6,56	8,47	6,29
1973	4,83	7,75	10,63	7,47
1974	6,04	7,28	9,78	7,29
1975	3,92	6,60	7,42	5,91
1976	4,96	7,67	9,49	7,31
1977	5,66	8,14	8,72	7,65
1978	6,88	11,61	9,99	9,97

²³⁴Bastenier, A. et Dassetto, F. (1981). « La deuxième génération d'immigrés en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP* (n° 907-908), p. 41.

ANNEXE N° 8 : Textes officiels en français et italien du protocole de 1946 entre la Belgique et l'Italie.

Source : Mine d'histoires, « Protocole italo-belge » [en ligne]. Disponible sur : <http://minedhistoires.org/wp-content/uploads/2011/06/ProtocoleItalo-Belge.pdf>

No. 305

**BELGIUM
and
ITALY**

Protocol (with Exchange of Notes) concerning the recruiting of Italian workers and their settlement in Belgium, signed at Rome on 23 June 1946, and the annex to that Protocol, signed at Rome on 26 April 1947

French and Italian official texts communicated by the Officer in charge of the Permanent Belgian Delegation to the United Nations. The registration took place on 8 November 1948.

**BELGIQUE
et
ITALIE**

Protocole concernant le recrutement de travailleurs italiens et leur établissement en Belgique (avec échange de notes), signé à Rome le 23 juin 1946, et annexe à ce Protocole, signée à Rome le 26 avril 1947

Textes officiels français et italien communiqués par le Chargé de la gestion de la délégation permanente de Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies. L'enregistrement a eu lieu le 8 novembre 1948.

N° 305. PROTOCOLE¹ ENTRE LA BELGIQUE ET L'ITALIE
CONCERNANT LE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS
ITALIENS ET LEUR ETABLISSEMENT EN BELGIQUE.
SIGNE A ROME, LE 23 JUIN 1946

PROT O C O L E

La conférence qui vient de réunir à Rome les délégués du Gouvernement italien et ceux du Gouvernement belge, au sujet du transfert de cinquante mille travailleurs italiens dans les mines belges a abouti aux conclusions suivantes :

1° Le Gouvernement italien, convaincu de ce que le succès de l'opération serait de nature à établir des rapports de plus en plus cordiaux avec le Gouvernement belge et à prouver au monde la volonté de l'Italie de concourir au relèvement économique de l'Europe, mettra tout en œuvre pour la réussite du projet.

Il prendra des mesures pour que s'effectue rapidement et dans les conditions les meilleures, l'acheminement des travailleurs jusqu'à une localité à établir de commun accord, à proximité de la frontière italo-suisse, où il installera les bureaux destinés à effectuer les opérations définitives d'embauchage.

2° Le Gouvernement belge maintient intégralement les termes de l'accord — mineurs, charbon — signé antérieurement. Il accélérera autant que possible l'envoi en Italie des quantités de charbon prévues par l'accord.

3° Le Gouvernement belge veillera à ce que les charbonnages procurent aux mineurs italiens un logement convenable, conformément aux prescriptions de l'art. 9 du contrat de travail, une nourriture conforme autant que possible à leurs habitudes alimentaires dans le cadre du rationnement belge, des conditions de travail, des avantages sociaux et des salaires établis sur les mêmes bases que ceux payés aux mineurs belges.

4° Par décision spéciale, le Gouvernement belge consent à ce que les allocations familiales soient payées aux familles des mineurs italiens dont les enfants résident en dehors de la Belgique.

Lors de leur engagement, les mineurs italiens présenteront au charbonnage qui les occupe un certificat officiel attestant l'état exact de leur famille.

Ce certificat sera renouvelé tous les trois mois.

¹ Entré en vigueur dès sa signature, le 23 juin 1946.

Les mineurs italiens autoriseront les charbonnages à verser à l'ayant droit séjournant en Italie le montant des allocations familiales qui leur seront dues.

Ils fourniront à ce propos, par écrit, toutes indications nécessaires.

Toute fraude éventuelle en matière d'allocations familiales sera réprimée conformément à la loi belge.

5° Le Gouvernement italien s'efforcera de documenter au mieux les candidats mineurs, notamment en attirant leur attention sur le fait qu'il s'agit d'un travail au fond de la mine, sur la nécessité pour eux d'être relativement jeunes encore (35 ans au maximum) et en bon état de santé.

6° La durée du contrat est ramenée à 12 mois.

7° Afin de réduire au minimum le transfert de devises d'Italie en Belgique, et réciproquement, on établira un compte de compensation par l'intermédiaire d'une Banque italienne et d'une Banque belge désignées chacune par leur Gouvernement respectif.

Dans cet ordre d'idées les versements effectués par des mineurs italiens en faveur de leur famille, de même que ceux des charbonnages en exécution de la loi sur les allocations familiales seront faits à la Banque belge dont il est question ci-dessus. Celle-ci effectuera pour compte du Gouvernement italien les paiements des sommes dues au Comptoir belge des charbons.

Le rôle de la Banque italienne sera d'une part de recevoir du Gouvernement les sommes dues en paiement du prix des charbons importés de Belgique et d'autre part de verser aux familles des mineurs italiens les sommes qui leur sont dues.

8° Le Gouvernement belge accepte le principe de la possibilité de récupérer par le moyen de retenues sur les salaires des mineurs les sommes avancées à ces derniers en Italie pour leurs frais de départ, à condition toutefois que soit reconnue la priorité des dettes éventuelles contractées par l'ouvrier envers la direction des mines et à conditions également que les ouvriers autorisent explicitement de telles retenues.

9° Dans chacun des cinq bassins le Gouvernement italien déléguera un homme de confiance, dont le salaire sera celui d'un délégué à l'inspection des mines. Ces frais seront à charge de la Fédération des associations charbonnières de Belgique.

Cet homme de confiance aura pour mission de veiller tant à la bonne tenue au travail de ses compatriotes qu'à leurs intérêts propres. Il rendra compte de son activité au Gouvernement italien ainsi qu'au Gouvernement belge.

10° Pour tous les trains complets, un interprète désigné par le Gouvernement italien accompagnera les trains de mineurs du point de départ prévu jusqu'à Namur aux frais de la Fédération des associations charbonnières de Belgique; celle-ci assurera le retour en Italie de ce délégué et lui payera les frais de séjour éventuels en Belgique. Cet interprète sera soumis à l'autorité du chef de la mission belge accompagnant les trains.

11° Le Gouvernement italien s'efforcera d'envoyer en Belgique 2.000 travailleurs par semaine.

12° Le Ministère des Affaires étrangères italien ou, par délégation du Ministère, les Questures délivreront à chaque mineur un passeport individuel ou un *Foglio di identificazione personale* revêtu de la photographie du titulaire. Ces documents, sauf le cas de condamnations bénignes, ne seront pas délivrés aux mineurs ayant des condamnations inscrites à leur casier judiciaire.

Le Consulat de Belgique à Rome, à l'exclusion de tout autre Consulat belge en Italie, recevra les listes des mineurs et, après examen, délivrera des visas sur les passeports collectifs pour chaque convoi.

Les passeports et visas auront une durée de validité d'un an.

Les convois seront formés à l'endroit décidé de commun accord entre les autorités italiennes et belges. Sous aucun prétexte, cet endroit ne pourra être modifié sans accord préalable des deux pays.

Des locaux seront aménagés dans la gare de départ pour permettre un examen médical soigné de chaque ouvrier, la signature de leur contrat et le contrôle de la Sûreté de l'Etat.

Un service d'ordre organisé dans la gare aura pour mission d'empêcher l'accès du train à toute personne qui n'aura pas rempli toutes les formalités qui viennent d'être décrites.

Aucune autorité ne pourra modifier l'itinéraire des trains, ni fixer des heures de départ qui ne laisseraient pas du temps suffisant pour les contrôles et l'établissement des contrats.

FAIT en double exemplaire à Rome, le 23 juin 1946.

Pour l'Italie:
Le Chef de la Délégation
italienne:
(Signé) [illisible]

Pour la Belgique:
Le Chargé d'Affaires de
Belgique:
(Signé) G. D'ASPREMONT

ECHANGE DE NOTES

I

MINISTERIO DEGLI AFFARI ESTERI

Rome, le 23 juin 1946

Monsieur le Chargé d'Affaires,

Me référant à l'art. 7 du protocole signé aujourd'hui et ayant pour objet l'envoi des mineurs italiens en Belgique, j'ai l'honneur de proposer que le règlement des montants qui seront versés dans le territoire de l'Union Economique Belge-Luxembourgeoise par les ouvriers italiens, soit à titre d'épargnes, soit de frais d'entretien de leurs familles résidant en Italie, ait lieu selon les dispositions suivantes:

1) Les montants versés par les ouvriers italiens seront crédités dans un compte en francs belges, sans intérêts, dénommé "compte ouvriers italiens", ouvert au nom de l'Ufficio Italiano dei Cambi auprès de la Banque Nationale de Belgique.

2) Les disponibilités qui se constitueront dans ce compte seront utilisées en premier lieu pour les paiements que l'Italie aura à faire dans l'Union pour les importations de charbon. Cela à part, ledit compte sera considéré à tous les effets comme un sous-compte du compte en francs belges dont à l'article 2 de l'Accord de paiement du 18 avril 1946 et son fonctionnement sera réglé par les mêmes dispositions.

3) Les soldes des comptes en conséquences seront considérés comme un montant unique aux effets de l'application des dispositions dont aux articles 5, 7, 8 et 9 de l'Accord de paiement susmentionné.

Je vous serais obligé de bien vouloir me confirmer l'Accord du Gouvernement Belge sur ce qui précède.

Veillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma haute considération.

Le Président de la Délégation italienne
(Signé) SECCO SUARDO

Comte Geoffroy d'Aspremont-Lynden
Incaricato d'Affari
Ambasciata del Belgio
Roma

II

Rome, le 23 juin 1946

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre lettre en date d'aujourd'hui et je vous confirme l'accord du Gouvernement belge sur les dispositions suivantes qui seront appliquées au règlement des montants à verser dans le territoire de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise par les ouvriers italiens, soit à titre d'épargnes, soit de frais d'entretien de leurs familles résidant en Italie:

[Voir note I]

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Chargé d'affaires de Belgique
(Signé) Comte Geoffroy d'ASPREMONT-LYNDEN

Monsieur le Comte Secco Suardo
Président de la Délégation italienne
30, Via Boncompagni
Rome

ANNEXE¹, SIGNÉE A ROME LE 26 AVRIL 1947, AU PROTOCOLE
ITALO-BELGE DU 23 JUIN 1946

Dans le but de perfectionner et d'améliorer dans son application pratique, le protocole d'émigration italo-belge signé le 23 juin 1946², les soussignés ont convenu ce qui suit, sous réserve d'approbation de leurs Gouvernements:

Art. 1. Une mission belge technique et sanitaire siégera à Milan. Les délégués faisant partie de la mission se tiendront en contact avec les services compétents italiens et feront partie, avec les représentants de ces services, d'une commission technique italo-belge, ayant son siège à Rome.

La commission aura pour but de suivre l'application des accords en matière d'émigration entre les deux pays et de trouver les solutions aux difficultés qui pourraient éventuellement surgir.

¹ Entré en vigueur dès sa signature, le 26 avril 1947.

² Voir page 66 de ce volume.

Une commission, ayant le même but et dont feront partie les délégués désignés par le Gouvernement belge et par l'Ambassade d'Italie, sera constituée à Bruxelles.

Art. 2. Selon ce qui est établi par l'art. 1 du protocole du 23 juin 1946, les autorités italiennes achemineront au centre de Milan, où aura lieu la visite de contrôle des médecins belges, les travailleurs recrutés.

Les autorités italiennes mettront à la disposition des autorités belges, les locaux et le matériel nécessaires pour que le contrôle prévu soit effectué dans les conditions les meilleures.

Les ouvriers se présenteront au centre de contrôle de Milan, porteurs d'une fiche médicale dont le texte sera fixé par la commission technique de Rome prévue à l'art. 1 ci-dessus.

Art. 3. En accord avec l'art. 5 du Protocole du 23 juin 1946, le Gouvernement italien pourvoira à ce qu'on donne une large diffusion aux informations relatives aux conditions de travail, de salaires, d'avantages sociaux et de la nécessité du respect réciproque du contrat de travail.

Art. 4. Le Gouvernement belge s'engage à obtenir des charbonnages que les cantines destinées aux ouvriers italiens soient organisées et contrôlées par les charbonnages mêmes. Un délégué des travailleurs hébergés dans chacune d'elle, assurera les contacts nécessaires avec la direction du charbonnage.

Art. 5. En application de l'article 9 du contrat de travail, pour ce qui concerne les phalanstères des charbonnages, il est convenu ce qui suit :

- 1° les dortoirs seront convenablement chauffés selon la saison;
- 2° chaque travailleur disposera d'une armoire qui puisse être fermée, d'un lit à ressorts muni d'un matelas (paille exclue), de couvertures en nombre suffisant et de draps de lit qui seront changés deux fois par mois;
- 3° sauf le cas de désir exprès des travailleurs, les lits superposés seront évités.

Art. 6. Le prix maximum pour la pension complète ne dépassera pas 50 francs par jour, y compris le logement, l'entretien, le nettoyage des locaux et le blanchissage des draps de lit. Toutes les fournitures effectuées par les charbonnages seront faites aux mêmes conditions et prix qu'aux ouvriers belges.

Art. 7. Toutes les mesures opportunes seront prises pour adapter graduellement les ouvriers aux travaux qui leur seront confiés et toutes indications utiles leur seront données pour ce qui concerne les modalités de mesurage des travaux à marché, du paiement des salaires et de la présentation des réclamations éventuelles.

Art. 8. Les entreprises charbonnières veilleront à ce que les règlements d'atelier traduits en italien soient affichés à côté des textes originaux.

Les mêmes entreprises feront en sorte que des interprètes, choisis autant que possible parmi les ouvriers italiens au travail, soient désignés en nombre suffisant dans chaque société.

Art. 9. Les autorités belges compétentes prendront les mesures nécessaires pour assurer l'assistance médico-pharmaceutique aux ouvriers italiens dès leur arrivée en Belgique, jusqu'au moment où ils commenceront à bénéficier de la sécurité sociale. L'ouvrier aura l'obligation de s'inscrire, dans le plus bref délai possible, à une Mutuelle reconnue, de son choix.

Art. 10. Les deux Gouvernements prennent l'engagement d'accélérer par tous les moyens, le transfert aux bénéficiaires en Italie, des économies des travailleurs et des allocations familiales.

Art. 11. Les autorités belges prendront toutes mesures nécessaires pour qu'aucune taxe de séjour ne soit à la charge des ouvriers italiens.

Art. 12. Les travailleurs reconnus inaptes au travail du fond, à la suite d'un certificat délivré par le médecin du charbonnage, seront autorisés à s'employer dans un autre secteur économique ouvert à l'immigration.

Art. 13. Les autorités italiennes et belges échangeront toutes informations utiles, concernant les travailleurs rapatriés, selon les modalités qui seront fixées par la Commission italo-belge de Bruxelles.

Art. 14. Les Gouvernements italien et belge s'engagent à procéder, dans le plus bref délai possible, à la révision de la Convention sur les assurances sociales signée à Bruxelles le 29 septembre 1938.

Rédigé en double exemplaire en langues italienne et française.

Rome, 26 avril 1947.

(*Signé*) [illisible]
(*Signé*) BOURGEOIS

ITALIAN TEXT — TEXTE ITALIEN

No. 305. PROTOCOLLO DI EMIGRAZIONE ITALO-BELGA.
FIRMATO A ROMA, IL 23 GIUGNO 1946

P R O T O C O L L O

La Conferenza che ha reunito a Roma i delegati del Governo italiano e del Governo belga per trattare del trasferimento di 50.000 lavoratori nelle miniere belghe, è giunta alle seguenti conclusioni:

1°) Il Governo italiano, nella convinzione che il buon esito dell'operazione possa stabilire rapporti sempre più cordiali col Governo belga e dare la dimostrazione al mondo della volontà dell'Italia di contribuire alla ripresa economica dell'Europa, farà tutto il possibile per la riuscita del piano in progetto.

Esso provvoderà a che si effettui sollecitamente e nelle migliori condizioni l'avviamento dei lavoratori fino alla località da stabilirsi di comune accordo in prossimità della frontiera italo-svizzera, dove a sua cura saranno istituiti gli uffici incaricati di effettuare le operazioni definitive di arruolamento.

2°) Il Governo belga mantiene integralmente i termini dello "accordo minatori-carbone" firmato precedentemente. Esso affretterà, per quanto è possibile, l'invio in Italia delle quantità di carbone provviste dall'accordo.

3°) Il Governo belga curerà che le aziende carbonifere garantiscano ai lavoratori italiani convenienti alloggi in conformità delle prescrizioni dell'art. 9 del contratto tipo di lavoro; un vitto rispondente, per quanto possibile, alle loro abitudini alimentari nel quadro del razionamento belga; condizioni di lavoro, provvidenze sociali e salari sulle medesime basi di quella stabilità per i minatori belgi.

4°) Con determinazione speciale, il Governo belga acconsente a che siano corrisposti gli assegni familiari alle famiglie dei minatori i cui figli risiedano fuori del territorio belga.

All'atto della loro assunzione i minatori italiani presenteranno all'azienda carbonifera a cui sono addetti un certificato ufficiale attestante lo stato esatto della loro famiglia.

Tale certificato sarà rinnovato ogni tre mesi.

I minatori italiani autorizzano le aziende carbonifere a versare al beneficiario residente in Italia l'importo degli assegni loro dovuti.

Essi forniranno, a questo riguardo, per iscritto tutte le notizie necessarie.

Ogni eventuale frode in materia di assegni familiari sarà punita in conformità alla legge belga.

5°) Il Governo italiano si adoprerà a che gli aspiranti all'espatrio in qualità di minatori siano, nel miglior modo, e dotti di quanto li concerne, attirando, in particolar modo, la loro attenzione sul fatto che essi saran destinati ad un lavoro de profondità nelle miniere, pel quale sono necessare un'età relativamente ancor giovane (35 al massimo) e un buono stato di salute.

6°) La durata del contratto è riportata a 12 mesi.

7°) Allo scopo di ridurre al minimo il trasferimento di valuta dall'Italia in Belgio, è reciprocamente stabilito un conto di compensazione per il tramite di una banca italiana e di una banca belga, designate ciascuna dal rispettivo Governo.

In conseguenza, tanto i versamenti effettuati dai lavoratori italiani a favore della loro famiglia, quanto quelli effettuati dalle aziende carbonifere secondo il disposto della legge sugli assegni familiari, saranno fatti alla banca belga di cui sopra. Questa effettuerà per conto del Governo italiano i pagamenti delle somme dovute al *Comptoir belge des charbons*.

Sarà compito della banca italiana sia di ricevere dal proprio Governo le somme dovute in pagamento del prezzo del carbone importato dal Belgio, sia di versare alle famiglie dei minatori italiani le somme che sono loro dovute.

8°) Il Governo belga accetta il principio della possibilità di recuperare mediante ritenute sui salari dei minatori le somme anticipate a questi ultimi in Italia per loro spese di trasferimento in Belgio, a condizione, pero, che sia riconosciuta la priorità dei debiti, eventualmente contratti dall'operaio verso la Direzione delle miniere, e a condizione, altresì, che gli operai autorizzino esplicitamente tali ritenute.

9°) In ciascuno dei cinque bacini carboniferi belgi il Governo italiano delegherà una persona di fiducia, la cui retribuzione corrisponderà a quella di un "delegato all'ispezione delle miniere". Queste spese saranno a carico della "Federazione delle associazioni carbonifere del Belgio".

Detta persona di fiducia avrà per compito di vigilare tanto sulla buona condotta dei suoi compatrioti al lavoro, quanto sulla tutela dei loro interessi particolari. Essa renderà conto della propria attività al Governo italiano quanto a quello belga.

10°) Su tutti i treni a carico completo un interpreto designato dal Governo italiano accompagnerà i minatori dal luogo di partenza previsto di detti treni fino a Namur a spese della Federazione delle associazioni carbonifere belghe, la

quale assicurerà il ritorno di detto delegato in Italia a le spese per l'eventuale suo soggiorno in Belgio. L'interprete sarà sottoposto all'autorità del capo della missione belga che accompagna i treni.

11°) Il Governo italiano farà tutto il possibile per inviare in Belgio 2.000 lavoratori la settimana.

12°) Il Ministero italiano degli Affari Esteri o, per sua delega, le Questure rilasceranno a ciascun minatore un passaporto individuale a un foglio di identificazione personale, munito della fotografia del titolare. Questi documenti, salvo il caso di lievi condanne, non saranno rilasciati ai minatori che abbiano subito condanne iscritte al casellario giudiziario.

Il Consolato del Belgio a Roma, ad esclusione di ogni altro Consolato belga in Italia, riceverà le liste dei minatori e, previo esame, rilascerà i visti sui passaporti collettivi per ciascun convoglio.

I passaporti ad i visti avranno la validità di un anno.

I convogli saranno formati nel luogo di comune accordo fra le Autorità italiane e belghe. Per verun motivo detto luogo potrà essere modificato senza previo accordo dei due Governi.

Nella stazione di partenza saranno apprestati locali ai fini di un'accurata visita medica di ciascun operaio, della firma del suo contratto di lavoro e del controllo della polizia belga.

Un servizio d'ordine organizzato nella stazione avrà il compito di impedire l'accesso al treno ad ogni persona che non abbia adempiuto a tutte le formalità sopra indicate.

Nessuna autorità potrà modificare l'itinerario dei treni, né fissare ore di partenza che non lascino il tempo sufficiente per i controlli e per la definizione dei contratti di arruolamento.

FATTO in duplice esemplare a Roma, il 23 giugno 1946.

Per il Belgio:	Per l'Italia:
L'Incaricato d'Affari del Belgio:	Il Capo della Delegazione Italiana:
(s.) G. D'ASPREMONT	(s.) [illisibile]

ANNESSE, FIRMATE A ROMA IL 26 APRILE 1947, AL PROTOCOLLO
ITALO-BELGA FIRMATO IL 23 GIUGNO 1946

Allo scopo di perfezionare e migliorare nella sua attuazione pratica il Protocollo di emigrazione italo-belga firmato il 23 giugno 1946 i sottoscritti hanno convenuto quanto segue sotto riserva di approvazione dei rispettivi Governi.

Articolo 1

Una missione belga tecnico-sanitaria risiederà a Milano. I delegati facenti parte della missione si terranno in contatto con i servizi competenti italiani e faranno parte coi rappresentanti dei servizi stessi di una Commissione tecnica italo-belga avente sede a Roma.

La Commissione avrà lo scopo di seguire l'applicazione degli accordi in materia di emigrazione fra i due Paesi e di trovare le soluzioni alle difficoltà che potessero eventualmente sorgere.

Una Commissione avente lo stesso scopo e di cui faranno parte delegati designati dal Governo belga e dall'Ambasciata d'Italia, verrà costituita a Bruxelles.

Articolo 2

Secondo quanto stabilito dall'articolo 1° del Protocollo del 23 giugno 1946 le Autorità italiane avvieranno al centro di Milano, ove avrà luogo la visita di controllo dei medici belgi, i lavoratori reclutati.

Le Autorità italiane metteranno a disposizione delle Autorità belghe i locali ed il materiale necessario perchè il controllo previsto sia affettuato nelle migliori condizioni.

Gli operai si presenteranno al centro di controllo di Milano forniti di una scheda medica il cui testo sarà fissato dalla Commissione tecnica di Roma prevista dal precedente articolo 1°.

Articolo 3

In accordo con l'articolo 5 del Protocollo del 23 giugno 1946 il Governo italiano provvederà a che sia data larga diffusione alle informazioni riguardanti le condizioni di lavoro, di salario, le provvidenze sociali e la necessità del rispetto reciproco del contratto di lavoro.

Articolo 4

Il Governo belga si impegna ad ottenere dalle aziende carbonifere che le *cantines* destinate agli operai italiani siano organizzate e controllate dalle aziende stesse. Un delegato dei lavoratori conviventi in ciascuna di esse assicurerà i necessari contatti con la direzione dell'azienda.

Articolo 5

In applicazione dell'articolo 9° del contratto di lavoro per ciò che concerne i *phalanstères* delle aziende carbonifere si conviene quanto segue:

- 1) i dormitori saranno convenientemente riscaldati secondo la stagione;
- 2) ogni lavoratore disporrà di un armadio che possa essere chiuso, di letto a rete metallica munito di materassi non di paglia, coperte nel numero sufficiente e biancheria da letto che sarà cambiata due volte al mese;
- 3) salvo il caso di espresso desiderio dei lavoratori saranno evitati i letti sovrapposti.

Articolo 6

Il prezzo massimo per la pensione completa non supererà cinquanta franchi al giorno ivi compreso l'alloggio, il servizio, la pulizia dei locali e la lavatura della biancheria da letto. Tutte le forniture effettuate dalle aziende saranno fatte alle stesse condizioni e ai medesimi prezzi praticati per gli operai belgi.

Articolo 7

Ogni opportuna misura sarà presa per adattare gradualmente gli operai ai lavori loro affidati, e ogni indicazione utile verrà data ai lavoratori per ciò che concerne le modalità di misurazione dei lavori a cottimo, del pagamento dei salari e della presentazione degli eventuali reclami.

Articolo 8

Le imprese carbonifere cureranno che i *règlements d'ateliers* tradotti in italiano siano affissi accanto ai testi originali.

Le stesse imprese faranno in modo che interpreti scelti per quanto possibile fra i lavoratori italiani al lavoro siano designati in numero sufficiente in ogni società.

Articolo 9

Le Autorità belghe competenti prenderanno le misure necessarie per assicurare l'assistenza medico-farmacologica ai lavoratori italiani dal momento del loro arrivo in Belgio fino al momento in cui gli stessi incominceranno a beneficiare dell'assistenza sociale. L'operaio avrà l'obbligo di iscriversi nel più breve tempo possibile ad una mutua riconosciuta di propria scelta.

Articolo 10

I due Governi prendono impegno di accelerare in ogni modo il trasferimento ai beneficiari in Italia delle economie dei lavoratori e degli assegni familiari.

Articolo 11

Le Autorità belghe prenderanno tutte le misure necessarie perchè nessuna tassa di soggiorno sia a carico degli operai italiani.

Articolo 12

I lavoratori giudicati inadatti al lavoro di fondo in seguito a certificato rilasciato dal medico dell'azienda carbonifera, saranno autorizzati ad impiegarsi in altro settore economico aperto all'immigrazione.

Articolo 13

Le autorità italiane e belghe si scambieranno tutte le informazioni utili concernenti i lavoratori rimpatrianti, secondo le modalità che verranno fissate dalla Commissione italo-belga di Bruxelles.

Articolo 14

I Governi italiano e belga si impegnano a procedere nel più breve tempo possibile alla revisione della Convenzione sulle assicurazioni sociali firmata a Bruxelles il 29 settembre 1938.

REDATTO in doppio esemplare, in lingua italiana e francese.

Roma, 26 aprile 1947

(s.) [illisible]

(s.) BOURGEOIS

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Sources primaires

Rossetti, R. (2013). *Échine de verre*, Mons, Éditions du Cerisier.

Santocono, G. (2007). *Rue des Italiens*, Mons, Éditions du Cerisier.

Histoire des lettres belges

Denis, B. et Klinkenberg, J.M. (2005). *La littérature belge- Précis d'histoire sociale*, Loverval, Éditions Labor.

Ouvrages généraux sur l'immigration italienne en Belgique

Anciaux, P. (1958). *Les problèmes posés par l'emploi de main-d'œuvre italienne dans les houillères de Belgique*. Mémoire de licence en sciences commerciales et économiques non publié, Université de Liège.

Aubert, R. (1985). *L'immigration italienne en Belgique. Histoire, langues, identité. Études réunies par Roger Aubert*, Bruxelles, Éditions Oleeffe.

Centro di Azione Sociale Italiano, Università Operaia. (1982). *La seconde étape du voyage : réalité et perspectives de la deuxième génération italienne en Belgique*, Bruxelles, s.n.

Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio- CESDEI (1987). *Memoria-immagini e parole dell'emigrazione italiana in Belgio*, Bruxelles, s.n.

Clémens, R., Vosse-Smal, G., Minon, P. (1953). *L'assimilation culturelle des immigrants en Belgique- Italiens et Polonais dans la région liégeoise*, Liège, Imprimerie H. Vaillant-Carmanne.

Henry, B. (1985). *Les enfants d'immigrés italiens en Belgique francophone- Seconde génération et comportement linguistique*, Louvain-la-Neuve, Éditions Peeters.

Martiniello, M., Rea, A., Dassetto, F. et al. (2007). *Immigration et intégration en Belgique francophone. État des savoirs*, Louvain-la-Neuve, Academia Bruylant.

Melnyk, M. (1951). *Les ouvriers étrangers en Belgique*, Louvain, Éditions Nauwelaerts.

Morelli, A. (dir.) 2004. *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, Bruxelles, Éditions Couleur Livres.

D'autres textes de référence

Aron, P. et Chatelain, F. (2010). *Manuel et anthologie de la littérature belge à l'usage des classes terminales de l'enseignement secondaire*, Bruxelles, Éditions Le Cri.

Centro studi e documentazione dell'emigrazione italiana in Belgio- CESDEI (1996). *Rital-littérature, Anthologie de la littérature des Italiens de Belgique*, Cuesmes, Éditions du Cerisier.

De Wasseige, Y. (1956). *La sécurité et les conditions de travail dans les mines*, Bruxelles, Études Sociales-La Pensée Catholique.

Dotoli, G. (1997). *Le récit méditerranéen d'expression française 1945-1990*, Fasano, Schiena-Didier Érudition.

Dumoulin, M. et Van Der Wee, H. (dir.) 1993. *Hommes, Cultures et Capitaux dans les relations italo-belges aux XIX^e et XX^e siècles*, Bruxelles, Éditions Brepols.

Ruata, A. (1997). *Littérature d'expression populaire en Italie à partir de 1945 : Rocco Scotellaro-Pina Rota Fo-Raul Rossetti*, Mémoire DEA en littérature italienne contemporaine, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle.

Reuves, articles

Bastenier, A. et Dassetto, F. (1981). « La deuxième génération d'immigrés en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP* (n° 907-908), pp.1-46.

Gnocchi, M.C. (2012). « Quelle Italie? À propos de *Rue des Italiens* de Girolamo Santocono », *Il Tolomeo- Articoli, recensioni e inediti delle Nuove Letterature* (XV, primo e secondo fascicolo), pp.62-69.

Levi, M. (1953). « Les mineurs italiens en Belgique », *Politique étrangère*, XVIII, pp.181-192.

Pancierà, S. et Ducoli, B. (1976). « Immigration et marché du travail en Belgique : fonctions structurelles et fluctuations quantitatives de l'immigration en Belgique- période 1945-1975 », *Courrier hebdomadaire du CRISP* (n° 709-710), pp.1-37.

Paque, J. (2001). « Histoires de l'histoire : il était une fois en Ritalie... », *Revue de littérature comparée* (n°299), pp.429-442.

Sites Internet

Site officielle Fossiliraptor ransartensis, « Le Carbonifère : Exploitation minière » [en ligne]. Disponible sur : [http://www.fossiliraptor.be/carbonifereexploitationminiere.htm#Les_différents bassins houillers](http://www.fossiliraptor.be/carbonifereexploitationminiere.htm#Les_diff%C3%A9rents_bassins_houillers) (page consultée le 31 mars 2016)

« L'aspect social de la vie du mineur » [en ligne]. Disponible sur : [http://www.fossiliraptor.be/carboniferesocial.htm#Conditions de vie des mineurs grn](http://www.fossiliraptor.be/carboniferesocial.htm#Conditions_de_vie_des_mineurs_grn) (page consultée le 31 mars 2016)

Site officielle Histoire des Belges, « La classe ouvrière » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.histoire-des-belges.be/au-fil-du-temps/epoque-contemporaine/evolution-sociale-de-la-belgique/la-classe-ouvriere> (page consultée le 30 mars 2016)

Site officielle Infor Jeunes-Centre bruxellois d'information des jeunes, « Je suis majeur(e), étranger(ère), parent d'un enfant mineur belge » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.jeminforme.be/droits-citoyennete/devenir-belge/je-suis-majeur-e-etranger-ere-parent-d-un-enfant-mineur-belge> (page consultée le 03 avril 2016)

Site officielle Mine d'histoires, « Protocole italo-belge » [en ligne]. Disponible sur : <http://minedhistoires.org/wp-content/uploads/2011/06/ProtocoleItalo-Belge.pdf> (page consultée le 05 avril 2016)

Site officielle Statistique – Statistics Belgium (2002). « Recensement Général de la Population et des Logements au 1^{er} mars 1991 - La population allochtone en Belgique » [en ligne]. Disponible sur : http://statbel.fgov.be/fr/binaries/03_fr%5B1%5D_tcm326-37306.pdf (page consultée le 05 avril 2016)

Dictionnaire en ligne

Site officiel CNRTL « Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/belgicisme> (page consultée le 10 avril 2016)

Articles, interviews

Aline, L. (2010). « Italie et Francophonie », *Revue Sources* [en ligne]. Disponible sur : http://www.mplf.be/index.php?mact=ProtocoleAffichage,cntnt01,personne,0&cntnt01CONTACT_ID=2069&cntnt01id_categorie=14&cntnt01returnid=97 (page consultée le 31 mars 2016)

Bortolini, M., « Production littéraire des Italiens de Belgique depuis 1945 », *Limag - Littérature du Maghreb* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.limag.com/Textes/Collimmigrations1/Bortolini.htm> (page consultée le 28 mars 2016)

Caestecker, F., Morelli, A., Rea, A. (2014). « Histoire de l'immigration en Belgique au regard des politiques menées », *Vivre en Belgique* [en ligne]. Disponible sur : http://www.vivreenbelgique.be/11-vivre-ensemble/histoire-de-l-immigration-en-belgique-au-regard-des-politiques-menees#toc_marker-9-1 (page consultée le 28 mars 2016)

Direction générale Emploi et marché du travail. (2003). « L'immigration en Belgique- Effectifs, mouvements et marché du travail (Rapport 2001) », *Belspo.be* [en ligne]. Disponible sur : http://www.belspo.be/belspo/organisation/publ/pub_ostc/agora/ragee058_fr.pdf (page consultée le 07 avril 2016)

Haubruge, P. (1996). « Les plumes métisses de la Rital-littérature », *Les Archives du Soir* [en ligne]. Disponible sur : <http://archives.lesoir.be/les-plumes-metisses-de-la-rital-litterature-t-19960619-Z0C7Z3.html> (page consultée le 09 avril 2016)

Manço, A. et Sensi, D. (2009). « Politiques d'intégration des migrants au niveau local en Belgique : interview d'Altay Manço et de Dina Sensi de l'IRFAM », *IRFAM (Institut de Recherche, Formation et Action sur les Migrations)* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.cie.ugent.be/IRFAM/amanco&dsensi.htm> (page consultée le 12 avril 2016)

Martiniello, M. et Rea, A. (2012). « Une brève histoire de l'immigration en Belgique » , *Égalité des Chances- Fédération Wallonie-Bruxelles* [en ligne]. Disponible sur : http://www.egalite.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecured1&u=0&g=0&hash=34de88390df9c400259cafefed38a7c041d4f702&file=fileadmin/sites/sdec/upload/sdec_super_editor/sdec_editor/documents/2013/Une_breve_histoire_de_l_immigration/Immigration_Final_26_11_12.pdf (page consultée le 15 avril 2016)

Morelli, A. (1988). « L'appel à la main d'œuvre italienne pour les charbonnages et sa prise en charge à son arrivée en Belgique dans l'immédiat après-guerre », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, XIX, 1-2, pp.83-130 [en ligne]. Disponible sur : http://www.journalbelgianhistory.be/en/system/files/article_pdf/BTNG-RBHC.%2019,%201988,%201-2,%20pp%20083-130.pdf (page consultée le 18 avril 2016)

Nyamsi, F. (2011). « La question de l'immigration et le problème de l'intégration des étrangers en Belgique », *CEBAPH (Cercle Belgo-Africain pour la Promotion Humaine)* [en ligne]. Disponible sur : <http://cebaph.blogs.lalibre.be/media/00/02/1174186988.pdf> (page consultée le 13 avril 2016)

Vause, S., « Rapport statistique et démographique 2013- Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique », *Centre Interfédéral pour l'égalité des chances* [en ligne]. Disponible sur : http://unia.be/files/legacy/rapport_statistique_et_demographique.pdf (page consultée le 31 mars 2016)

Wayntraub, C., Coeckelberghs, T., Thomson, A. (2015). « Dossier sur l'immigration », *Espace Citoyen* [en ligne]. Disponible sur : http://www.espace-citoyen.be/uploaded/agenda/2013/dossier_immigration.pdf (page consultée le 10 avril 2016)

Sites Web sur Raul Rossetti

ASBL D'une Certaine Gaieté (2013). « La classe ouvrière non è acqua* », *C4 le magazine qui nous pend au nez* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.entonnoir.org/c4/2013/12/23/la-classe-ouvriere-non-e-acqua/> (page consultée le 18 avril 2016)

D'Arconso, S. (2006). « Littérature de la mine : Raul Rossetti », *Le Journal de BabeLg* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.babelg.ulg.ac.be/bulletin/n22/lm.pdf> (page consultée le 20 avril 2016)

Fontaine, J. (2014). « Critique : Échine de verre de Raul Rossetti (éditions du Cerisier) », *Culture et Société La Revue Toudi* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.larevuetoudi.org/fr/story/critique-echine-de-verre-de-raul-rossetti-%C3%A9ditions-du-cerisier> (page consultée le 20 avril 2016)

Site de la «Fondazione Archivio Diaristico Nazionale- onlus» [en ligne]. Disponible sur : <http://archiviodiari.org/index.php/la-manifestazione/i-vincitori.html> (page consultée le 19 avril 2016)

Site officiel Éditions du Cerisier, « Échine de verre » [en ligne]. Disponible sur : <http://editions-du-cerisier.be/spip.php?article315> (page consultée le 16 avril 2016)

Sites Web sur Girolamo Santocono

Haubruge, P. (1996). « Dans la "Rue des Italiens" avec Santocono », *Les Archives du Soir* [en ligne]. Disponible sur : http://archives.lesoir.be/dans-la-rue-des-italiens-avec-santocono_t-19960619-Z0C7Z1.html (page consultée le 16 avril 2016)

Site officiel Babelio, « Rue des Italiens » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.babelio.com/livres/Santocono-Rue-des-Italiens/272687> (page consultée le 18 avril 2016)

Site officiel Carnet de lecture - Critiques de livres (2014). « Rue des italiens-Girolamo Santocono » [en ligne]. Disponible sur : <http://carnetdelecture.skynetblogs.be/archive/2014/04/15/rue-des-italiens-girolamo-santocono-8168763.html> (page consultée le 19 avril 2016)

Site officiel Éditions du Cerisier, « Rue des Italiens » [en ligne]. Disponible sur : <http://www.editions-du-cerisier.be/spip.php?article57> (page consultée le 16 avril 2016)

RESUMÉ EN ITALIEN

Oggetto della presente tesi è lo studio del fenomeno migratorio italiano in Belgio, con particolare attenzione all'afflusso di coloro che emigrarono per occuparsi del lavoro nelle miniere di carbone. L'obiettivo prioritario che si pone questa ricerca è quello di analizzare la tematica attraverso una duplice prospettiva : storica e letteraria.

La tesi è articolata in cinque capitoli, ognuno dei quali rappresenta uno stadio determinato del percorso di ricerca e con la successiva suddivisione in paragrafi si vuole distinguere in modo chiaro le tematiche affrontate.

Il primo capitolo si propone di delineare un quadro storico dell'immigrazione italiana in Belgio, soffermandosi sulle varie procedure di reclutamento dei candidati italiani e sulle condizioni di lavoro e alloggio.

Vista la complessità e l'eterogeneità dell'universo indagato si è scelto di limitare lo studio ad un segmento specifico, ovvero focalizzarsi sul periodo che va dal secondo dopo guerra fino al 1960.

Il Belgio che nell'Ottocento era paese d'emigrazione diventa paese d'immigrazione. Già dopo la prima guerra mondiale, la ricostruzione del paese richiede una numerosa manodopera poiché i belgi iniziano a rifiutare i lavori più pericolosi, pesanti o mal pagati. Ma fu soprattutto dopo la seconda guerra mondiale che questa problematica si accentua sempre più. Le miniere sotterranee di carbone, i cantieri di costruzione hanno grande difficoltà a trovare della manodopera locale. Durante il quinquennio 1944-1948 l'imperativo di produrre in fretta e con grande quantità per poter approfittare della forte domanda internazionale aveva fatto optare per una soluzione più immediata : l'approvvigionamento massiccio di una manodopera a basso costo disposta ad accettare condizioni di vita e lavoro che la maggioranza dei belgi rifiutava. Per rispondere a queste esigenze viene inizialmente sollecitato il trasferimento di prigionieri di guerra tedeschi per i lavori di fondo, e successivamente le autorità pubbliche si rivolsero verso le « Displaced Persons » ed il reclutamento di operai stranieri. Questa situazione attrarrà numerosi disoccupati italiani provenienti

soprattutto dall'Italia settentrionale e meridionale dove più forti erano stati gli effetti della lunga guerra. All'indomani della grande guerra, il Regno d'Italia si trovava in una situazione economica, politica e sociale difficile. Tra gli italiani che emigrano per cercare un'occupazione, ci sono anche coloro che fuggono per ragioni politiche, dalle persecuzioni del fascismo.

I flussi emigratori italiani cambieranno radicalmente il volto della comunità italiana in Belgio. Nell'immaginario pubblico, l'italiano diventa la figura più negativa della scala sociale poiché è disposto ad accettare un lavoro mal remunerato, pericoloso e insalubre. Vengono rapidamente definiti come « rovina lavoro » perché accettano condizioni lavorative estreme mostrando un eccessivo zelo.

Nel settore minerario, un primissimo accordo è concluso nel 1922 per favorire il reclutamento di lavoratori italiani. L'altro importante accordo è quello del 23 giugno 1946 in base al quale il governo belga e italiano firmarono un trattato che prevedeva lo scambio di forza-lavoro italiana con il carbone belga. L'accordo stabiliva il trasferimento di 50.000 operai sotto i 35 anni in buono stato di salute in cambio di 200 kg di carbone al giorno garantito all'Italia. Per capire meglio il perché di questo accordo bisogna andare a vedere com'erano l'Italia e il Belgio alla fine della seconda guerra mondiale. In Italia, l'economia era in gravi condizioni, con due milioni di disoccupati ed alcune zone del Paese in totale stato di miseria. Nelle miniere della Vallonia, la mancanza di mano d'opera frenava l'attività di estrazione di carbone e quindi la produzione di energia. L'afflusso di lavoratori italiani permise il rifiorire dell'economia belga.

Da non sottovalutare furono le deprecabili condizioni in cui i minatori vennero inizialmente alloggiati. Furono raccolti nei campi di lavoro utilizzati per i prigionieri di guerra durante il conflitto. Prostrati dalla durezza del lavoro e delusi dalle difficoltà nel pervenire ai guadagni promessi e sperati, molti immigrati non riuscirono a superare l'impatto con la miniera, mentre molti di quelli che riuscirono a superare il trauma dell'impatto iniziale si ritennero « venduti » dall'Italia per qualche sacco di carbone.

I flussi migratori si mantennero tuttavia regolari e continui fino al secondo dopoguerra. Ma fu a seguito dei numerosissimi incidenti verificatisi nelle miniere che il governo italiano decise di bloccare l'emigrazione verso il Belgio.

Se molti infortuni dipesero da manovre azzardate da parte dei minatori è anche vero che la fatiscenza della maggior parte delle miniere belghe favoriva l'insorgere delle disgrazie. I dirigenti infatti non investivano più da tempo sull'ammodernamento delle strutture perseguendo in tal modo la logica del massimo profitto e della minima spesa. Fu così che venne maggiormente penalizzato il fattore sicurezza. In questo panorama di numerosi incidenti spicca il disastro della miniera di « Bois du Cazier » a Marcinelle (1956) che, con i suoi 262 morti di cui 136 italiani, colpì duramente l'opinione pubblica, spegnendo ogni entusiasmo verso l'emigrazione italiana in Belgio.

Tuttavia, l'emigrazione in questione non si fermò al 1956 poiché nel corso di tutto il decennio successivo i flussi migratori familiari e individuali continuarono ad alimentare la comunità italiana fino al 1970.

Dopo aver dettagliatamente spiegato la parte storica del fenomeno, nel secondo capitolo sono stati illustrati i problemi sociali legati all'integrazione dei lavoratori immigrati nella nuova società. Una distinzione tra stranieri di prima e seconda generazione è doverosa in quanto gli ostacoli all'assimilazione sono risultati chiaramente diversi.

L'immigrato di prima generazione si è dovuto adattare fin da subito al paese d'arrivo cercando di apprendere individualmente la nuova lingua, pur restando saldamente legato alla terra natale di cui conserva le origini. Questa condizione di « immigrato » comporta sentimenti molto forti di sradicamento verso le radici culturali. Da quanto emerso nel corso di questa ricerca vi è la tendenza a socializzare principalmente con i connazionali, poiché con loro l'immigrato sente di condividere la condizione di estraneità verso la società di accoglienza, insieme alle difficoltà linguistiche e comunicative. Il primo impatto di coloro che fanno parte della prima generazione può essere descritto come un intreccio di difficoltà e paure con i sogni e aspettative. Il rientro nel Paese d'origine rappresenta il loro obiettivo principale in quanto il progetto migratorio è finalizzato a trovare un

lavoro che consente loro di aiutare economicamente i propri familiari. Di conseguenza l'inserimento nel paese ospitante è pressoché nullo, in termini di prospettive e progettualità. L'immigrato singolo rappresenta per la società accogliente una figura provvisoria, di passaggio transitorio. Sarà successivamente con l'arrivo dei figli e della famiglia che comporterà una nuova visione del paese ospitante, modificando gli equilibri e apportando nuove esigenze. Il ricongiungimento dei figli farà sorgere la necessità di offrir loro una nuova stabilità sulla base della quale poter costruire un nuovo tipo di progettualità rispetto ad un passato che vedeva solo i genitori come protagonisti dell'esperienza migratoria.

Il ruolo dei figli risulta essere quindi centrale per i genitori che dovranno pianificare il futuro nel nuovo paese, dove il bambino si formerà e socializzerà. Il progetto migratorio si traduce in un'esperienza duratura per la famiglia, di cui i figli rappresentano un elemento chiave e di ancoraggio verso il paese in cui crescono.

In questo contesto, con il termine « seconda generazione » si sono identificati i figli di italiani nati in Belgio o che hanno compiuto almeno la formazione scolastica in Belgio.

L'aumento del numero di minori stranieri pone ai sistemi educativi nuove difficoltà e obiettivi da affrontare in vista di una piena integrazione nella società d'accoglienza che deve prepararsi ad integrare le nuove culture. La scuola ha consentito loro una perfetta assimilazione e apprendimento della lingua francese. Può essere definito come il luogo privilegiato per l'accoglienza dei minori, dove questi possono vivere positivamente il loro processo di crescita. La difficoltà dei sistemi educativi consiste proprio nella formazione all'interculturalità per integrare le diverse culture affinché possano conoscersi anche attraverso il confronto culturale.

È risultato opportuno per questo motivo analizzare il bilinguismo tra lingua italiana che viene parlata all'interno del nido familiare, e lingua francese che comprende tutto ciò che è esterno e fa parte delle relazioni pubbliche.

Attraverso questo studio, è sorto spontaneo concentrarsi anche sul fenomeno della doppia identità. L'identità non è qualcosa che si eredita alla nascita e si mantiene

stabile ed uguale per tutta la vita, ma si evolve, si trasforma e si arricchisce nel corso del tempo. Con l'espressione « doppia identità » si fa riferimento allo stato in cui si sentono molti migranti, ovvero sospesi tra due patrie, due culture. La maggior parte delle volte quest'alternanza di universi può creare una sensazione di spaesamento o turbamento in quanto due mondi culturali e linguistici profondamente diversi tra loro.

Parlare dell'identità dei figli di seconda generazione significa affrontare il tema della loro collocazione tra due mondi : quella originaria dei genitori e quella del paese d'accoglienza. Questa collocazione tra due mondi influisce e segna il processo di costruzione della propria identità e dell'appartenenza culturale.

Ciò che differenzia i figli dagli adulti di prima generazione è l'acquisizione dell'identità culturale, la percezione del sé, che per questi minori oscilla tra un sistema culturale emotivamente intenso all'interno del nucleo d'origine e un sistema di significati vincenti all'esterno, nella società d'accoglienza che inviano al minore l'immagine della sua diversità.

Questo scarto intergenerazionale è molto forte negli immigrati di prima generazione poiché il sistema originario di significati acquista importanza come elemento d'identità e il confronto con l'altro porta spesso alla riscoperta dell'identità originaria.

Una volta conclusa l'analisi della parte storica del fenomeno, il terzo capitolo introduce la tematica in questione affrontandola da un punto di vista letterario. Viene ampiamente descritta una produzione letteraria italiana in Belgio, pur sempre mantenendo la netta distinzione tra scrittori di prima e seconda generazione. Questa differenza è risultata essere essenziale in quanto le due generazioni si sono indirizzate verso forme di scrittura diverse.

I generi privilegiati dagli scrittori di prima generazione sono stati principalmente due : la poesia e la testimonianza. Tra i nomi più celebri si ricorda Montagna, Biondi, Pizzinato, Bastregghi, Sità, Bonato, Rossetti.

Gli autori di seconda generazione, invece, hanno rivolto la loro attenzione al genere romanesco e teatrale. Masoni, Tessa, Malinconi, Santocono, Pizzuti, Trovato e Carracillo possono essere presi come esempi più rappresentativi.

Questa descrizione ha fornito un panorama generale sul corpus della letteratura italiana in Belgio e ci ha infine permesso di individuare le ragioni per cui abbiamo scelto di analizzare in modo più approfondito i due autori, Raul Rossetti e Girolamo Santocono.

Si tratta di scrittori che appartengono a due generazioni diverse. Rossetti rientra nella prima generazione e il suo romanzo *Échine de verre* è una testimonianza diretta del lavoro come minatore, vissuta in prima persona dall'autore stesso. È un testo scritto inizialmente in lingua italiana per un pubblico italiano, e solo successivamente tradotto in francese.

Santocono invece fa parte della seconda generazione, in quanto figlio di un immigrato italiano in Belgio. L'esperienza della miniera è chiaramente vissuta dall'esterno, e quindi da un punto di vista opposto rispetto a quello di Rossetti. Il suo romanzo è scritto in francese ed è indirizzato ad un pubblico di lettori belgi con la ferma intenzione di mostrare ciò che gli Italiani hanno dovuto affrontare per riuscire nell'integrazione.

Il quarto e quinto capitolo sono stati dedicati conseguentemente allo studio approfondito e dettagliato delle opere dei due autori selezionati : *Échine de verre* e *Rue des Italiens*.

Da una parte, il testo di Rossetti è un racconto autobiografico nato anni dopo l'esperienza vissuta, dopo che l'autore tornò in Belgio per affari. È un omaggio scritto per i suoi compagni, per ricordare l'esperienza vissuta insieme.

Non suddiviso in capitoli, gli avvenimenti si susseguono l'uno dopo l'altro separati da spazi bianchi con uno stile di scrittura che si avvicina molto alla lingua parlata.

Lo scrittore affronta tematiche che vanno anche oltre il lavoro in miniera quali la famiglia e le donne. Nel corso del romanzo, riuscirà ad informare il lettore delle sue innumerevoli conquiste in amore, delineando l'immagine di un amante passionale e talvolta infedele.

Il pubblico di lettori non assocerà sicuramente questo scrittore alla figura tipica dell'immigrato italiano, sottomesso e a capo di una famiglia da mantenere, ma bensì ad un personaggio alquanto singolare che decide di partire senza nessun legame familiare ma con salde ideologie di ispirazione libertarie.

Il suo romanzo non è caratterizzato da critiche, amarezza o lamentele essendo stato un minatore che rifiutava la sottomissione all'ordine stabilito. Quest'ultima considerazione può essere giustificata ricordando la volontà di Rossetti di arrivare in alto nella gerarchia della miniera, o la sua convinzione di poter sedurre tutte le donne belga che avesse voluto.

Dall'altra parte, anche *Rue des Italiens* di Santocono può essere definito un romanzo autobiografico dove lo scrittore racconta la vita vissuta con la famiglia a partire da quando raggiunse il padre emigrato per lavorare nelle miniere della Vallonia.

In questo caso, siamo di fronte ad un omaggio alla prima generazione da parte di un bambino che ha visto con i suoi occhi la vita vissuta dal padre.

Suddiviso in capitoli, l'esperienza in miniera non sarà la sola ad occupare buona parte di questo testo ma saranno analizzate anche tutte le problematiche che il migrante italiano ha dovuto affrontare per integrarsi in Belgio. In questo ultimo caso, l'autore ci tiene a sottolineare che lo straniero può avere un'ottima possibilità di assimilazione anche partecipando alle lotte collettive, politiche o sindacali, di fianco alla popolazione belga. Non soltanto l'istituzione della scuola può quindi fornire una buona integrazione ma anche attraverso l'impegno sociopolitico si può entrare a far parte di una nuova società.

Ci troviamo di fronte ad un altro esempio di testo scritto con un linguaggio popolare e la presenza mista di italianismi e prestiti linguistici valloni.

Il tema centrale dell'immigrazione italiana fa da collegamento ad una serie di altre tematiche affrontate dall'autore, quali il tema dell'identità, della solidarietà tra compatrioti, il mito del ritorno al paese natale e infine il conflitto tra due generazioni. Quest'ultimo in particolare mostra come padre e figlio hanno vissuto due situazioni di vita diverse che li portano ad avere una visione delle cose contrastante. Per il padre, il Belgio può essere definito come una sorta di « male necessario » e le vacanze in Italia sono viste come una parentesi felice lontana dalla pioggia e dal lavoro. Il figlio, invece, considera il Belgio come la sua « normalità » dove ha sempre vissuto, a differenza di un'Italia identificata come la terra dei genitori e ricostruita da un mosaico di immagini o ricordi che provengono dai racconti della famiglia.